

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35.
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Afghanistan

La soupe à la paix

Puissantes offensives soviétiques contre les résistants afghans. Depuis le début de la guerre, il y a sept ans, les patriotes n'en auraient jamais connues de pareilles...

Apparent refroidissement des relations entre Moscou et le gouvernement fantoche de Karmal à Kaboul...

Convient-il de tirer un enseignement de ces deux faits?

C'est peut-être le moment de se souvenir que le 5 mai reprennent les négociations indirectes entre l'Afghanistan et le Pakistan sous l'égide des Nations Unies.

L'ordre du jour n'est pas absolument formel, mais on devrait parler, avant tout, du retrait de quelque 120.000 soldats soviétiques et de la fin de l'aide des Etats-Unis à la guérilla.

Pour entamer une telle discussion, le Kremlin doit se sentir en position de force. D'où, sans doute, les violentes attaques contre la Résistance. Affaiblie, celle-ci aura moins de poids.

Car Moscou sait bien qu'aucun arrangement n'est possible entre les patriotes et Karmal.

S'il y a un accommodement, il faudra découvrir un autre homme, assez proche des Soviétiques, mais qui ne passe pas pour leur valet.

En s'éloignant de Karmal, le Kremlin montre qu'il discerne exactement les données du problème.

Mais le nouveau dirigeant sur lequel on pourra s'entendre n'aura vraisemblablement pas la poigne de son prédécesseur. Quel qu'il soit donc, il est bon pour l'Union soviétique qu'il se trouve en face d'une résistance affaiblie.

L'action de Moscou est peut-être machiavélique, néanmoins il n'y a pas d'autres solutions actuelles pour arriver à un accommodement.

Au demeurant, malgré les efforts de l'ONU et en dépit du désir très probable de l'URSS de se retirer du guépier afghan, la réussite des négociations reste très incertaine.

Si sympathique que soit la fille Ali Bhutto, Benazir, on peut considérer que son retour complique le processus de paix. Certes, après son exil volontaire de deux ans, on a peut-être enflé son succès. On a peut-être oublié qu'elle avait surtout été acclamée à Lahore, le fief traditionnel de sa famille. Mais il reste qu'elle a montré que Zia n'était pas très populaire et que l'URSS pourrait avoir avantage à laisser pourrir la situation au Pakistan avant de s'en aller d'Afghanistan.

Encore que la famille Bhutto soit plus proche de la doctrine chinoise que de la soviétique!

Willy BRANDT

Alors que Kaboul célèbre l'avènement du pouvoir communiste Paktia: les raisons d'une défaite

Les résistants afghans, qui viennent d'être défaits au cours d'une grande bataille contre les forces gouvernementales afghanes épaulées par l'Armée rouge, ont oublié les règles de base de la lutte de guérilla, estime-t-on à Islamabad.

Une force estimée à 10.000 hommes a, en effet, écrasé plusieurs places-fortes anti-gouvernementales, dont celle de Jhawar, dans la province de Paktia, après trois semaines de combat qui auraient fait de nombreuses victimes des deux côtés.



Kaboul a vécu hier dans la liesse du huitième anniversaire de la prise du pouvoir par les communistes. Une joie tout à fait perceptible sur les visages détendus des tenants de l'ordre soviétique. (Bélino AP)

Elles constituaient à la fois des cibles inamovibles et un défi direct sur lequel le commandement soviétique ne pouvait fermer les yeux.

GUERRE DE POSITIONS

Dans la province de Paktia, les Moudjahidines ont abandonné leur tactique de harcèlement et d'embuscades et se sont lancés dans une guerre traditionnelle de positions, sans disposer toutefois des armes ou de la force nécessaire pour défendre ces positions face à l'offensive d'une armée régulière bien équipée.

Jhawar, qui était constitué d'un ensemble d'ateliers souterrains, de casemates et d'entrepôts, était fortement défendu par des batteries d'artillerie, de défense anti-aérienne et même par quelques chars T-54 de fabrication soviétique. Mais ses vieux canons anti-aériens ne faisaient pas le poids face aux vagues de chasseurs-bombardiers soviétiques.

INTENSES BOMBARDEMENTS

Rahim Wardak, l'un des plus anciens responsables du Front national islamique d'Afghanistan a assisté à l'offensive afghano-soviétique. Il affirme qu'il n'avait jamais vu des bombardements aussi intenses en sept ans de guerre. Des vagues comptant jusqu'à 20 chasseurs-bombardiers attaquaient en même temps et la défense aérienne rebelle a été rapidement hors d'état.

► Page 2

En Floride Le cerveau attendait le bus

Deux adolescents de Floride ont eu récemment la surprise de découvrir un cerveau humain près de l'arrêt de bus où ils se rendent tous les matins pour aller à l'école.

Cependant il s'agissait d'un exemplaire destiné à la science, et aucune enquête criminelle n'a été ouverte, a précisé la police de Gainesville.

«J'ai pensé que quelqu'un avait été tué et qu'on avait laissé le cerveau ici», a raconté Adaryll Lee, 14 ans, qui a découvert le cerveau vendredi en compagnie de son copain Allen Riks, 14 ans.

Les deux adolescents ont parfaitement identifié leur découverte: ils avaient étudié le cerveau lors d'un récent cours de sciences naturelles. Ils l'ont montré à la mère de l'un d'eux, Mme Lee, qui a averti la police. Selon le Dr William Hamilton, chef des médecins-légistes, le cerveau a été extrait par un chirurgien professionnel. On ignore cependant d'où vient ce cerveau, qui l'a extrait, à qui il appartenait - et comment il s'est retrouvé sur un trottoir près d'un arrêt de bus. (ap)

Contre deux pilotes de Swissair Nouveau procès à Athènes



Les pilotes de Swissair sur le banc des accusés. Une fois de plus. (Bélino AP)

Les deux pilotes d'un appareil de Swissair qui s'était écrasé en 1979 à Athènes sont à nouveau jugés,

depuis hier, devant la Cour de cassation de la capitale grecque.

Le 7 octobre 1979, un DC-8 de Swissair venant de Genève et devant se rendre à Bombay après une escale à Athènes, avait raté son atterrissage sur l'aéroport de la capitale grecque. Quatorze personnes avaient perdu la vie dans l'incendie qui a suivi l'accident et 19 autres avaient été blessées.

Condamnés une première fois en avril 1983 à 5 ans de prison pour avoir notamment atterri à trop grande vitesse et trop loin sur la piste, le pilote suisse Fritz Schmutz et le co-pilote ouest-allemand Martin Deuringer avaient fait appel de ce jugement.

Selon leurs avocats en effet, la piste était glissante le jour de l'accident en raison de la pluie et la tour de contrôle ne leur avait pas donné toutes les indications nécessaires, en particulier sur le vent latéral.

Dans un second jugement, en septembre 1984, les deux hommes avaient écopé de 4 et 2 ans de prison, peines qu'ils n'ont pas purgées car elles étaient convertibles en amendes.

C'est ce jugement qui, sur requête de la défense, a été cassé l'année suivante, pour vice de forme. L'audience de hier a été consacrée à une nouvelle audition des témoins. (ats)

Entre l'Islam et l'Occident La nécessité du dialogue

«Epee de Tolède et rose d'Espagne», ces mots flottent dans mon esprit pour exprimer ma première impression de l'Islam.

- par Willy BÉGUIN -

Au cours de mes études, l'Islam fut abordé à propos des Croisades où il était l'adversaire des chrétiens, et aussi dans les leçons d'histoire des religions.

Appelé au Maroc en 1962, après la catastrophe d'Agadir, je me suis trouvé en dialogue avec des étudiants marocains en tant qu'animateur d'une équipe de volontaires internationaux. La religion musulmane dont ils témoignaient me parut sans rapport avec ce que je croyais savoir. Il fallait tout reprendre à partir de zéro. Tien! le mot «zéro» est un mot arabe, d'où nous est venu l'algèbre. Le mot «hasard» également, mais dans la pensée arabe, il signifie «volonté divine».

Il est impossible de comprendre le rapport Nord-Sud sans avoir réfléchi sur l'Islam.

La question est si importante et si difficile, qu'il faut y consacrer de longues études sur le plan historique, philosophique et théologique. En résumé, il me paraît possible de donner trois définitions de l'Islam:

- Un projet militaire de conquête du monde qui a échoué.
- Une religion, d'un monothéisme absolu de même origine que le judaïsme et le christianisme, le croyant y trouve la paix et le bonheur, immédiatement et pour l'éternité.
- Une civilisation millénaire qui s'étendait au 12e siècle de l'Atlantique à la mer de Chine, pour laquelle les Croisades ne furent qu'une petite guerre de frontière sur la côte syrienne. Après des siècles de sommeil le renouveau islamique est aujourd'hui l'éveil d'une nouvelle puissance spirituelle aux aspects contradictoires qui exige une attention soutenue.

► Page 2



M

météo

Nord des Alpes: le ciel sera très nuageux, il y aura quelques précipitations, plus faibles dans l'ouest et en Valais. La limite des chutes de neige sera située entre 1300 et 1800 m.

Sud des Alpes: temps devenant en partie ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à samedi: au nord, au début, très nuageux avec encore quelques précipitations dans l'est du pays. A partir de jeudi dans l'ouest et de vendredi dans l'est, diminution de la nébulosité et passage à un temps assez ensoleillé et doux.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Mardi 29 avril 1986
18e semaine, 119e jour
Fête à souhaiter: Pierre

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	6 h. 19	6 h. 17
Coucher du soleil	20 h. 40	20 h. 41
Lever de la lune	2 h. 15	3 h. 04
Coucher de la lune	9 h. 56	11 h. 12
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	752,47 m.	751,88 m.
Lac de Neuchâtel	429,71 m.	429,73 m.

S

sommaire

Mais parlez donc plus fort, M. Aubert!

SUISSE Page 4

Expression MAGAZINE Page 6

L'essor mirobolant de Miami ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

Malvoyants chaux-de-fonniers Les sémaphores qui vibrent

PAGE 15

CUVÉE TOYOTA '86' Une révolution technologique



Av. Léopold-Robert 107
☎ 039/23.64.44

MONDE

E

entre autres

Les bons points de Mikhaïl

«La Pravda» de Staline aurait oublié l'information.
«La Pravda» de Brejnev aurait déformé l'information.

«La Pravda» de Gorbatchev donne l'information! Un accident s'est donc produit dans une centrale nucléaire d'Ukraine (à Tchernobyl au nord de Kiev, pour ceux qui auraient une carte précise de l'URSS!) On déplore des blessés.

L'évolution de la politique d'information en Union soviétique est un élément du programme de «détente» auquel Mikhaïl Gorbatchev semble tenir. Dont acte. Si le numéro un ne change pas sa Kalachnikov d'épaule, la presse russe ne devrait plus être obligée à l'avenir d'écluser ou d'oublier les sujets chauds. C'est la révolution d'avril!

Ce changement dans les traditions du Kremlin est une nouvelle preuve de la lucidité, de la clairvoyance de Gorbatchev.

Le téléphone arabe n'est pas l'apanage des pays du même nom, il fonctionne également en Union soviétique. Certainement mieux que le vrai téléphone, du reste. Et Gorbatchev l'a bien compris. En camouflant les catastrophes (entre autres), l'Etat n'a fait jusqu'à présent que se discréditer aux yeux de ses sujets. Informé par le «bouche à oreille» qu'une explosion s'est produite dans une usine de Moscou, on imagine la désillusion et l'amertume du tovaritch Popov qui lit dans son journal que l'usine en question a procédé à des essais de pétards en vue du défilé d'octobre!

Résultat? Encore un coup au but pour Gorbatchev. Un double même, puisque à la bouffée de satisfaction «nationale», devraient s'ajouter des murmures approbateurs venant de l'autre côté du rideau de fer.

Le succès aurait pu être total si le communiqué de l'accident n'avait pas été affublé d'exemples de catastrophes similaires survenues en Occident.

Mais ne soyons pas plus royalistes que le tsar, l'effort est réel. Dans cette période «brumeuse» des échanges Est-Ouest, toute tentative d'ouverture mérite d'être applaudie et récompensée d'un bon point. On sait d'ailleurs qu'une nouvelle rencontre des deux grands ne verra le jour que si le respect mutuel «genevois» renaît.

C'est au tour de l'Amérique de marquer des bons points. Et vite. Car pour l'instant, l'élève Reagan est recalé!

Jacques HOURIET

Paktia: les raisons d'une défaite

Page 1

Les résistants se sont bien défendus mais ils ont été submergés par une puissance de feu bien supérieure à la leur.

Des centaines d'hommes ont été tués ou blessés et de grandes quantités d'armes et de ravitaillement ont été détruites ou sont tombées dans les mains de l'ennemi.

LA PREUVE

Certains chefs de la rébellion confient en privé qu'ils étaient contre la construction de bases comme Jhawar parce qu'elles ne pouvaient qu'entraîner des offensives soviétiques qu'il serait impossible de repousser. Mais d'autres responsables afghans considéraient de telles bases à la fois comme une démonstration de force et comme la preuve visible que la résistance contrôlait la plus grande partie du pays.

Les troupes de Kaboul se sont retirées de Jhawar après avoir détruit la base et des résistants s'y sont déjà réinstallés. Certains responsables affirment que la place-forte sera reconstruite tandis que d'autres espèrent que l'épreuve aura servi de leçon. (ap)

Nombre indéterminé de victimes dans la région de Kiev Accident nucléaire en Union soviétique

L'Union soviétique a reconnu hier qu'un accident s'était produit dans une de ses centrales nucléaires et avait fait plusieurs victimes.

L'agence Tass a rapporté que le drame s'était produit à la centrale de Tchernobyl, au nord de Kiev, en Ukraine. Un des réacteurs a été endommagé, a-t-elle ajouté.

«Des mesures ont été prises pour éliminer les conséquences de l'accident. Les personnes blessées sont actuellement soignées», précise l'agence.

Il est inhabituel en Union soviétique d'annoncer les catastrophes et cette décision semble conforme à la nouvelle politique d'ouverture du numéro un du

Kremlin Mikhaïl Gorbatchev en matière d'information sur les désastres.

Tass ajoute que cet accident est le premier de ce type à se produire en Union soviétique et énumère une série de catastrophes comparables survenues dans divers autres pays.

Les experts occidentaux pensent toutefois qu'au moins un grave accident

nucléaire s'était déjà produit en URSS, près de la ville de Kychtym, dans les montagnes de l'Oural, vers la fin des années 50.

EN SCANDINAVIE

Dans la journée de hier, environ 600 ouvriers ont été évacués de la centrale nucléaire de Forsmark au nord de Stockholm, les responsables locaux ayant redouté une fuite locale.

Des niveaux élevés de radiations ont été enregistrés dans tous les pays nordiques et de source autorisée scandinave on estime qu'elles ont été transportées par un vent d'est en provenance d'Union soviétique.

L'analyse des isotopes donne à penser que les matières radioactives proviennent d'une centrale civile plutôt que militaire, déclare-t-on de source autorisée suédoise. (ats, reuter)

Attentat avorté à Ankara

La Libye, encore et toujours

Les deux Libyens arrêtés le 18 avril pour avoir tenté de commettre un attentat contre un club d'officiers américains, avaient mis au point leur projet avec l'aide de deux membres du personnel de l'ambassade libyenne, a affirmé hier à Ankara le procureur chargé de l'affaire.

Les deux hommes avaient été arrêtés dans la capitale turque, à proximité d'un club pour militaires américains, alors qu'ils étaient en possession d'un sac contenant six grenades.

Le procureur pour la sécurité d'Etat, Ulku Coskun, a déclaré à l'agence Associated Press que les grenades à main qui devaient être utilisées dans l'attaque étaient entrées en Turquie grâce à la couverture de l'immunité diplomatique. Les explosifs ont été remis aux deux suspects par deux employés de l'ambassade libyenne: Saban Mohamed Hasan, attaché administratif de la représentation libyenne, et Abdoulhafit El-Hadi Sadoun, gardien à l'ambassade. (ap)

Entre l'Islam et l'Occident

La nécessité du dialogue

Page 1

Un écrivain arabe, Hichem Djaït, professeur à l'Université de Tunis, a publié en 1978, (aux Ed. du Seuil, coll. Esprit) un livre intitulé «L'Europe et l'Islam», qui pose aux Européens des questions fondamentales. D'une grande clarté, d'une profonde culture et d'une prodigieuse intelligence, ce livre analyse, dans la littérature, la philosophie et l'histoire, ce que les Européens ont pensé de l'Islam, depuis le Moyen Age, en passant par Voltaire et Pascal, Hegel et Napoléon, jusqu'à la sociologie contemporaine. Il aboutit à une remarquable synthèse des problèmes actuels et à une conclusion étonnante.

Hichem Djaït constate que la culture européenne après avoir perdu ses sources spirituelles propose au monde entier une technologie scientifique dévorante. Le danger de la modernité est de créer une nouvelle civilisation sans âme qui finira par détruire ce qu'il y a de meilleur dans l'humain: «Le regard européen sur l'Islam, à la fois hostile et fasciné... finira par exprimer l'avidité de la domination».

... En Occident, dans un monde où Dieu fut expulsé, le conflit entre culture et modernité a aliéné l'homme.» (p. 187).

DÉFI VITAL

Entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, on parle du choc des civilisations. Mais en fait, dit H. Djaït, il ne s'agit pas de civilisations opposées les unes aux autres, mais d'un défi vital de chaque civilisation avec la modernité. La modernité, non maîtrisée, reniant ses sources culturelles pour une domination matérielle du monde, menace toutes les civilisations, y compris celle d'Occident, en voie de perdition. L'Islam ne pourra pas égaler l'Occident dans sa capacité technologique, sa science ou sa puissance. Par contre, l'Islam n'a pas perdu Dieu et il peut encore offrir à l'Occident une solidarité fondée sur une aspiration universelle.

Ces propos, écrits par un musulman libéral il y a une dizaine d'années, prennent aujourd'hui une signification tragique. L'Occident est-il encore capable d'ouvrir avec l'Islam un dialogue de culture et de spiritualité?

Willy BÉGUIN

Oleg Tumanov refait surface à Moscou

Accusations du faux transfuge

Oleg Tumanov, ancien responsable des services de langue russe de «Radio-liberté», a «refait surface» à Moscou hier et a affirmé que la station était dirigée par les services secrets américains dans le but de mener des opérations de subversion contre l'Union soviétique.

Tumanov, 41 ans, a donné une conférence de presse, deux mois après sa disparition de Munich.

Dans un communiqué préparé à l'avance, Tumanov a décrit ses vingt ans de vie à l'Ouest comme un «cauchemar». «La route qui m'a ramené chez moi était tortueuse. Je ne souhaite à personne de vivre une telle expérience», a-t-il précisé.

Le journaliste a indiqué qu'il avait contacté le personnel d'une ambassade soviétique et qu'il n'avait pas été enlevé, mais s'est refusé à donner d'autres détails.

Tumanov a donné les noms de correspondants de presse occidentaux en Union soviétique, qui, d'après lui, avaient des liens étroits avec «Radio-liberté», considérée par le Kremlin comme une officine de la CIA.

Il a indiqué que Tim Sebastian, correspondant de la BBC à Moscou, expulsé en octobre dernier, Serge Schmemmann, actuel chef du bureau du «New York Times» dans la capitale soviétique, et un ancien correspondant du «Baltimore Sun» étaient en liaison avec la direction de «Radio-liberté».

Interrogé à plusieurs reprises sur les motifs qui l'avaient fait revenir à Moscou, Tumanov n'a cessé de consulter un responsable du ministère soviétique des Affaires étrangères avant d'ajouter quelques mots à son communiqué.

● BRUXELLES. - Le ministre belge des Affaires étrangères a annoncé lundi l'expulsion de sept des quatorze diplomates libyens accrédités en Belgique.

New York: son père la jette dans le vide Fillette attrapée au vol

Un New-Yorkais de 23 ans a été arrêté et inculpé de tentative de meurtre, après avoir jeté sa fille de 18 mois à travers une fenêtre fermée située au quatrième étage, a rapporté la police. La fillette est sauvée: un voisin a réussi à l'attraper avant qu'elle ne s'écrase au sol.

«Je ne sais pas ce qui s'est passé. J'ai juste vu un paquet qui ressemblait à des rideaux. J'ai vu le paquet tomber, et je l'ai attrapé», a raconté le voisin, Keith Manigault, 24 ans. La fillette a été admise à l'hôpital, où son état de santé est satisfaisant.

Selon un porte-parole de la police, le père, Fred Purcell, a jeté sa fille par la fenêtre à la suite d'une dispute dimanche soir avec la mère de l'enfant, Rhonda Moore. Les deux parents sont séparés, et la scène s'est déroulée au domicile du nouvel ami

de Rhonda Boone. Selon les témoignages, celle-ci aurait affirmé à Fred Purcell qu'elle ne voulait plus voir personne, et qu'il ne pourrait plus rendre visite à l'enfant.

«Cet enfant est le mien. Personne ne l'aura», aurait répliqué le père, avant de jeter sa fille par la fenêtre.

La chute de l'enfant a apparemment été amortie par les rideaux de la fenêtre: elle est restée en équilibre un instant, avant de tomber... dans les bras du voisin. (ap)

Le Cap: pour MM. Lang et Fabius Accueil à coups de pierres

Des jeunes Noirs ont lancé hier des pierres sur la voiture de l'ex-premier ministre français Laurent Fabius et de son ministre de la Culture, M. Jack Lang, alors que les deux hommes quittaient le camp des squatters de Crossroads, près du Cap.

MM. Fabius et Lang, arrivés hier en Afrique du Sud à l'invitation de M. Desmond Tutu, doivent quitter Johannesburg aujourd'hui après d'être entretenus avec le Prix Nobel de la Paix 1984.

Personne n'a été blessé au cours de cet incident, mais le pare-brise du minibus à bord duquel se trouvaient MM. Fabius et Lang a été brisé. (ats, afp)

Troubles en Corée du Sud



Les troubles ne cessent d'agiter la Corée du Sud. Les manifestations vitupérant le régime du président Chun Doo Hwan se suivent et commencent à ne plus se ressembler. Durant ces derniers jours, certains n'ont en effet pas hésité à

s'immoler par le feu, seule voie à leurs yeux qui permette de faire entendre les revendications de l'opposition. A savoir une libéralisation du régime, depuis longtemps réclamée.

(Imp)

La question des réfugiés débattue à Genève Plaidoirie d'une politique globale

Réunis, hier à Genève, sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), une vingtaine de personnalités issues principalement des mondes politique, culturel et des médias ont lancé un appel aux Etats pour que la question des réfugiés soit incluse d'urgence dans l'agenda politique. Seule une politique globale prenant en compte les aspects politiques, économiques et sociaux du problème parviendra à des solutions durables, ont-elles estimé.

Ouvrant la table ronde intitulée «en aidant les réfugiés, on contribue à la paix», le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Jean-Pierre Hocké, a plaidé pour des solutions «nouvelles et plus humaines» aux problèmes des réfugiés. On n'y parviendra qu'en cherchant les causes profondes des

migrations des réfugiés, a-t-il dit. Selon le Haut-Commissaire cette approche permettra d'atteindre une «convergence» entre les objectifs humanitaires poursuivis par son organisation et l'intérêt politique qui guide les gouvernements, sans laquelle «rien de concret et de durable ne sera accompli en faveur des réfugiés».

Le Haut-Commissariat a constaté l'impossibilité croissante pour les organisations comme le HCR d'accomplir leur mandat de protection. Trop souvent certaines autorités ont vu dans l'action humanitaire, qui nourrit et soigne les victimes, une possibilité illusoire de laisser pourrir une situation politique, a-t-il dit. M. Hocké a affirmé que l'activité humanitaire devait à tout prix être isolée du marchandage politique. «La résolve le véritable intérêt des gouvernements tant dans l'immédiat que dans la durée.»

(ats)

Rencontre Kapitsa - Aquino

Le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Mikhaïl Kapitsa, s'est entretenu, hier à Manille, avec Mme Corazon Aquino, présidente des Philippines, et lui a transmis les vœux du leader Mikhaïl Gorbatchev.

Au cours d'une conférence de presse - la première depuis le 26 février, lendemain de sa prise de fonctions - Mme Aquino a déclaré qu'elle avait fait part au ministre soviétique de son souhait de se rendre en Union soviétique.

Selon le porte-parole de la présidence, Mme Aquino va bientôt nommer un ambassadeur des Philippines à Moscou, poste resté vacant depuis quatre ans. (ats, afp)

"La première fois à l'UBS?
C'est quand j'ai eu besoin d'une
banque maîtrisant d'autres langues
que nos quatre langues nationales."



Les variations des taux de change peuvent être une source de gains, mais aussi de pertes. Donc, dans les affaires à l'exportation, on ne peut se contenter d'approximations. C'est pourquoi nombre de chefs d'entreprise consultent souvent l'UBS. Non seulement nous garantissons le risque de change, mais nous sommes familiarisés avec les diverses législations nationales. Nos informations sont fournies à titre gracieux. Profitez-en.

L'UBS - pour beaucoup, depuis longtemps
la première banque.



ADVICO

Elles sont arrivées

les nouvelles enceintes Hi-Fi 1986: Cabasse (France), Celestion et BW (Grande-Bretagne).
Venez les écouter dans l'auditorium No 2 où un pupitre de sélection commandé par ordinateur permet un jugement sans appel!

brugger

2 auditoriums HI-FI

Ce soir jazz

Bar-Restaurant
La Cheminée

Charrière 91
☎ 039/28 62 87

**BESOIN D'ARGENT
CREDITPHONE SA**

Votre crédit par téléphone jusqu'à
Fr. 30'000. — en 48 h. sans caution,
pour salariés. Discretion absolue.
Téléphone (021) 35 13 28.

Multisols

linos - plastique - tapis
tapis de milieu - parquet

A. Grilli
Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules,
montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

TROUVÉ

un marchand de meubles qui
vend «en-dessous» des prix!
Meubles Graber - Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Laissez-vous séduire par le charme
d'une

ancienne maison rénovée

dans les Franches-Montagnes.
Séjour + manger (cheminée), 4
chambres, cuisine, bain-wc, douche-
WC, garage. Terrain: 1731 m².
Fonds propres nécessaires: environ
Fr. 150000.—

Liegenschafts. Etude immobilière

**werner engelmann**

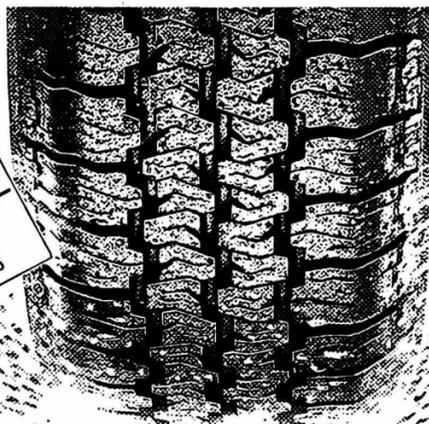
Biel
Am Wald 36

Bienne
Tél. (032) 25 04 04

... TOUJOURS MOINS CHER

**DISCOUNT
MEUBLES**

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
Le Crêt-du-Loche - ☎ 039/26 55 26

Le nouveau Semperit

Jugé BON
aux essais communs
de pneus d'été
TCS / ADAC 3/86

**sûr sous la pluie
maniable au freinage
le plaisir de rouler**

Vous obtenez tout le programme Semperit
chez:

2300 La Chaux-de-Fonds, René Gogniat,
Garage, Rue de la Charrière 15,
Tél. 039/28 29 76

et à tous les points de vente Adam Touring,
ainsi que chez votre garagiste ou chez
votre revendeur spécialisé.

AQUAGRIP SEMPERIT

Conservation de vos FOURRURES
AU TIGRE ROYAL NEUCHÂTEL

dans nos locaux
spécialement aménagés.

Réparations — Transformations par
fourreur diplômé

Le magasin**Jolie-Mode**

FRANÇOISE

Rue Neuve 2, ☎ 039/28 81 71,
La Chaux-de-Fonds, se charge de
la réception de vos fourrures.

SUISSE

Les attaques de Bruno Hunziker contre Pierre Aubert sont infondées Mais parlez donc plus fort, M. Aubert!

Les attaques du président du parti radical Bruno Hunziker contre les voyages diplomatiques du conseiller fédéral Pierre Aubert - «des voyages d'agrément» - sont complètement infondées. C'est l'avis de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national qui a consacré lundi plus d'une heure de discussions sur le manque d'information du Département des Affaires étrangères. «Informez mieux et plus souvent les députés et la presse» a dit à Pierre Aubert le président de la commission, le radical valaisan Bernard Dupont, «cela évitera au président de mon parti de dire des choses choquantes».

Manifestement, l'échec de l'adhésion de la Suisse à l'ONU a créé le choc chez les membres de la Commission des affaires étrangères: le peuple, mais aussi les députés, sont dans l'ignorance totale des éléments de notre politique extérieure, menée, rappelons-le, par le Conseil fédéral, selon la Constitution.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Illustration de cette ignorance crasse: lors du congrès radical tenu à Montreux, le 18 avril, le président du parti, Bruno Hunziker, y va de ses flèches acérées contre la politique étrangère de Pierre Aubert. En cette matière, relève M. Hunziker, il y a des traces de défiance entre le peuple et le gouvernement, «cela ne peut se réparer par des voyages diplomatiques ayant plutôt le caractère de voyages d'agrément et qui conduisent le plus souvent dans des pays ne présentant pas un intérêt particulier pour la Suisse».

Bernard Dupont, président de la Commission des Affaires étrangères, est horrifié par cet alignement de contre-vérités: sa commission vient précisément de délivrer un «satisfecit» à Pierre Aubert après une heure d'audition. Le conseiller fédéral les a convaincus de l'importance de discuter avec l'Inde des possibilités de rapatriement de réfugiés tamouls, aujourd'hui en Suisse, en direction du sud de l'Inde. Il a aussi plaidé de façon convaincante le besoin de coordonner l'aide humanitaire et l'aide au développement au Pakistan, dans les régions qui reçoivent des milliers de réfugiés afghans. Bons points pour Pierre Aubert, à l'unanimité.

Alors, la gaffe de Bruno Hunziker? «Un manque d'information, mais il aurait tout de même pu prendre contact avec des membres de la commission», reproche Bernard Dupont.

En fait, si Pierre Aubert s'en sort bien pour sa politique, la commission lui a décerné de très mauvaises notes pour son

manque d'information. «On explique mal les buts des voyages du chef du département, avant et après. Notre politique d'universalité, de solidarité et de disponibilité doit être intensifiée, pensons-nous, mais cela doit se traduire par des démarches que l'on explique», dit Bernard Dupont, «après tout notre diplomatie ne contient pas tant de problèmes secrets qu'il faille s'abstenir d'impliquer davantage le Parlement et le public».

Une «manie du secret», une «confidentialité exagérée» dont M. Aubert serait plus victime que coupable, car ce serait là une tendance naturelle, mais fâcheuse (voir le résultat de l'ONU) des diplomates entourant le chef du département. Recommandations de la commission au DFAE: multipliez les informations à la presse, publiez le programme des déplacements de M. Aubert longtemps à l'avance, coordonnez aussi les déplacements

des autres conseillers fédéraux qui baguenaudent sans que l'on sache si leurs voyages entrent dans les visées de notre politique étrangère (Delamuraz en Corée: qu'y faisait-il?).

Des recommandations que faisait déjà il y a trois ans Peter Ziegler, chef de la rédaction étrangère de la «Basler Zeitung», dans une thèse sur les déficiences de l'information diplomatique. A la base, un manque de professionnalisme. A la source, remarque-t-il, l'information est déjà vidée de sa substance, par souci de discrétion des diplomates, la presse la répercute donc sans grand enthousiasme et le public s'en moque.

Y. P.

Réaction du DFAE

«Nous faisons beaucoup, se défend Michel Pache, le chef de l'information du DFAE. Depuis une année, nous publions à l'avance tout le programme des déplacements de M. Aubert, nous tenons des séances d'information avant. Mais regardez le nombre de journalistes qui y participent, nous ne sommes pas payés de retour. Mais nous sommes conscients que bien des choses peuvent encore être améliorées; c'est pourquoi, à la demande de M. Aubert, à la fin de l'année dernière, nous préparons une nouvelle conception de l'information».

Protection des forêts

Franz Weber lance une seconde initiative

Lancée par Franz Weber, le 30 octobre 1984, l'initiative «Halte à la mort des forêts» a réuni les signatures nécessaires, mais trop tard pour qu'elles puissent toutes être validées dans les délais. Selon les indications fournies hier à Berne lors d'une conférence de presse, ce texte a recueilli 107.000 signatures. Etant donné cet échec juridique, Franz Weber et ses amis ont décidé de lancer encore une fois la même initiative, avec le même texte.

Seul le titre change: c'est désormais «Sauver nos forêts». L'initiative, qui sera publiée le 6 mai dans la Feuille fédérale, demande que les autorités prennent des mesures visant à ramener la pollution de l'air, de l'eau et du sol au moins au niveau de 1955. M. Weber n'exclut pas un retrait ultérieur: ce qui lui importe, a-t-il dit lundi à Berne, c'est de tenir

l'opinion et les autorités en haleine, afin que la lutte contre la pollution et le défrichage des forêts ne se relâche pas.

Interrogé sur l'échec de la première initiative, Franz Weber déclare qu'il avait l'intention de faire en février une grande campagne pour la faire aboutir. Mais il en a été empêché par d'autres obligations, notamment par la «campagne de calomnies» lancée contre lui. Le nouveau texte devrait aboutir d'ici cet automne. Chaque signataire de la première initiative va recevoir des listes. Un ordinateur sera utilisé. Les fonds nécessaires (au moins 200.000 francs, selon le président d'Helvetia Nostra), sont disponibles. (ats)

FAITS DIVERS

Dans le canton de Saint-Gall Indulgence pour des bandits

Hier devant le Tribunal cantonal, le procureur saint-gallois a requis des peines d'emprisonnement allant de 10 à 12 ans contre trois hommes accusés d'avoir battu à mort un vieillard de 85 ans. Ces voleurs ont été arrêtés en janvier 1985. Un peu plus tard, il sont reconnus avoir torturé le vieil homme en décembre 1984. Celui-ci refusait de leur remettre la clé d'un coffre.

Les accusés - deux frères de 51 et 47 ans et un troisième malfaiteur - pensaient que le vieillard dissimulait une grande somme d'argent chez lui. Masqués, ils ont pénétré dans l'appartement au milieu de la nuit. Manque de chance: le locataire s'est réveillé et défendu. Les malfaiteurs l'ont maîtrisé et attaché.

En fouillant le logement, ils ont découvert un coffre mural. Le vieillard a obstinément refusé de leur remettre la clé. Les voleurs l'ont piétiné, lui ont donné des coups de pied et l'ont frappé sur la tête avec un tiroir. Ces tortures ont duré pendant 90 minutes. Les voleurs, après avoir jeté le vieux locataire sur un lit, ont quitté les lieux en emportant 300 francs et des papiers valeurs qu'ils ont vendu pour 30 francs.

COLLISION FERROVIAIRE EN ARGOVIE

Une collision entre deux trains de la ligne Wyntental-Suhrental, dimanche soir entre Muhen et Oberntfelden (AG) s'est soldée par des dégâts avoisinant le million de francs. Les deux conducteurs de train et trois passagers ont été blessés et hospitalisés. Le lieu de l'accident a été remis en état au cours de la nuit. L'erreur humaine est à la source de cette collision, a relevé la police cantonale. Le conducteur du train qui roulait en direction de Schöftland aurait dû attendre sur une voie d'évitement le passage du train qui se dirigeait vers Aarau. Mais le conducteur a poursuivi sa course lentement sur cette voie. C'est à la sortie d'Oberntfelden, lorsqu'il s'est remis sur les voies normales, qu'il est entré en collision avec le train circulant en direction d'Aarau.

ALETSCHE: NUIT DE CAUCHEMAR

Seize alpinistes-skieurs partis dimanche après-midi de Belalp ont connu une nuit de calvaire dans la tempête et le froid dans la région d'Aletsch. Le groupe devait arriver en début de soirée à la cabane d'Oberaletsch. Ne les voyant pas venir, le gardien donna l'alerte. Douze d'entre eux réussirent à gagner finalement la

cabane dans la nuit tandis que quatre autres furent prisonniers du glacier. Ils souffrent de gelures.

Ce n'est que lundi vers midi qu'un hélicoptère d'Air-Zermatt parti de la base de Rarogne réussit à se poser sur le glacier à la faveur d'une éclaircie. Les sauveteurs ont ramené dans la vallée les quatre rescapés ainsi que deux autres skieurs partis à leur secours. Deux personnes ont été conduites à l'hôpital. L'un des blessés y est mort peu après. A noter qu'on avait déconseillé cette course ce week-end en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

LA LIGNE DU LÖTSCHBERG À NOUVEAU INTERROMPUE

Une avalanche a à nouveau interrompu la circulation des trains sur la ligne du Lötschberg, lundi après-midi, près de Goppenstein (VS). Par ailleurs, les mauvais temps continuent à causer des surprises en Valais. Hier, Zermatt fut isolé du reste du canton durant une grande partie de la journée. En raison du danger, on dut suspendre tout trafic tant routier que ferroviaire durant des heures. De rares trains ont circulé. En fin d'après-midi, il fallut à nouveau, en raison du danger, stopper tout trafic par rail et par route. (ats, ap)

Zurich: manipulations génétiques abusives

Le Grand Conseil zurichois s'est longuement occupé lundi de technologie génétique. Une députée socialiste avait déposé une interpellation demandant que l'Etat réglemente ce domaine. M. Alfred Gilgen, directeur de l'Instruction publique, s'y est opposé, relevant que des mesures ont déjà été prises pour éviter des manipulations abusives.

Dans le secteur des laboratoires, disait l'interpellation, on essaie de déterminer par un «screening génétique» ce qui peut le mieux résister aux atteintes nocives de l'environnement, au lieu d'essayer d'améliorer ce qui, dans cet environnement, est nuisible. Des expériences sur des fœtus risquent de relancer la discussion sur le «droit à la vie». Enfin, on peut redouter des expériences génétiques sur l'être humain, analogues à celles que

l'on pratique sur les animaux et les plantes.

Certains savants, disait encore la députée socialiste, agissent dans ce domaine avec cynisme, ne cherchant que le profit. Même son de cloche chez un député PDC, qui a condamné ces «expériences sans conscience».

Chez les radicaux, on s'est montré moins pessimistes, relevant que l'Etat n'avait pas à réglementer ce domaine, et que Zurich ne saurait imposer sa loi aux scientifiques du monde entier. Et M. Gilgen, de son côté, a cité l'exemple «utile» des examens qui permettent, avant la naissance, de diagnostiquer de graves maladies héréditaires. Il relevé aussi que l'Académie suisse des sciences médicales avait qualifié d'inadmissible les expériences de technologie génétique sur l'être humain. (ats)

Compte d'Etat 1985 de la Confédération «Peu satisfaisant», dit le Conseil fédéral

Le Conseil fédéral estime que le résultat du compte d'Etat 1985 de la Confédération est «peu satisfaisant». Les finances fédérales connaissent toujours des problèmes structurels est la Confédération ne saurait accepter une réduction substantielle du volume global de ses recettes si elle veut éviter une nouvelle et sérieuse aggravation de sa situation budgétaire. C'est en substance ce qu'indique le gouvernement dans son message à l'intention des Chambres sur le compte d'Etat 1985 publié lundi à Berne.

Le compte financier 1985 de la Confédération dont les principaux chiffres sont connus depuis la fin février déjà, présente 22,185 milliards de francs de recettes et 22,881 milliards de dépenses. Il boucle donc avec un déficit de 696 millions.

Par rapport à 1984, les dépenses ont progressé de 1,237 milliard ou de 5,7%, soit à peu près dans la même proportion que la croissance estimée de l'économie. L'augmentation des recettes (4,7%) a été plus faible et, pour la première fois depuis 1979, le montant des recettes a été de 46 millions inférieur à la somme budgétée.

Le montant non utilisé des crédits de paiement - 865 millions - est élevé et

dépasse les 832 millions de crédits ouverts par les suppléments au budget.

Le compte général dont le solde est comparable avec le compte de résultat d'une entreprise privée, indique un déficit de 1,061 milliard, soit 258 millions de plus que les 803 millions budgétés ou 30,7% de plus que les 812 millions de déficit de 1984. Le découvert du bilan s'élève ainsi à 18,439 milliards.

Le compte d'Etat 1985 confirme que la situation financière de la Confédération s'est nettement améliorée par rapport aux années septante. Ceci dit et bien que les prévisions du budget 1986 soient positives, le résultat du compte 1985 n'en demeure pas moins peu satisfaisant de l'avis du Conseil fédéral. Les déficits du compte financier et du compte général ainsi que la dette ont en effet augmenté en dépit de gros efforts d'économies et malgré une conjoncture économique favorable.

Par ailleurs, les problèmes structurels des finances fédérales demeurent. Les paiements élevés d'intérêts et la part considérable des dépenses fixées par la législation ont continué de limiter la marge de manœuvre. Du côté des recettes, l'introduction des nouvelles taxes routières et le produit exceptionnellement élevé des droits de timbre sont à l'origine de la plus grande partie de la progression des recettes.

De 1970 à 1985, les recettes fiscales de la Confédération sont passées de 8,0 à 9,1% du produit intérieur brut alors que la charge fiscale passait en Suisse durant la même période de 23,8% à 32,0%. La croissance des recettes de la Confédération aurait été inférieure à celle de l'économie sans les relèvements d'impôts votés depuis 1970.

Les dépenses figurant au compte financier 1985 indiquent que la défense nationale a absorbé 5,043 milliards, soit

84 millions de moins que budgété et 13,1% de plus qu'en 1984. La prévoyance sociale a coûté 4,889 milliards (+ 70 millions par rapport au budget, + 3,1% par rapport à 1984), les communications et l'énergie, 3,474 milliards (+ 36 millions + 7,7%) l'agriculture et l'alimentation, 2,007 milliards (+ 158 millions + 1,8%) l'enseignement et la recherche, 1,863 milliard, (- 56 millions + 4,8%) tandis que les dépenses du service financier atteignaient 2,719 milliards (-26 millions + 0,4%).

Les recettes du compte financier 1985 montrent que l'impôt sur le chiffre d'affaires a rapporté 6,777 milliards, soit 73 millions de moins que budgété et 5,4% de plus qu'en 1984. L'impôt fédéral direct a rapporté 4,754 milliards (-146 millions - 1,6%), l'imposition des carburants, 2,501 milliards (-39 millions + 1,4%), les droits de timbre, 1,874 milliard (+ 324 millions + 29,5%), l'impôt anticipé, 1,822 milliard (- 28 millions - 10,4%), les droits d'entrée, 910 millions (-20 millions + 2,4%), l'impôt sur le tabac, 838 millions (+ 38 millions + 7,0%). La vignette a rapporté 151 millions, soit 129 millions de moins que les 280 millions prévus au budget. La taxe poids lourd a elle aussi rapporté moins que prévu: 112 millions au lieu de 158.

(ap)

Energie hydraulique

Le gouvernement se jette à l'eau

La nouvelle loi sur la protection des eaux, actuellement en préparation, n'entrera probablement pas en vigueur avant 1989. Le gouvernement suisse, au moyen d'un arrêté fédéral, souhaite empêcher qu'un développement accéléré de l'exploitation de l'énergie hydraulique détruise des sites et des biotopes jusqu'à cette date.

Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a soumis lundi un projet de réglementation transitoire aux cantons. Ceux-ci devront faire part de leurs remarques avant la fin du mois de juin. Le projet d'arrêté prévoit que toute concession, nouvelle ou renouvelée, devra désormais être assortie d'une réserve concernant les débits minimums.

Il est difficile d'évaluer les coûts de cet arrêté, selon le DFTCE. La limitation des volumes d'eau exploitables risque de toucher avant tout les cantons et les communes. Elle réduirait non seulement leur produit des redevances hydrauliques, mais encore les impôts.

La loi actuelle sur la protection des eaux, vieille de 15 ans, ne concerne pratiquement que la qualité de l'eau. En

acceptant un nouvel article constitutionnel en 1975, le peuple a exprimé sa volonté d'instituer une protection «quantitative», c'est-à-dire de préserver des débits minimums.

Le conseiller national Willy Loretan (prd/AG) et 44 autres députés ont déposé une motion en décembre 1983 demandant une intervention préventive du Parlement. Des organisations écologiques et des associations de pêcheurs ont d'autre part déposé l'initiative populaire «pour la sauvegarde de nos eaux», munie de plus de 176.000 signatures, en octobre 1984.

En mars de la même année, le gouvernement a exprimé des réserves quant à la motion qui aurait pratiquement interdit l'octroi de nouvelles concessions. En juin 1985, le Conseil national a transformé cette intervention en un postulat moins contraignant, malgré l'opposition de représentants des régions de montagne, particulièrement intéressés par la production de l'énergie hydraulique. Si tout va bien, l'arrêté fédéral entrera déjà en vigueur le 1er juillet 1987. (ap)

Günther Tschanun Des affiches partout

Les premières affiches avec le portrait de Günther Tschanun, le quadruple meurtrier, ont été collées en ville de Zurich hier. Elles portent un double portrait, l'un avec lunettes, l'autre sans, et le montant de la récompense de 10.000 francs pour la capture de l'homme. Quatre mille affiches seront expédiées dans tout le pays. La police a perdu la trace de Tschanun à Baden. (ats)

OFFRES D'EMPLOIS

A. QUINCHE & C^{IE} S. A.

Nous désirons engager pour tout de suite ou à convenir, un

mécanicien faiseur d'étampes

(boîtes de montres)

Nous demandons une expérience de plusieurs années et offrons:

- place stable;
- travail intéressant et varié;
- horaire libre;
- salaire en rapport avec les capacités.

Les intéressés sont priés de prendre contact ou d'adresser leurs offres à:

**A. QUINCHE & CIE SA, 106, rue de la Serre,
CH-2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 12 73.**

GE SA

GROUX SA
2000 Neuchâtel 8,
Gouttes-d'Or 40,
☎ 038/24 38 38-39.

cherche

monteurs électriciens

avec CFC.

Libres tout de suite ou à convenir.
Prendre contact par téléphone.

Aide-comptable

Nous vous proposons un emploi tout de suite jusqu'au mois de juillet.

Appellez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérim avec des pros: ADIA
Postes fixes et temporaires

Secrétaire

bonne expérience dans la sténo-dactylo, est cherchée tout de suite. Emploi à mi-temps.

Appellez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérim avec des pros: ADIA
Postes fixes et temporaires

**Restaurant moderne
de La Chaux-de-Fonds**
engage pour fin juin

chef de cuisine

Bon salaire. Excellentes conditions de travail. Discrétion garantie, réponse assurée.
Faire offre sous chiffre 91-149 à ASSA
Annonces Suisses SA, case postale 950,
2301 La Chaux-de-Fonds

LIBRE EMPLOI

Nous cherchons pour postes
FIXES OU TEMPORAIRES

couvreur
sachant travailler seul

peintre en bâtiment

maçon + aide

installateur sanitaire

monteur en chauffage

électricien
pour bâtiment

manœuvre
avec expérience du chantier
Avec permis valable B/C.
Conditions intéressantes.
Contactez-nous au plus vite.

038/24 00 00

Très bons salaires pour:

**employé(e)s
de commerce A-Z**

☎ 032/22 01 04

Nous cherchons

maçons A + B

carreleurs

menuisiers

ferblantiers

**monteurs
en chauffage**

OK PERSONNEL SERVICE SA
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

**Université
de Neuchâtel
Faculté des lettres**

MISE AU CONCOURS

Un demi-poste de
**chargé d'enseignement
d'orthophonie**

est mis au concours à la
faculté des lettres de l'Univer-
sité de Neuchâtel.

**Entrée en fonction: 1er octobre
1986**

Conditions: expérience pratique étendue

Traitement: légal

Obligations: légales

Les candidatures, avec curriculum vitae, diplômes, liste de publications éventuelle et références, doivent être adressées, au Département de l'Instruction publique du Canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 mai 1986

Une fiche de renseignement et des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du directeur des Cours pour la formation d'orthophonistes, Université, Avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel; ☎ 038/25 41 71



C'est complètement fou! Il existait déjà trois modèles de la Lancia Y10. Et voici que ce petit bolide totalement effronté se présente en quatrième version. Tout aussi enthousiasmante et avant-gardiste dans la forme, un tout petit peu moins luxueuse mais résolument meilleur marché.

En plus de ce style et de cette classe propres à Lancia, vous trouverez des ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière, des rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur et une garantie de six ans contre la corrosion. Ses vastes portières et son étonnant système d'effacement des sièges avant permettent à vos passagers de prendre place à l'arrière sans contorsions douloureuses.

Les meilleurs stylistes ont habillé la Lancia Y10 et les meilleurs techniciens l'ont pourvue d'une mécanique à la pointe du progrès. Ils ont construit un moteur totalement nouveau, le Fire, extrêmement léger, robuste, d'une fiabilité absolue et d'un entretien simple et rapide. De plus, il est tellement économique que sa consommation n'est que de 4,2l aux 100 km (normes EEC).

Alors, il est plus que temps de faire connaissance de cette nouvelle Lancia Y10. Essayez-la!

Lancia Y10 Fire.

Toutes les autres petites voitures
vous paraissent soudain quelque
peu désuètes.

Fr. 11 300.-

LANCIA Y10

Y10 Fire, 45 cv, 145 km/h, Fr. 11 300.-. Y10 Fire LX, 45 cv, 145 km/h, Fr. 12 550.-. Y10 Touring, 52 cv, 155 km/h, Fr. 13 700.-. Y10 Turbo, 85 cv, 180 km/h, Fr. 15 400.-. Financement et leasing avantageux par FIAT CREDIT SA.

GARAGE DES 3 ROIS SA **La Chaux-de-Fonds** **Le Locle** **Neuchâtel**
Boulevard des Eplatures 8 Rue de France 51 Pierre-à-Mazel 11
☎ 039/ 26 81 81 ☎ 039/31 24 31 ☎ 038/ 25 83 01

tourne-disques


Honegger: Symphonie No 1 Pastorale d'Été
 Mouvements symphoniques

Orchestre Symphonique de la Radio Bavaroise, dir. Charles Dutoit.

Erato NUM 75.254.

Qualité technique: bonne.

Après une inauguration très remarquée («Liturgiques» et «Di tre re»), Ch. Dutoit poursuit son intégrale des symphonies d'Arthur Honegger. Demeurée très longtemps à l'écart, la première n'a pas encore quitté la place trop discrète qu'on lui assigne. Privée de scherzo et terminée par un andante tranquillo, elle reflète à la fois le respect de la tradition et le goût de l'innovation. La sereine *Pastorale d'Été* est demeurée l'une des plus charmantes pages de son auteur. L'une des plus connues peut-être aussi avec *Pacific 231*. *Rugby* est quelque peu oublié alors que le troisième mouvement symphonique, probablement victime d'une absence de sous-titre, n'a jamais bénéficié d'une large audience. Excellente prestation de l'orchestre surnommé et lecture très approfondie de Dutoit dont on aurait pourtant attendu plus de relief en certaines circonstances.

Honegger: Antigone

G. Serres. Cl. Verneuil. J. Collard. A. Vessières. J. Giraudeau. Chœurs de la RTF. Orchestre National, dir. Maurice Le Roux.

Bourg BG 3015. Enregistrement public (1960).

Qualité technique: moyenne.

Ces derniers mois, une représentation au Théâtre municipal de Lausanne et un disque français ont remis à l'honneur *Antigone*, tragédie musicale à laquelle le compositeur travailla durant trois ans. Le texte de Cocteau (librement adapté de Sophocle) n'apparaît pas comme une réussite majeure. Quand on ajoutera que la musique est, d'un accès relativement difficile, on comprendra que l'œuvre ne bénéficie pas de la popularité du *Roi David*. «La tension incessante des conflits émusse à la longue les sensations», note très justement P. Meylan dans son excellent ouvrage consacré à Honegger (*L'Age d'Homme*). Cela dit, la densité et la tension de l'œuvre n'en demeurent pas moins saisissantes. Un disque actuellement sans concurrence, perpétuant un concert public très applaudi.

Bax: Poèmes symphoniques

Orchestre de l'Ulster, dir. Bryden Thomson.

Chandos ABRD 1066. Numérique. Qualité technique: fort bonne.

Sur le Continent, certains musiciens anglais demeurent totalement ignorés. En dépit d'une très abondante production, Sir Arnold Bax (1883-1953) est de ceux-là. La marque Chandos, qui fait un effort pour remettre à l'honneur ce compositeur fréquemment inspiré par l'Irlande, va-t-elle voir ses efforts récompensés? Elle a en tout cas décidé de bien faire les choses en confiant cette réhabilitation à des interprètes très qualifiés.

Bax a écrit un certain nombre de poèmes symphoniques qui ont, depuis peu, fait l'objet d'un second disque. Le premier, que nous mentionnons ici, regroupe *November Woods*, *The Happy Forest*, *The Garden of Fand* et *Summer Music*. L'ombre de Debussy semble planer sur quelques passages jusque dans l'orchestration, sans toutefois que le génie de Claude de France ne se trouve égalé. Un style plus incisif et parfois mieux défini aurait probablement déjà permis à ces œuvres évocatrices de franchir la Manche.

J.-C. B.

«Alice» création d'un spectacle avec des enfants

Ce n'est pas un opéra, pas davantage du théâtre ou un concert, il s'agit de quelque chose de nouveau, proche d'une conception cinématographique de la mise en scène.

Le projet a plusieurs origines. Au départ, il s'agissait de la création d'un chœur d'enfants. Ensuite, l'idée est venue qu'il fallait y ajouter un jeu théâtral. C'est assurément une expérience enrichissante pour des enfants que de pouvoir profiter simultanément d'un enseignement musical et théâtral. Pour éviter que l'aventure soit hasardeuse, les protagonistes se sont entourés de membres conseils, prêts à les informer des problèmes coutumiers à l'élaboration de spectacles, disposés à répondre aux interrogations qui pourraient survenir en cours de préparation.

Après un an de travail à l'aula du Mail à Neuchâtel, tous les mercredis après-midi plus un week-end, consacré à l'étude, toutes les deux à trois semaines, le spectacle est, aujourd'hui, bien avancé. La musique est travaillée, mémorisée, la mise en scène réalisée pour un tiers.

Les représentations auront lieu pendant les prochaines vacances d'automne. La «première» publique se déroulera au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, le 30 septembre. Une tournée est prévue entre le 5 et le 19 octobre à Lausanne, Genève, Fribourg, Delémont, Nyon, Bâle. Ces spectacles seront précédés de «scolaires» dans le canton.

L'HISTOIRE

Le thème de l'ouvrage est tiré «d'Alice au pays des merveilles» de Lewis Carroll. Yves Senn, initiateur du projet, en a fait une adaptation très libre. Etudiant en lettres et en musique, il donne des cours de pose de voix aux enfants, s'occupe de l'organisation, de la direction musicale des spectacles.

Que fait une petite fille lorsqu'elle veut oublier le monde et caricaturer la réalité? Sur son lit, elle laisse tomber le livre qui l'ennuie, saisit ses poupées, ses jeux, ses animaux en peluche, les glisse sous son drap et, à son tour, se recouvre du tissu. La scène devient un monde de rêve.

Alain Corbellari, étudiant au Gymnase cantonal et au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, a composé la musique qui alternera avec des airs extraits des «Contes d'Hoffmann» de Jacques Offenbach. L'orchestre - composé de onze musiciens, jeunes professionnels ou étudiants des classes professionnelles du Conservatoire neuchâtelois - évolue sur scène, installé dans les plumes de l'oreiller d'Alice. La mise en scène est assumée



Groupe en répétition

expositions

Hafis Bertschinger à la Galerie des Amis des Arts


Synthèse de différentes cultures, une œuvre de Hafis

Hafis Bertschinger est né au Liban de père zurichois et de mère libanaise, il y a vécu jusqu'à l'âge de douze ans. Par la suite il a beaucoup voyagé, beaucoup étudié dans différents pays, Grande-Bretagne, France, Etats-Unis, Suisse.

De ses voyages en Espagne, Maroc, Amérique du Sud, Hafis Bertschinger a rapporté une manne précieuse, qui reflète ses préoccupations artistiques et spirituelles, sous forme de sculptures, terre cuite, bronze, bois, sous forme de peintures et dessins dont un «triptyque paravent Tornado», des papiers sculptés.

Personnalité aux multiples aspects, synthèse de différentes cultures, sculpteur et peintre, Hafis Bertschinger expose à la Galerie des Amis des arts.

D. de C.

● Galerie des Amis des arts, Neuchâtel tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 4 mai.

Zaline à la Galerie 2016
Il a dessiné des têtes

«J'aurais pu dessiner de vertes saute-relles, mais je n'en fréquente guère...» commente l'artiste, lui-même.

Étonnant à chaque fois qu'il se présente au public, Zaline, s'est plongé dans la foule. Des indices avaient déjà jalonné cette approche particulière: tête d'homme démesurée, regards ouverts tout grands sur l'effroi, visages et profils rudoyés dans le trait âpre. Ici, par plus de cinquante étapes d'une descente aux enfers, c'est dans la multitude qu'il se noie. Littéralement, dans la portée objective d'une ambiance inquiétante, sorte de déraison; mais plastiquement, parce que l'artiste n'est pas de tempérament morbide, et qu'en plus, la couleur ça l'attire, ça l'entraîne au-delà du message, c'est presque de la gaieté qui prévaut.

«Zaline est sans nul doute à un tournant important, remarque M. A. Petit-pierre, directeur de la Galerie. Cette voie-là doit être approfondie».

Elle est de qualité, c'est certain. On y voit l'artiste user toujours des symboles qui font son essence et son intérêt, mais avec une sorte de sublimation prometteuse. Par les coloris, par cette accumulation de têtes, de visages qui se fondent peu à peu dans la construction même du tableau, Zaline a fait le bond, plus loin.



S'éloigne-t-il d'un réalisme, «travaillé», transcende-t-il l'anecdote? Peut-être, mais toute interprétation ne peut qu'être subjective. On ressent toutefois que plus avant de la perception d'un message, plus loin que la transcription d'un univers, il a atteint cette zone indicible où la toile vit par elle-même, devient en soi un univers. Avec des vibrations propres, une structure interne qui ne s'appuie plus essentiellement sur son sujet. Dans ce chemin-là, toujours passionnant, on aimerait poursuivre avec lui. Il a confirmé son talent de plasticien, ses dons de coloriste; il a gardé quelque part son sens de la mesure, par bonheur! N'a pas failli non plus à son cri primal, en quelque sorte, et toujours répété. (ib)

● Jusqu'au 18 mai 86. Galerie 2016 Hauterive, mercredi à dimanche 15 à 19 h; jeudi 20 à 22 h.

à l'agenda

Cinq concerts à l'enseigne du 23e Printemps musical de Neuchâtel

Le Printemps musical de Neuchâtel, prolongeant agréablement la saison musicale, est une manifestation appréciée des mélomanes. Depuis 23 ans ceux-ci répondent fidèlement à l'invitation que leur adressent les organisateurs.

Le concert d'ouverture aura lieu mercredi 30 avril, il aura pour cadre le Musée d'art et d'histoire et accueillera le Quatuor Modigliani dans des œuvres de Mozart, Schubert et Brahms.

Samedi 3 mai, au Temple du Bas, les 80 musiciens de l'Orchestre symphonique suisse de jeunes, dirigés par Andreas Delfs, joueront Charles Ives, Beethoven, concerto pour piano et orchestre No 4 op. 58, soliste Jean-Baptiste Müller, et Robert Schumann, symphonie No 3 op. 97 dite «Rhénane».

Dimanche 4 mai à 17 h, l'heure musicale de la Radio Suisse romande transmettra en direct sur les ondes d'Espace 2, le concert au cours duquel on découvrira les talents de Wolfgang Manz, pianiste et Annick Roussin, violoniste dans un programme de sonates de Leclair, Beethoven et Fauré. Ce concert aura lieu à la salle du Faubourg de l'Hôpital 24.

C'est la salle des Chevaliers du Château de Boudry qui accueillera, mardi 6 mai, les membres du Swiss clarinet players dans un programme - Beethoven, Donizetti, Harvey, Albinoni, Tischhauser et Farkas - qui se prolongera, grâce à l'hospitalité de l'Office des vins de Neuchâtel et fera découvrir aux artistes et au public les richesses des crus de ces régions.

C'est l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, sous la direction du chef invité Uri Barnea qui mettra fin à ce cycle de concerts. Les musiques canadienne et suisse (René Gerber) seront à l'honneur. Ce dernier concert se déroulera à la Colégiale.

Tous les concerts, sauf celui de dimanche 4 mai, débutent à 20 h 30. D. de C.

Voix et instruments au Conservatoire

Dans le cadre des tournées d'interprètes de l'Association des musiciens suisses (AMS) Katrin Graf, soprano, Anna-Katharina Graf, flûte, Elmar Schmid, clarinette, Raffaele Altweg, violoncelle, Rainer Boesch, piano, feront escale mardi 29 avril à 19 h 30 au Conservatoire.

Le programme met en évidence des pages romantiques, impressionnistes et modernes.

Franz Schubert «Der Hirt auf dem Felsen», pour voix, clarinette et piano, Frank Martin, «Drey Minnelieder», pages composées en 1960, Hans Ulrich Lehmann, président de l'AMS, «Canticum II», pour voix et instruments ad libitum, œuvre écrite en 1981, Rainer Boesch, «Skizzen», pour flûte et piano, Max Reger, andante et variations, op. 131 c pour violoncelle seul, Maurice Ravel, «Chansons madécasses». Ce cycle ravélien est exemplaire dans le genre, l'orchestration flûte, violoncelle et piano, est réduite à sa plus simple expression, la voix chante à peine et son récitatif paraît étrangement indifférent aux paroles déclamées, mais l'indépendance apparente des lignes n'exclut pas l'ajustement parfait de la voix aux rythmes.

Ce concert sera le dernier de la saison 1985-86 des Heures de musique du Conservatoire. D. de C.

Exposées au Château de la Riedera
Anciennes dentelles

Un choix de dentelles faites à la main ou à la machine, datant des XVIIIe, XIXe et début du XXe siècles sont exposées au Château de la Riedera à Essert près de Fribourg. Parmi les ouvrages, provenant de collections privées, on admirera des dentelles au fuseau, ou à l'aiguille, des robes, blouses, capes, petits bonnets, robes de baptême, nappes et multitude d'autres petits objets.

L'exposition se situe dans la perspective d'éveiller l'intérêt pour la dentelle suisse faite à la main et de combattre la disparition du métier de dentellière, métier qui nécessite patience et fantaisie.

Une abondante littérature concernant la dentelle ancienne pourra être consultée pendant la durée de l'exposition. (DdC)

● Tous les jours, dimanche inclus de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.





Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Ne manquez pas l'échange de points qui a lieu comme suit:



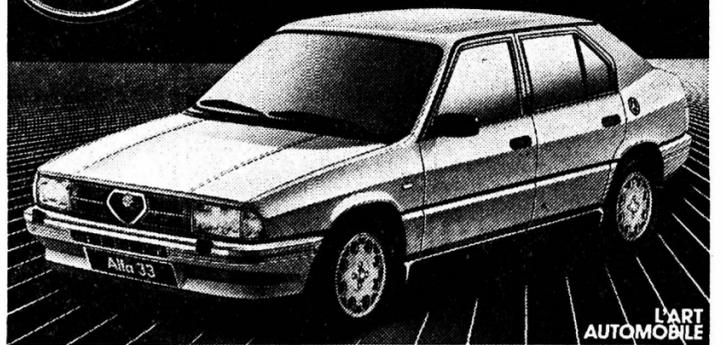
**jusqu'au mercredi 30 avril
à COOP CITY La Chaux-de-Fonds
et le 1er mai au Centre COOP
Le Locle.**

Profitez des actions et des points AVANTI supplémentaires qui vous sont accordés par nos partenaires

biscuits **Oulevay**® et fromages BAER



Alfa 33 Quadrifoglio Verde.
Sous le signe des performances.



Le modèle super-sportif avec 105 chevaux fougueux. Venez l'essayer chez nous!



**GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

Fritz-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77



L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS



Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

Nous cherchons pour notre service de vente, un

employé de commerce

si possible bilingue français-allemand.

Des connaissances techniques seraient un avantage.

Les personnes intéressées par un travail varié au sein d'une équipe jeune et dynamique sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à **ACIERA SA, 2400 LE LOCLE.**

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

engagerait pour son département acier, un

aide-mécanicien

pour réglages et production traditionnelle
+ CNC, formation éventuelle dans nos ateliers

Prière de prendre rendez-vous par téléphone

Votre journal:
L'IMPARTIAL

Maison de la place cherche

jeune employé de bureau

pour travaux divers et sachant conduire un véhicule léger, à temps complet.
Entrée au plus vite.
Ecrire à case postale 569,
2301 La Chaux-de-Fonds

kummer

fabrique de machines

Nous produisons des machines-outils de haute précision dont le degré d'autonomie varie selon les applications. Pour compléter l'effectif de notre bureau de construction mécanique, secteur automatisation, nous cherchons à engager un

ingénieur ETS en qualité de constructeur

ayant si possible quelques années de pratique.

Si vous êtes intéressé à ce poste, veuillez adresser votre offre avec curriculum vitae et photo à la direction de:

Kummer frères S.A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52



Nous cherchons pour notre siège de Lausanne et nos maisons affiliées

Aux Armourins à Neuchâtel
Au Printemps à La Chaux-de-Fonds
Innovation à Porrentruy

des

chefs de zone

hommes ou femmes (responsables de plusieurs rayons).

Secteurs:
HARDWARE - TEXTILE - ALIMENTATION.

D'intéressantes responsabilités et possibilités vous attendent:

- développement du chiffre
- gestion et rotation du stock
- organisation des promotions
- formation et direction du personnel.

Votre esprit d'entreprise et d'initiative pourra pleinement se réaliser dans l'action et la réflexion. Par ailleurs, votre dynamisme et vos talents de vendeur(euse) vous permettront, par le biais d'une bonne animation du secteur attribué, d'atteindre les objectifs fixés.

Age souhaité: 25 à 35 ans.

Possédez-vous une telle personnalité? Dans l'affirmative, n'hésitez pas à envoyer vos offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, photographie, copies de certificats et références) à la

**Direction du personnel des
GRANDS MAGASINS INNOVATION SA,
case postale, 1002 Lausanne**

qui vous offrira une large possibilité de formation continue, une évolution de carrière à la mesure de vos capacités, une rémunération intéressante et, bien entendu, de nombreux avantages sociaux.

innovation

LE THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND
cherche

COUTURIÈRES

de début mai à mi-juin pour la réalisation des costumes de son prochain spectacle.
☎ 039/23 74 43 de 14 à 18 heures.

Sécurité = Securitas

SECURITAS
engage pour La Chaux-de-Fonds
**GARDES
AUXILIAIRES**
pour service manifestations
et de surveillance.

**SECURITAS SA, place Pury 9,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 45 25**

Heureusement, il y a Securitas.

Henri Paratte & Cie
Habillage de la montre 2336 Les Bois

cherche

1 employé(e) de commerce

pour son département import-export date d'entrée : tout de suite ou à convenir

1 employée de bureau

âge idéal: 20-30 ans

date d'entrée: tout de suite ou à convenir

2 apprentis(es) de commerce

date d'entrée: le 11 août 1986

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au service du personnel

ISMÉCA SA
Automatisation
Helvétie 83
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 21 25

Nous cherchons:

monteurs en appareils électroniques

pour le montage et le câblage de nos machines et de nos coffrets de commande.

Prendre rendez-vous par téléphone.

Horaire libre.

Entrée immédiate ou à convenir.

Mécaniciens de précision

expérimentés dans le montage et la mise au point d'automates d'assemblage, avec si possible connaissances en pneumatique.

Fraiseur

expérimenté, avec connaissances en CNC souhaitées.

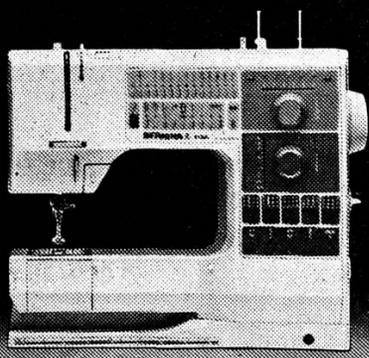


2400 Le Locle. Prendre contact avec S. Butscher,
☎ 039/26 67 67,

La grande nouveauté!

Intelligente comme un ordinateur, mais aussi simple qu'une Bernina: voici la nouvelle Bernina 1130. Faites-en vous-même l'expérience en demandant une démonstration convaincante à l'agent Bernina.

BERNINA 1130
La couture, source de joies nouvelles.

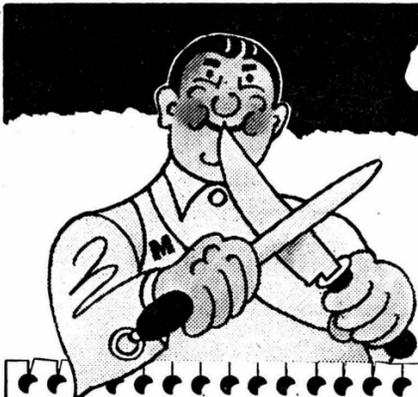


M. THIÉBAUT

Léopold-Robert 31 - ☎ 039/23 21 54
La Chaux-de-Fonds

BESOIN D'ARGENT

prêt jusqu'à 30000.-
dans les 48 h, pour salarié,
discrétion absolue, sans caution.
☎ 039/23 27 72



Economies actives:



de notre choix de spécialités du Tessin
dans tous nos magasins, dès mercredi 30 avril

Salami Nostrano

«comme à la ferme»
pièces de 400-600 g

les 100 g ~~2.60~~

2.20

Mortadelle géante

les 100 g ~~1.10~~

-.95

jusqu'au samedi 3 mai

Jambonneaux

de porc, salés

le kg ~~9.-~~

6.50

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG



Renault 5 GTL

1981, 5 portes
expertisée
Fr. 3900.- ou
Fr. 91.- par mois
☎ 037/62 11 41

Ford Ltd Break

1983, 50000 km
expertisée,
Fr. 16900.- ou
Fr. 397.- par mois
☎ 037/62 11 41

OFFRES D'EMPLOIS



Pour poste de confiance,
avec travail très varié,
nous cherchons un

compositeur-typographe

connaissant le montage
et la caméra.

Offres écrites.

Imprimerie Zwahlen

Willy & François Zwahlen + Lucien Fumeo
Tél. 33 54 33. Plage 12. 2072 Saint-Blaise

Pour un de nos importants
postes de vente de la ville de
La Chaux-de-Fonds, nous
cherchons:

une gérante

habile et consciencieuse
Formation assurée par nos
soins
Entrée en fonction immédiate
ou à convenir

Veillez adresser vos offres de ser-
vice, accompagnées des documents
habituels à Publicitas, sous chiffre,
14-544372, 2800 Delémont

JOLIAT-INTERIM

2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 58

Nous cherchons pour tout de suite
ou pour date à convenir

personnel féminin

suisse ou avec permis valable pour
découpage de cadrans.

Places stables et bien rémunérées.



Votre agence pour l'emploi
039/23 27 27 Tél. 952 134 Jol CH

GALVASOL SA

Ravin 19,
La Chaux-de-Fonds,
cherche pour entrée immé-
diate ou à convenir

CHEF MÉCANICIEN

capable d'assumer la res-
ponsabilité d'un atelier.
Veillez prendre contact
par téléphone au
039/28 71 77.

En une nuit.

Vos documents arrivent dans les principales villes d'Europe
et à New York. Avec DHL Express Document.

Grâce au nouveau service
Express Document, DHL rend
possible ce qui était impossible.
Nous passons prendre vos
envois urgents aujourd'hui à
votre bureau et demain matin
première heure ils sont déjà
remis au destinataire. Un service
sûr et fiable, d'un bureau à
l'autre. Pour le prix unique de
Fr. 69.- par enveloppe Express
Document pouvant contenir
env. 20 pages A4.

Pour ce même prix, nous
acheminons aussi vos documents
dans toutes les autres villes des
USA dans les plus brefs délais.

Téléphonez-nous et demandez
le service **Express Document**
ou envoyez le coupon
ci-dessous.
Nous arrivons!



Veuillez m'envoyer votre brochure sur le nouveau service.

Nous désirons la visite d'un de vos représentants.

Nom/Prénom: _____

Société: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Envoyer à: DHL SA, avenue d'Aire 40, 1211 Genève



Quand vous voulez. Où vous voulez.
Dans le monde entier.

Basel, 061/22 6177. Bern, 031/24 54 64. Genève, 022/44 44 00. Lausanne, 021/25 81 33.
Lugano, 091/57 20 20. St. Gallen, 071/25 22 11. Zug, 042/3195 95. Zürich, 01/30116 00.

FORTUNA

Lebens-Versicherungs-Gesellschaft Zurich
Compagnie d'Assurances sur la vie Zurich

Pour sortir de la routine...

Vous pouvez vous entraîner avec une équipe de football amé-
ricain, ou suivre des cours de cuisine végétarienne, ou encore
fréquenter une bande de punks branchés.

Notre dynamique compagnie d'assurance vous offre une autre
possibilité en optant pour un poste de

représentant

pour la région de La Chaux-de-Fonds.

C'est pour vous la garantie d'un job intéressant avec un
salaire au-dessus de la moyenne, d'horaires variés, d'une
organisation indépendante avec plus de liberté, en bref... de
sortir de la routine.

Un premier contact avec nous, vous permettra de connaître
les conditions très avantageuses que nous vous offrons.

Veillez adresser vos offres à la Direction de l'agence géné-
rale pour le canton de Neuchâtel, 11, rue de la Serre,
2000 Neuchâtel ou téléphonez au 038/24 44 68 pour
prendre rendez-vous.

Merci d'adresser vos offres à:



FRED SANTSCHI
Agent général
Rue de la Serre 11, Neuchâtel
Tél. (038) 24 44 68/69

PUBLICITAS - L'EXPRESS

ECONOMIE

L'essor mirobolant de Miami

Lorsqu'en 1968 le Parti républicain tint ses assises à Miami et chargea Richard Nixon de conquérir en son nom la Maison-Blanche, il semblait que cette région n'aurait jamais à offrir que du sable et du soleil à ses visiteurs. Le tourisme constituait en effet l'industrie principale de la Floride et se transformait à vue d'œil en un gigantesque asile pour personnes du troisième âge. Des milliers de personnages âgés quittaient tous les jours Chicago, New York, Cleveland, Boston, Détroit pour aller réchauffer leurs os au soleil éternel de l'ancienne colonie espagnole. Il en arrive d'ailleurs encore aujourd'hui, mais au compte-gouttes, car pour pouvoir y trouver refuge il faut désormais pouvoir dépenser 400.000 dollars (au bas mot) pour acquérir un appartement en copropriété.

La station balnéaire s'est transformée en métropole cosmopolite. Les vieux bâtiments en brique, délabrés, du Centre d'antan ont cédé la place à des gratte-ciel rutilants. En dix ans 3 milliards de dollars ont été investis pour rénover l'infrastructure (parcs, rues, viaducs, transports en commun) de la ville.

De notre corr. à New York:
Louis WIZNITZER

Brickwell Avenue abrite, côte à côte, les compagnies d'assurances, les agents en bourse américains, japonais, français, hollandais, israéliens, brésiliens, italiens, et j'en passe. Toutes les banques ont ici pignon sur rue. «Comme centre financier international, Miami est désormais la deuxième place américaine après New York, estime Dennis Nason du Crédit Suisse. Le marché interne est devenu très important par suite de la spectaculaire croissance enregistrée depuis une décennie. «50 milliards de dollars sont déposés dans les banques de Miami et la succursale du Federal Reserve à Miami surveille des transactions financières pour un montant global annuel de 1400 milliards de dollars» dit Theodor Hoepner, directeur de Sun Bank. «Mais ce qui

caractérise Miami c'est son activité cosmopolite. Nous avons ici littéralement des centaines de banques étrangères» ajoute-t-il. La City de Miami compte 3500 employés et contribue à l'économie de la ville pour un montant de 700 millions de dollars par an.

En 1985 les dépôts effectués dans les succursales des banques étrangères, à Miami, ont passé de 4 à 6 milliards de dollars et ceux effectués auprès de l'EDGE ACT de 4 à 7 milliards de dollars. «Beaucoup de Brésiliens, d'Argentins, de Vénézuéliens - et d'autres encore - préfèrent déposer à Miami, sur le Continent, que sur les places off shore», estime Dennis Nason du Crédit Suisse.

Mais pourquoi Miami plutôt que Houston, Chicago, New York? Quel est donc le secret de la mirobolante réussite de Miami? «Il réside en ceci qu'à Miami les Latino-Américains se sentent chez eux, qu'y habite une communauté bilingue, que la bourgeoisie cubaine venue de Cuba y tient le haut du pavé. Les enseignes lumineuses, les journaux, les services - tout se passe en espagnol. Sur 3 millions d'habitants, Miami compte 300.000 Cubains qui forment un noyau compact, plus 200.000 Portoricains, Colombiens, Salvadoriens Vénézuéliens, etc. «Les Hispaniques ont déployé ici un style de vie alternatif, différent de

l'anglo-saxon. Leur nourriture, leurs programmes de TV, leurs écoles, leurs églises appartiennent à l'univers latin. Le Carnaval de Miami attire à «Little Havana» (c'est le nom donné à la ville cubaine au cœur de Miami) un million d'Hispaniques venus de toutes les régions des Etats-Unis. En plus Miami attire 12 millions de touristes par an et aux Américains du Nord et du Sud venus s'ajouter depuis deux ans les Européens et les Arabes.

Signe des temps: les premières escouades d'investisseurs et de touristes japonais ont récemment montré le bout de leur nez. L'aéroport de Miami est d'ores et déjà le deuxième d'Amérique en importance après celui de New York, en raison du trafic international (40 millions de passagers par an).

Le port de Miami est le seul aux Etats-Unis qui a continué de croître pendant la récession de 81-82. Dans les palaces de Miami on croise les célébrités du jet-set français, italien, allemand. Miami est en passe de devenir le Hong Kong américain.

Les grands noms de la mode ont pignon sur rue, comme de juste Régine y a une boîte de nuit, le fbg St-Honoré, via Condotti, Bond Street, ont ici leurs prolongements. Les intéressés viennent investir, faire leur shopping et s'amuser en même temps. Des vols directs d'Europe, d'Amérique amènent désormais tout ce beau monde à Miami.

L. W.

Baisse des taux hypothécaires Nouvelle situation pour les banques

La société zurichoise Rentenanstalt, le plus grand assureur sur la vie de Suisse, a décidé lundi de baisser ses taux d'intérêt hypothécaires de ¼%, c'est-à-dire de 5½ à 5¼%. Les vingt autres sociétés d'assurances sur la vie, pour leur part, vont rendre leur décision mardi, a indiqué M. Jean-Jacques Mayor, président du département du placement de fortunes de l'Union suisse des assureurs privés vie (UPAV). Face à cette baisse, les banques se trouvent devant une nouvelle situation. Cependant, elles ne sont pas forcées de réajuster leurs taux, a indiqué lundi à l'ATS M. Arnold Bohl de la Banque Cantonale Zurichoise.

Les 21 sociétés d'assurances sur la vie participent à raison de 7% au marché hypothécaire. Cela correspond à un montant de 12 mrd. de fr. Pratiquement toutes les sociétés d'assurances sur la vie devraient baisser leurs taux d'intérêt hypothécaires, a indiqué M. Hans Bartolome de la Banque Cantonale Bernoise.

Au plus tard à la fin du mois, les banques se trouveront devant une nouvelle situation. Selon M. Bartolome, elles ne pourront pas rester longtemps à l'écart de la décision des sociétés d'assurances et devront réajuster leurs taux.

En revanche, pour M. Bohl, la décision des sociétés d'assurances auront une influence sur les banques, sans toutefois les forcer. A vrai dire, concernant le sujet des taux d'intérêt hypothécaires, il y a concurrence entre les banques, mais pas immédiatement entre les assurances sur la vie et les banques, a indiqué le porte-parole de la banque zurichoise. Si une décision de baisser les taux d'intérêt était générale pour les sociétés d'assurances sur la vie, les banques devraient juger la situation, puis décider.

L'Association suisse des banques cantonales, Bâle, n'attend pour sa part aucun changement. D'ailleurs, le thème sera évoqué lors de la prochaine séance du 28 mai, a indiqué un porte-parole de l'Association. (ats)

Arc jurassien: 79 pour cent des entreprises innovent et refont surface

Dans la région de l'Arc jurassien (Soleure, Jura, Neuchâtel et Nord-Vaudois), que la crise des années 70 avait durement frappé, 79 pour cent des entreprises ont réalisé des innovations ces dernières années, tant du point de vue des produits que des modes de production. Cinquante-sept nouvelles sociétés industrielles ont par ailleurs été créées dans la région depuis 1975, indiquent les premiers résultats d'une enquête réalisée l'an dernier auprès de 320 entreprises par l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel (IRER).

Soixante-huit entreprises n'ont pas réalisé d'innovations parmi les sociétés faisant l'objet de cette enquête. Sur les 252 entreprises novatrices, un tiers

d'entre elles environ ont innové au niveau des produits uniquement. La plupart ont simplement perfectionné un produit déjà existant, alors que 27 pour cent ont créé de nouveaux produits à partir des possibilités existantes (15 pour cent), ou en fonction des nouvelles technologies (12 pour cent).

Un autre tiers environ des entreprises ont innové par rapport aux modes de production. Le contrôle numérique, surtout dans la métallurgie, ainsi que l'utilisation des procédés électroniques, de robots et de systèmes au laser constituent les principales innovations adoptées par ces entreprises. Le rapport de l'IRER souligne par ailleurs à titre significatif que la plupart de ces sociétés réalisent plus de 50 pour cent de leur chiffre d'affaires en sous-traitance.

Enfin, 106 entreprises parmi lesquelles une cinquantaine de nouvelles sociétés ont innové aussi bien dans la production que dans les modes de production. Ces sociétés démontrent un savoir-faire hautement spécialisé et utilisent les technologies de pointe. 87 pour cent des nouvelles entreprises ont le reste développé des procédés et des produits totalement nouveaux. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● Au mois de janvier l'offre Suisse - exprimée en tonnes kilométriques - a augmenté de 4% et la demande de 2% par rapport aux chiffres du mois correspondant de l'année dernière. Le trafic des passagers s'est accru de 5% alors que celui du fret et celui de la poste ont diminué de 2% respectivement, a communiqué l'entreprise de transports aériens. Le nombre de passagers transporté s'est élevé à 547.682 contre 530.229 en janvier 1985.

● Le marché suisse demeure toujours la Banque mondiale la plus importante source de capitaux. Eugène Rotberg, trésorier de cette institution de développement, a ainsi révélé que le montant des emprunts de la banque s'élevait à 10,6 milliards de dollars pour l'exercice en cours, dont un quart en francs suisses.

Recyclage du verre usagé Un succès qui pose un problème

Le groupe Vetropack, à Saint-Prex-Bülach, a renforcé encore le recyclage du verre usagé, qui a augmenté de 4,7 pour cent en 1985 et a atteint 132.500 tonnes; cela représente 20,5 kilos par habitant en Suisse (19,7 en 1984, 1,9 seulement dix ans auparavant), un record mondial.

La part de verre usagé utilisé dans la fabrication des verreries a encore progressé de 60 à 67,4 pour cent.

4280 collecteurs sont en place dans 2522 communes (+ 9,2 pour cent). Mais, relève le groupe dans son rap-

port annuel diffusé il y a peu, le succès du recyclage est de plus en plus compromis par les importations d'emballages en verre.

En outre, comme la production indigène diminue, la possibilité d'utiliser le verre usagé récolté en Suisse diminue aussi.

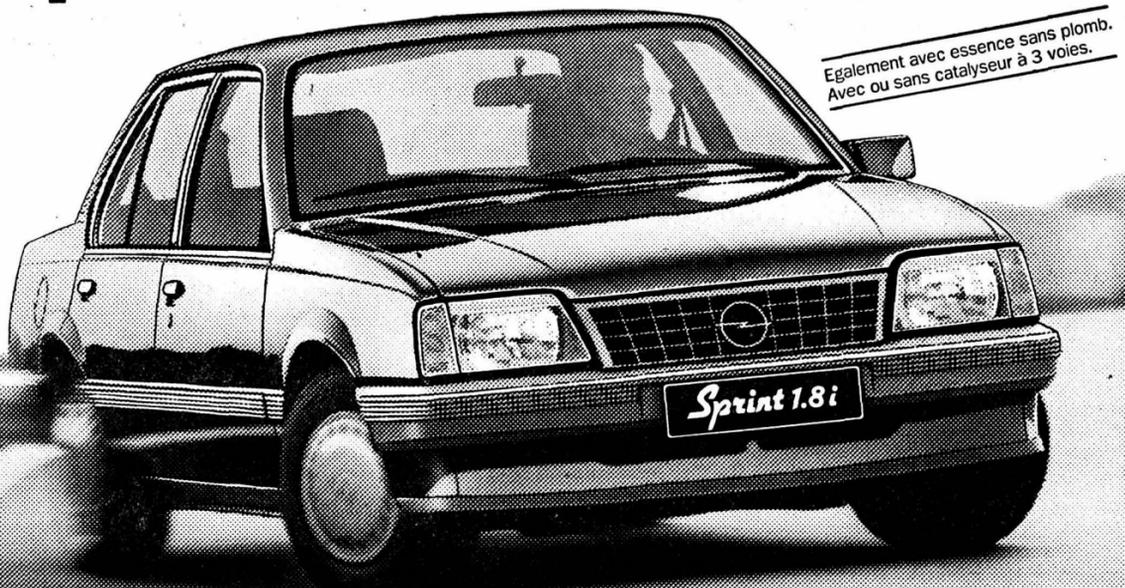
Il faut encourager la séparation des teintes, qui procure plus de verre blanc et brun (très recherché), mais réduit le volume de verre teinte mélangée, qui n'est utilisable que pour le verre vert et dépasse aujourd'hui les possibilités d'écoulement. (ats)

BOURSE

HORS BOURSE		Achat		Vente		NON REÇU	
A	B	A	B	A	B	A	B
Roche b/jce	118250.-	115500.-					
Roche 1/10	12700.-	11475.-					
SMH p.(ASUAG)	164.-	158.-					
SMH n.(ASUAG)	670.-	659.-					
Crossair p.	1800.-	1800.-					
Kuoni	31000.-	32000.-					
SGS	6850.-	6775.-					
ACTIONS SUISSES		Achat		Vente		NON REÇU	
A	B	A	B	A	B	A	B
Cr. Fonc. Neuch.p.	860.-	860.-					
Cr. Fonc. Neuch.n.	850.-	850.-					
B. Centr. Coop.	1060.-	1065.-					
Swissair p.	1950.-	1900.-					
Swissair n.	1570.-	1530.-					
Bank Leu p.	3675.-	3725.-					
UBS p.	5430.-	5430.-					
UBS n.	990.-	990.-					
UBS b.p.	218.-	216.-					
SBS p.	585.-	577.-					
SBS n.	433.-	430.-					
SBS b.p.	500.-	498.-					
C.S. p.	2775.-	3760.-					
C.S. n.	690.-	695.-					
BPS	2635.-	2630.-					
BPS b.p.	265.-	263.-					
Adia Int.	5700.-	5875.-					
Elektrowatt	3850.-	3825.-					
Forbo p.	3575.-	3580.-					
Galenica b.p.	740.-	740.-					
Holder p.	5100.-	5060.-					
Jac Suchard	8125.-	7950.-					
Landis B.	2030.-	2000.-					
Motor col.	1700.-	1710.-					
Moeven p.	6200.-	6150.-					
Buerhle p.	2000.-	1985.-					
Buerhle n.	465.-	450.-					
Buerhle b.p.	660.-	645.-					
Schindler p.	4360.-	4360.-					
Sibra p.	650.-	655.-					
Sibra n.	449.-	450.-					
La Neuchâtoise	1120.-	1140.-					
Rueckv p.	18600.-	18750.-					
Rueckv n.	6500.-	6575.-					
W'thur p.	7300.-	7250.-					
W'thur n.	3400.-	3400.-					
Zurich p.	8200.-	8175.-					
Zurich n.	3475.-	3475.-					
BBC I-A	1930.-	1970.-					
Ciba-gy p.	3580.-	3560.-					
Ciba-gy n.	1755.-	1725.-					
Ciba-gy b.p.	2675.-	2640.-					
Jelmoli	3450.-	3410.-					
Nestlé p.	8600.-	8550.-					
Nestlé n.	4600.-	4550.-					
Nestlé b.p.	1590.-	1550.-					
Sandoz p.	11500.-	11600.-					
Sandoz n.	4775.-	4775.-					
Sandoz b.p.	1900.-	1880.-					
Alusuisse p.	740.-	750.-					
Cortailion n.	1975.-	2000.-					
Sulzer n.	3175.-	3200.-					
ACTIONS ÉTRANGÈRES		Achat		Vente		NON REÇU	
A	B	A	B	A	B	A	B
Abbott Labor	167.-	163.50					
Aetna LF cas	115.-	113.50					
Alcan alu	58.-	57.25					
Amaz	26.25	26.25					
Am Cyanamid	129.50	128.50					
ATT	46.-	45.25					
Amoco corp	110.50	108.-					
ATL Richf	99.50	97.-					
Baker Intl. C	26.-	26.-					
Baxter	35.-	35.-					
Boeing	106.-	103.-					
Burroughs	113.50	113.50					
Caterpillar	99.50	99.75					
Citicorp	113.50	112.-					
Coca Cola	214.50	210.-					
Control Data	41.25	40.-					
Du Pont	146.-	145.-					
Eastm Kodak	110.-	108.50					
Exxon	106.50	104.-					
Gen. elec	145.-	146.-					
Gen. Motors	149.50	148.50					
Gulf West	109.-	107.50					
Halliburton	43.-	42.50					
Homestake	42.-	41.25					
Honeywell	144.-	141.50					
Inco ltd	26.-	25.75					
IBM	292.-	290.-					
Litton	165.50	159.-					
MMM	189.50	190.-					
Mobil corp	55.75	54.50					
NCR	97.25	95.25					
Pepsico Inc	172.-	166.-					
Pfizer	118.-	112.50					
Phil Morris	121.-	117.50					
Phillips pet	20.25	19.50					
Proct Gamb	138.50	136.50					
Rockwell	90.-	88.-					
Schlumberger	55.75	55.50					
Sears Roeb	83.-	81.75					
Smithkline	175.-	171.-					
Sperry corp	103.-	100.-					
Squibb corp	183.50	177.-					
Sun co inc	84.25	83.-					
Texaco	62.25	60.-					
Warner Lamb.	107.-	106.-					
Woolworth	146.-	143.-					
Xerox	108.50	108.50					
Zenith	50.-	50.-					
Anglo-am	25.-	24.50					
Amgold	134.-	132.-					
De Beers p.	13.75	13.-					
Cons. Goldf I	18.75	18.50					
Aegon NV	82.-	80.50					
Alkzo	125.50	121.50					
Algem Bank ABN	428.-	427.-					
Amro Bank	76.-	76.75					
Phillips	45.50	45.-					
Robeco	69.75	69.-					
Rolinco	64.-	62.50					
Royal Dutch	145.-	142.50					
Unilever NV	320.-	317.-					
Basf AG	255.-	251.-					
Bayer AG	263.-	251.50					
BMW	486.-	470.-					
Commerzbank	293.-	284.-					
Daimler Benz	1240.-	1220.-					
Degussa	429.-	407.-					
Deutsche Bank	726.-	710.-					
Dresdner BK	391.-	385.-					

Nouveau. Ascona Sprint 1.8i avec 115 ch.

Fr. 17'200.-
Imbattable sur toute la ligne.



Ascona Sprint 1.8i avec coffre conventionnel Fr. 17'200.-. Avec hayon Fr. 17'950.-.

L'Ascona Sprint, c'est un équipement sport complet: moteur 1.8i à injection, boîte 5 vitesses à rapports courts, pneus à section basse, sièges sport, intérieur GT, compte-tours et filet rouge pour habiller

son pourtour. L'Ascona Sprint, c'est aussi toutes les qualités qui ont fait de l'Ascona la voiture la plus prisée de sa catégorie: traction avant, châssis sport, spaciosité (hayon ou coffre conventionnel). L'Ascona

Sprint 1.8i vous attend dès maintenant auprès de votre distributeur Opel. Pour combien de temps encore? Voilà toute la question.

OPEL 
 FIABILITÉ ET PROGRÈS

La nouvelle génération Opel. Le N° 1 en Suisse

Vos distributeurs OPEL: **La Chaux-de-Fonds:** Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Le Locle:** Garage du Rallye, W. Dumont; **Saint-Imier et Villeret:** Garage Gerster; **Les Verrières:** Garagé et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;

Vos distributeurs locaux: **Couvet:** Autoservices Currit; **Le Noirmont:** Garage Walter Salzmann; **La Sagne:** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler.

3. La presse le confirme: par le truchement d'intermédiaires, Karl Schweri (Denner) s'efforce d'acquérir la majorité de notre capital-actions. Au moyen d'informations sciemment fallacieuses, il essaie maintenant de semer le doute parmi les actionnaires, à l'approche de notre assemblée générale. Voici une information claire et sans équivoque sur la réalité des faits.

Les actionnaires par inscription au registre ont le droit de voter. Ceci est très clairement documenté par une longue pratique du tribunal fédéral.

Qu'est-ce qu'un actionnaire par inscription au registre?

Un actionnaire Usego vend ses actions nominatives. Si toutefois l'acquéreur de ces actions n'est pas inscrit au registre des actions parce qu'il ne remplit pas les exigences imposées par nos statuts (article 5), c'est l'ancien actionnaire qui reste inscrit au registre et est appelé de ce fait (actionnaire par inscription). En tant qu'actionnaire par inscription au registre, il conserve jusqu'à l'enregistrement d'un autre actionnaire les droits de vote des actions qu'il a vendues. Si ceci est contesté par le groupe d'acheteurs gravitant autour de Karl Schweri, la réalité est et restera qu'en vertu des statuts, de la doctrine dominante et d'une pratique constante du tribunal fédéral l'actionnaire par inscription au registre a le droit de vote. Personne, même pas l'entreprise elle-même, ne peut lui contester ce droit.

Allégations mensongères et menaces

Le groupe d'acheteurs derrière lequel se profile Karl Schweri a clairement formulé ses intentions dans une demande adressée au tribunal de première instance de Balsthal: «Les actionnaires affiliés au comité de protection de M. Stolk veulent reprendre une UTH avec toutes ses participations.» La tentative de reprise a lamentablement échoué lors de l'assemblée générale 1985. De même, la campagne d'intimidation lancée consécutivement contre notre conseil d'administration et les grandes banques a été un échec: jusqu'à présent, les opposants d'Usego ont essuyé sept défaites judiciaires. Maintenant, ils tentent d'ébranler la confiance des actionnaires en alléguant fallacieusement que les actionnaires par inscription au registre ne jouiraient pas du droit de vote, et en les menaçant de poursuites judiciaires.

Sus aux machinations! Un «oui» décisif à l'indépendance!

Les statuts (article 5) d'Usego-Trimerco Holding SA obligent le conseil d'administration à veiller au maintien de l'indépendance économique de la Société. Les concurrents et les personnes qui leur sont proches sont de ce fait expressément exclus de l'acquisition d'actions nominatives. Ainsi donc, en n'inscrivant pas toutes les actions du groupe d'acheteurs opérant pour Karl Schweri, le conseil d'administration a agi conformément à son devoir et dans le respect des statuts. Il s'agit maintenant de donner une réponse sans équivoque à ce groupe d'acheteurs. Nous recommandons à tous les actionnaires, et en particulier aux actionnaires par inscription au registre, de s'opposer à ces machinations et d'exercer eux-mêmes leur droit de vote lors de l'assemblée générale du 26 mai 1986 à Berne, ou de donner procuration à un autre actionnaire nominatif ou à Usego-Trimerco Holding SA.



Est-il juste que la concentration désastreuse se poursuive?

Dans aucun autre pays, la concentration dans le commerce de l'alimentation n'a progressé comme en Suisse. Il ne faut pas que les choses aillent encore plus loin! C'est pourquoi le Groupe Usego-Waro lutte pour son indépendance et par là pour l'avenir du commerce de détail indépendant. Voici ce qu'en pense le détaillant Usego Hans Schmid, de Bûrchen (VS): «Le combat que mène Usego est aussi mon combat. Car seule une Usego indépendante peut vraiment s'intéresser au commerce de détail indépendant et constituer ainsi pour moi un partenaire sur lequel on peut compter.»

Groupe Usego-Waro

Indépendant et fort

SPORTS

Face aux gymnastes français à Morges Rota et Dardel sous la loupe

A Morges, la Suisse n'a perdu que de peu face à la France. Celle-ci s'est imposée (555,65 à 554,35) mais elle a laissé échapper la victoire individuelle, qui est revenue à Markus Müller (112,25) devant le Français Patrick Mattioni (112,20) et ses coéquipiers Bruno Cavelti (111,70) et Sepp Zellweger (110,90).

Le Français Cyril Lombardo, en tête après les exercices imposés, victime de chutes aux barres et au reek, a rétrogradé à la cinquième place du classement final. C'est toutefois un Français qui a obtenu la meilleure note du jour: Mattioni, avec un 9,70 au saut de cheval.

On n'avait plus vu deux Romands alignés dans l'équipe nationale depuis 1979, date où Jean-Pierre Jaquet et Philippe

Gaillie faisaient encore partie des cadres nationaux. Depuis vendredi soir, à Morges, dans un match contre la France, cette lacune a été comblée puisque deux Neuchâtelois étaient présents: Flavio Rota (Le Locle) et Boris Dardel (Serrières), pour qui cette rencontre internationale était la première avec l'équipe A.

BUT ATTEINT

Nous les avons rencontrés à l'issue du concours et voici les impressions de F. Rota, qui participait à son troisième match au plus haut niveau. J'ai abordé cette compétition très détendu et mis à part deux erreurs aux recques imposés et cheval-arçons libre, je suis très content de mon concours.

Nous avons pu observer un Flavio plus puissant qu'à l'accoutumée, il nous en donne les raisons: Tous les matins avant de me rendre à mon travail, je vais faire une heure de musculation et d'exercices intensifs, cela m'a fait beaucoup progresser. Toutes mes notes ont été comptabilisées pour l'équipe et c'est le but que je m'étais fixé et que je me fixe pour les prochaines rencontres. Quant à l'avenir, j'ai encore le temps d'y penser...

NERVOSITÉ

Quant à Boris Dardel, pour son premier concours international, il était heureux: J'étais un peu nerveux, surtout au cheval-arçons, c'était horrible! Boris a été parfaitement intégré dans

l'équipe: C'est super, même après avoir raté mon exercice au cheval-arçons, tous sont venus m'encourager, vraiment j'ai envie de recommencer! Malheureusement, j'ai eu du retard dans ma préparation dû à une blessure à l'épaule et en plus, je dois faire mon école de recrue cet été, donc je n'ai pas d'objectif bien précis cette année.

Flavio et Boris ont donc parfaitement rempli leur contrat et méritaient tout à fait leur sélection. Le mot de la fin sera pour le Hongrois Ferenc Donath, entraîneur assistant de l'équipe nationale. C'est un résultat tout à fait logique, les gymnastes français étaient nettement plus forts techniquement.

Ch. Wicki

CLASSEMENTS

Exercices libres: 277,30 - 277,10. Sol: 45,70 - 45,80. Cheval-arçon: 45,60 - 45,95. Anneaux: 46,50 - 45,40. Saut de cheval: 46,25 - 47,30. Barres: 46,70 - 46,35. Reek: 46,55 - 46,30.

Classement individuel: 1. Markus Müller (S) 112,25 (libres 56,10, sol 9,00, cheval 9,60, anneaux 9,15, saut 9,40, barres, 9,45, reek 9,50); 2. Patrick Mattioni (Fr) 112,20 (56,40-9,35-9,35-9,00-9,70-9,35-9,65); Bruno Cavelti (S) 111,70 (56,05-9,40-9,10-9,50-9,40-9,10-9,55); 4. Sepp Zellweger 110,90 (55,25-8,75-9,45-9,55-9,05-9,60-8,85); 5. Cyril Lombardo (Fr) 110,55 (54,35-9,15-9,30-9,25-9,30-8,75-8,60); 6. Claude Carmona (Fr) et Stéphane Machetto (Fr) 110,25; 8. Marc Mayer (Fr) 109,15; 9. Olivier Marcus (Fr) 109,10; 10. Alex Schumacher (S) 108,90; 11. Flavio Rota (S) 108,70; 12. Boris Dardel (S) 105,85.

BOXE. - Le Lausannois Martelli a fêté sa 16e victoire professionnelle en battant le Marocain Souihi aux points en huit reprises.

Fin des mondiaux de hockey sur glace du groupe A Et de 20 pour l'Union soviétique!

L'Union soviétique détient désormais le record: en battant la Suède par 3-2, l'URSS a, en effet, remporté à Moscou son 20e titre mondial, contre 19 au Canada et 6 à la Tchécoslovaquie.

Vingt médailles d'or, alors que les Soviétiques ne participent que depuis 1954, soit 33 éditions, aux championnats du monde ou aux Jeux olympiques (qui donnent également droit à un titre mondial).

L'URSS compte deux millions de hockeyeurs licenciés. Le «règne» de l'entraîneur en chef Viktor Tikhonov dure depuis neuf ans. Il avait entamé son mandat en mai 1977, alors que l'URSS venait de perdre son deuxième titre mondial de suite.

La carrière de Tikhonov débuta fort bien: titres en 1978 et 1979. Puis, il y eut la fameuse défaite olympique à Lake Placid, devant l'outsider USA, 1981, 82, 83 et 84 (JO de Sarajevo) allaient à nouveau appartenir à Tikhonov et aux siens.

L'an dernier, deuxième déception: à Prague, la médaille de bronze seulement derrière la Tchécoslovaquie et le Canada. Viktor Tikhonov, aujourd'hui âgé de 56 ans, procéda à son autocritique. Alors que l'on pouvait craindre pour son poste, il le garda souverainement.

«EN DEDANS»

Cette année, devant leur propre public, telle errance ne devait pas se reproduire. Les Soviétiques ont joué leur programme qualificatif «en dedans». Une fois un résultat acquis, les vedettes quittaient la glace. C'était encore le cas dans le

tour final: menant 7-0 contre la Finlande, à l'occasion de l'avant-dernière journée, l'équipe soviétique se payait le luxe de «reposer» ses meilleurs éléments durant le troisième tiers-temps de la partie.

En réalité, seuls cinq nouveaux figuraient dans la sélection soviétique: Belocheikin, gardien au talent indéniable, et les attaquants Ageikin, Kamensky, Khmylov et Konstantinov.

En dehors du gardien remplaçant Mylnikov et de l'attaquant Varnakov, tous les joueurs viennent de Moscou: 13 du CSCA, 4 de Dinamo, 2 de Spartak et un de Krilja.

RÉSULTATS

Canada - Finlande 4-3 (1-1 2-2 1-0)
URSS - Suède ... 3-2 (0-0 2-2 1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS	3	3	0	0	18-6	6
2. Suède	3	1	1	1	12-12	3
3. Canada	3	1	0	2	13-16	2
4. Finlande	3	0	1	2	7-16	1

CLASSEMENT FINAL

1. URSS, 2. Suède, 3. Canada, 4. Finlande, 5. Tchécoslovaquie, 6. États-Unis, 7. RFA, 8. Pologne. (si)



Un travail de musculation qui commence à porter ses fruits pour le Loclois Flavio Rota. (Photo archives Schneider)

Autolocation
Hertz No.1
Utilitaires

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/285228

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nettoyages
DAME

robuste
est cherchée, de
préférence pour
le mardi matin,
quartier Helvétie

☎ 039/26 61 38

Jura
Berne
Holz Bois

LAMES-LAMBRIS
dès Fr. 7.80 le m²
Panneaux agglomérés et contreplaqués
dès Fr. 5.70 le m²
Traverses de chemin de fer, chêne
dès Fr. 16.50 la pièce
Articles d'aménagement de jardins,
imprégnation haute pression, biodégradables,
par exemple pallissades, pergolas, etc.

BOBA SA
2615 Sonvilier
☎ 039/41 44 75

L'IMPARTIAL
LA VOIX D'UNE RÉGION

Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1986

Publicité	le mm. local et cantonal	le mm. suisse
Publicité		
Annonces	-76	-90
Offres d'emploi - Immobilier	-82	-96
Réclames	3.35	3.35
Avis urgents	3.90	3.90
Avis mortuaires	1.12	1.12
Avis de naissance	1.12	1.12

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

INTERCAR - 2034 PESEUX
Rue de Neuchâtel 17,
☎ 038/31 80 90

Voyage en Espagne
du 18 au 27 juillet à Torre Vieja.
Voyage et hôtel*** en demi-pension. Prix Fr. 498.- par personne, en chambre double. Programme à disposition.

Voyage à Paris
du 11 au 15 août.
Voyage et demi-pension, notre prix Fr. 418.- par personne en chambre double. Programme à disposition.

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

ÉCOLE MODERNE

Rue du Musée 9 - ☎ 24 15 15 - Neuchâtel

SECONDAIRES
Degré Moderne-Scientifique Ile. IIIe, IVe

RACCORDEMENTS
dès 3e et 4e Préprofessionnelles
apprentissage-administration

SECRÉTARIATS
Commercial-Tourisme-Médical
complet-partiel

LANGUES Allemand-Anglais
Français-Italien

COURS de FRANÇAIS
Programme intensif
ALLIANCE FRANÇAISE

SOIR: Langues - Orthographe
Dactylographie

INFORMATIQUE
Traitements de textes aussi pour nos cours de secrétariats

LABORATOIRE DE LANGUES - VIDEO
Plus de 23 années d'expérience

CERTIFICAT et DIPLOME
Seule école privée du canton pour classes secondaires

Aux Rochettes
Le rendez-vous de la gastronomie!
☎ 039/28 33 12

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

RESTAURANT
LE PROVENÇAL

Place de la Gare
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 19 22

vous propose:

mercredi 30 avril, jeudi 1er,
vendredi 2 et samedi 3 mai,
sa délicieuse

bouillabaisse

Il est prudent de réserver.
Et toujours sur commande les plats à l'emporter:

**HÛTRES
PLATEAU DU PÊCHEUR
HOMARDS**

Consultez-nous et nous préparons vos soirées.

Publicité intensive
publicité par annonces

A vendre
Subaru 1800
station 1984
65000 km
☎ 039/21 11 21
demander
M. Kummer heures de travail

A louer
studio Cap d'Agde
2 à 6 personnes,
500 m. de la mer.
Libre: juin, août et septembre.
Fr. 450.- par personne, par semaine.
Ecrire: M. René Michel Hameau de Clairfontaine
F - 26120 Montellier

LE LOCLE

Salle du Musée M.-A.-Calame 6

Jeu 1er mai 1986 à 20 h

Projection du film
réalisé en 1930
à La Chaux-de-Fonds
et au Locle

qui décrit le mouvement ouvrier de cette époque.

Entrée gratuite
organisation: UNION SYNDICALE
LE LOCLE

10% de rabais
sur tous
les produits frais.

Valable jusqu'au samedi 3 mai 1986.

FRP-18/29486

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Valable dès le 29.4.86

DENNER
SUPERDISCOUNT

Pommes du pays Ida-Red

Cat. 1

Sac portable de 2,5 kg ~~5.75~~ 4.50 kg **1.80**

Fromage d'Italie délicatesse
coupé ou portion

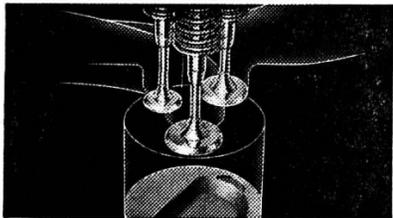
100 g ~~1.10~~ **-.90**

Lusso-Eldorado

- Carrousel
- Vanille - fraise - chocolat
- Cake glacé 800 ml ~~4.95~~ **3.95**

(100 g - 62)

Dans toutes nos succursales avec produits frais!



Multi-soupapes, multi-plaisirs. Starlet 1300, 75 ch, à partir de fr. 11 290.-



**Roule aussi
à l'essence
sans plomb!**

Modèle représenté: Starlet S. Options: toit ouvrant électrique, jantes en alliage léger.

Toyota a réalisé un moteur d'avenir à quatre cylindres et 12 soupapes. Deux soupapes d'admission et une soupape d'échappement par cylindre garantissent un remplissage optimal et un rendement élevé, pour une faible consommation, ainsi qu'une meilleure exploitation de la puissance dans toutes les conditions de charge.

Cette technique sophistiquée, allée à un équipement ultra-complet et à un prix des plus avantageux, fait de la Starlet une vedette des ventes.

Puissance et tempérament grâce aux 12 soupapes. Moteur 4 cylindres à hautes performances (monté transversalement), de 1300 cm³ et 55 kW (75 ch) DIN, et boîte à 5 vitesses. 0 à

100 km/h en 11 secondes. Rapport poids/puissance: 10,3 kg/ch.

Consommation réduite grâce aux 12 soupapes et à une forme aérodynamique. En moyenne: 5,8 l / 100 km, essence ordinaire à 91 ORM (roule aussi à l'essence sans plomb à 95 ORM). Carburateur inversé à pression constante et débit d'air variable. **Confort élevé.** Traction avant, voie

large, long empattement, grande habitabilité, dossier de banquette rabattable en deux parties, équipement ultra-complet, caractéristique des Toyota.

Starlet light, 3 portes, fr. 11 290.-
Starlet GL, 5 portes, fr. 12 990.-
Starlet S, 3 portes, fr. 13 790.-

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-679311.

TOYOTA
Le N°1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 - **La Chaux-de-Fonds:** Tarditi, Tél. 039/28 25 28 - **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

SPORTS

Inauguration du stade d'athlétisme de Delémont Coup d'épate de Nathalie Ganguillet

Beaucoup de simplicité pour inaugurer les remarquables installations d'athlétisme de la ville de Delémont. Le Jura a maintenant un stade conforme pour la pratique de l'athlétisme et nul doute que ces installations inciteront la jeunesse du nouveau canton à s'adonner aux gestes naturels que sont courir, sauter et lancer.

Outre la piste circulaire en matière synthétique, nous avons remarqué que le stade est équipé d'un matériel de qualité et que l'infrastructure du chronométrage a été judicieusement prévue et équipée du Longines vidéo-finish.



Lutte serrée sur 1000 m. opposant Howald de Malleray et Lovis de Courtelary.

Au-dessus des luttes politiques, l'Association jurassienne d'athlétisme avait convié tous ses athlètes issus du vieux et du nouveau canton à s'aligner samedi sur le stade tant attendu par les clubs de l'AJA. Le président Michel Bourquin, le chef technique Erwin Niederhauser nous disaient leur satisfaction de pouvoir disposer d'installations cantonales pour animer et faire connaître l'athlétisme au Jura.

A eux se joignait M. J.-C. Salomon, le chef jurassien de Jeunesse et Sport, qui voit lui aussi ce stade comme un important moyen à la disposition de son organisme. Un public assez nombreux et intéressé a contribué à la parfaite réussite de cette inauguration.

NETTE PROGRESSION

Les seules performances qui ont des conséquences sur le plan de l'élite nationale sont celles réalisées au jet de poids. L'internationale chaux-de-fonnière Nathalie Ganguillet a gardé sa bonne habitude de marquer une importante progression en début de saison. Au stade de la Blancherie, la talentueuse lanceuse de l'Olympic ne s'est pas laissée décourager par le froid et la pluie serrée qui tombait durant son concours. Désireuse de réussir ses premiers envois - ceux qui qualifient dans les compétitions internationales - Nathalie Ganguillet signait déjà un record neuchâtelais avec 15 m. 18 à son premier essai.

Fidèle à sa coutume de ne pas extérioriser sa joie et consciente qu'elle venait d'exécuter un geste technique d'une grande pureté, la Chaux-de-Fonnière avait une évidente détermination en se plaçant pour sa deuxième tentative. Bien groupée dans son déplacement, elle se redressa avec la promptitude indispensable à la réalisation d'un exploit, tout en soignant la qualité de ses appuis pour s'étirer et détendre son bras droit qui accompagna longtemps l'engin avant d'effectuer de manière exemplaire, son mouvement de reprise.

42 CENTIMÈTRES DE PLUS

Placée sur un angle idéal, la boule bleue s'en alla faire un cratère qui garantissait l'exploit. Il fallut dérouler plus de ruban métrique pour enregistrer la troisième performance suisse de tous les temps: 15 m. 68 Nathalie Ganguillet, déjà 42 centimètres de plus que son record suisse juniors. C'est sûr la classe de cette jeune fille n'a pas fini d'épater, même ceux qui suivent sa carrière de près.

Le champion suisse juniors, Jean-Paul Vallat pouvait enfin mesurer l'estime que lui porte le public de sa ville. En jetant son poids à 15 m. 21, le talentueux «Polo» récolta des applaudissements nourris et mérités. La troupe de Jean-Pierre Egger se porte bien et l'entraîneur national des lancers affiche une satisfaction légitime.

DOUGLAS SUPER CLASSE.

En sprint, les gars de l'Olympic, ont dominé en soulignant le bon travail préparatoire de l'hiver. Le trio Jeanbour-

quin, Guirard, Tranquille a remporté dans cet ordre la course des seniors sur 100 m.

Chez les juniors, Douglas Gaillard a fortement impressionné les connaisseurs par l'efficacité de son départ, autant que par la puissance qu'il manifesta jusqu'à la ligne d'arrivée. Son temps de 11"23 en fait un des meilleurs juniors du pays et ce n'était là qu'un début de saison. L'Olympic compte en Douglas Gaillard un sprinter de classe nationale.

Sur 300 mètres le junior chaux-de-fonnière a confirmé ses énormes possibilités en réalisant un chrono de 36"76, malgré une première moitié de parcours prudemment retenue. Vincent Schneider et Frédéric Jeanbourquin se sont tirés une «bourse» spectaculaire dans le 300 mètres des seniors. Le premier nommé enregistrerait son record personnel et une victoire significative de ses moyens. En affrontant un vent contraire, Marius Guirard a fait bonne contenance sur 110 m. haies où il s'imposa en 16"33.

HOWALD EN VUE

Lutte serrée dans le 1000 m. seniors où Bernard Lovis, de Courtelary, ne put contester la victoire à Bât Howald, de Malleray, après que Conrad Koelbl ait lancé la course. Chez les cadets, le Chaux-de-Fonnière Nicolas Dubois a fait autorité sur Thierry Charmillot, de Boéchet, qui ne put soutenir son sprint.

En cadets B, Jacky Lovis (CA Courtelary) a pris la mesure de Yann Cattin (Olympic), généreux mais inexpérimenté. A relever encore le premier rang en longueur pour Marc Botter (Olympic) et la victoire de François Lachat avec 1 m. 73 au saut en hauteur, où la Chaux-de-Fonnière Rosine Jeanbourquin s'est affichée en regain de forme.

Résultats

MESSIEURS

110 mètres haies: 1. M. Guirard (Olympic) 16"33; 2. M. Botter (Olympic) 16"59; 3. Ch. Erard (Bassecourt) 17"32.

100 mètres seniors: 1. F. Jeanbourquin (Olympic) 11"61; 2. M. Guirard (Olympic) 11"70; 3. V. Tranquille (Olympic) 11"87.

100 mètres juniors: 1. D. Gaillard (Olympic) 11"23; 2. S. Miche (Moutier) 12"08; 3. P. Vallat (Porrentruy) 12"09.

100 mètres cadets A: 1. L. Pantet (Saint-Imier) 12"12; 2. F. Barboni (Delémont) 12"46; 3. D. Guerdat (Bassecourt) 12"49.

300 mètres seniors: 1. V. Schneider (Olympic) 36"72; 2. F. Jeanbourquin (Olympic) 36"74; 3. F. Parrat (LC Bâle) 36"85.

300 mètres juniors: 1. D. Gaillard (Olympic) 36"76; 2. A. Guerdat (Bassecourt) 37"63; 3. S. Miche (CA Courtelary) 38"95.

300 mètres cadets A: 1. N. Dubois (Olympic) 38"45; 2. J. Affolter (Bassecourt) 40"73; 3. F. Barboni (Delémont) 40"73.

1000 mètres seniors: 1. B. Howald (Malleray) 2'32"60; 2. R. Lovis (Cour-

telary) 2'33"83; 3. B. Koelbl (Courtelary) 2'36"93.

1000 mètres cadets A: 1. N. Dubois (Olympic) 2'39"28; 2. Th. Charmillot (Bassecourt) 2'41"36; 3. N. Ruchi (Moutier) 2'42"81.

1000 mètres cadets B: 1. J. Lovis (CA Courtelary) 2'58"38; 2. Y. Cattin (Olympic) 2'59"85; 3. P.-A. Fueg (GS Ajoie) 3'09"35.

Longueur: 1. M. Botter (Olympic) 6 m. 42; 2. A. Guerdat (Bassecourt) 6 m. 38; 3. C. Gobat (Moutier) 6 m. 37.

DAMES

100 mètres haies: 1. F. Lachat (Vicques) 15"26; 2. M.-F. Langel (Courtelary) 16"56; 3. N. Rosselet (Olympic) 16"90.

100 mètres: 1. M.-F. Voirol (Courtelary) 12"51; 2. N. Zuber (Bassecourt) 13"57; 3. E. Bischof (Stade Lausanne) 13"94.

100 mètres cadettes: 1. N. Charmillot (Vicques) 13"35; 2. M. Berger (Courtelary) 13"36; 3. ex-æquo, B. Kullmann et V. Stauffer (Olympic) 13"48.

300 mètres: 1. C. Fridez (Bassecourt) 42"56; 2. M.-F. Voirol (Courtelary) 44"78; 3. C. Ackermann (Delémont) 45"38.

300 mètres cadettes: 1. M. Berger (Courtelary) 47"00; 2. Cl. Jallon (Bassecourt) 47"07; 3. V. Lusa (Bassecourt) 48"69.

Hauteur: 1. F. Lachat (Vicques) 1 m. 73; 2. R. Jeanbourquin (Olympic) 1 m. 60; 3. M.-F. Langel (Courtelary) 1 m. 55.

Poids: 1. N. Ganguillet (Olympic) 15 m. 68; 2. N. Rosselet (Olympic) 9 m. 81; 3. V. Guerry (Saint-Imier) 8 m. 92.(Jr.)

Promotion en première ligue de volleyball Le Noirmont rate le coche

● VG LIEBEFELD -
GV LE NOIRMONT 3-2
(11-15, 15-0, 13-15, 15-8, 15-9)

Engagée dans la poule finale de promotion en première ligue, l'équipe féminine du Noirmont connaît des fortunes diverses. Deux, éventuellement trois formations étant promues, ses chances d'ascension sont toujours intactes grâce à deux victoires acquises face à Liebefeld, au Noirmont et à Neuchâtel, ceci malgré une défaite à Schoenenwerd.

En déplacement à Koeniz, samedi après-midi, pour le match retour face au VG Liebefeld, l'équipe féminine du Noirmont a manqué une excellente occasion d'assurer sa promotion. Les Francs-Montagnardes ont laissé échappé deux points tout à fait à leur portée.

Maintenant tout est à recommencer. Schoenenwerd ayant creusé un écart qui paraît suffisant et la formation neuchâtoise étant hors course, le deuxième billet pour la division supérieure se jouera entre Le Noirmont et son adversaire de samedi.

SANS PROBLÈME

Dans le premier set, les Jurassiennes ont été excellentes, réussissant de belles attaques le long de la ligne. Menant continuellement au score, elles l'ont emporté sans problème. Changement total de physionomie dans la deuxième manche, avec deux joueuses bernoises brillantes au service et des réceptions catastrophiques des Francs-Montagnardes. En moins de temps qu'il ne le faut pour l'écrire (15-0) et une rotation (!) Liebefeld a ainsi pu égaliser.

Le troisième set paraissait se dérouler de la même manière lorsqu'à

11 à 4, une panne d'électricité a interrompu la partie. La pause qui a suivi a été bénéfique aux Noirmontaines, qui ont réussi à renverser le score et à l'emporter par 15-13. A noter dans les derniers échanges, la blessure survenue à l'une des joueuses adverses.

DÉCONTRACTION FATALE

Poursuivant sur leur lancée, les filles de l'entraîneur Patrick Willemin semblaient s'envoler vers la victoire. Croyant un peu tôt à leur succès, elles se sont quelque peu déconcentrées. Les Bernoises ont refait surface en procédant presque uniquement par feintes et les visiteuses ont commencé à se crispier.

Au fil des minutes, leur jeu s'est dégradé. N'osant plus attaquer, elles ont subi la pression adverse et ont perdu sans gloire les deux dernières manches par 15-8 et 15-9.

Pour les Noirmontaines, la course vers la première ligue reprend jeudi 1er mai, à 18 heures, au Noirmont, avec la visite du ledader Schoenenwerd. Enfin, samedi 3 mai, à 15 heures, elles accueilleront Neuchâtel.

GV Le Noirmont: Sabine et Geneviève Clémence, Lucienne Willemin, Nadia Quelo, Natacha Miche, Fabienne Boillat, Agnès Pla, Sandrine et Noémie Laux.

Coach: Patrick Willemin.

AUTRE RÉSULTAT

Schoenenwerd - Liebefeld 3-1

CLASSEMENT

1. TV Schoenenwerd	3	6	9-2
2. VG Liebefeld	4	4	9-9
3. GV Le Noirmont	4	24	9-10
4. VBC ANEPS	3	0	3-9

(y)

Chez les «sans-grade» du basketball neuchâtois Une victoire bien trop tardive

La Chaux-de-Fonds II termine son pensum en 2e ligue par une victoire. Contre le néo-promu Marin, la seconde garniture n'a pas fait le détail. Fer (39), Benoit (26), L. Frascotti (20) et Granges (14) ont démontré qu'ils étaient meilleurs que le classement le démontre. Cependant, cette victoire n'évitera pas la culbute. C'est dommage au moment où la première équipe est aux portes de la première ligue. Une réserve compétitive ne sera pas de trop en cas de promotion.

Pour La Chaux-de-Fonds I, le championnat se terminera ce soir contre Peseux I à Numa-Droz à 20 h. 30. Ce match sera un excellent galop d'entraînement et permettra aux responsables de l'équipe de passer en revue leur effectif avant les échéances du mois de mai.

RÉSULTATS

Peseux I - Marin I 53-55
Chaux-de-Fonds II - Marin I 113-66

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Chx-de-Fds I	15	13	1	1	27
2. Corcelles	16	9	2	5	20
3. Université	16	10	0	6	20
4. Val-de-Ruz I	16	9	0	7	18
5. Fleurier I	16	8	0	8	16
6. Marin I	16	7	1	8	15
7. Peseux I	15	7	0	8	14
8. Chx-de-Fds II	16	4	0	12	8
9. Auvernier II	16	3	0	13	6

3e ligue

COUP DE THÉÂTRE

Alors que l'on pensait que Val-de-Ruz et Union NE devrait en découdre pour le titre cantonal de troisième ligue, Saint-Imier I a battu les Neuchâtois en leurs terres. Dans une rencontre imprécise, ce n'est que dans les 10 dernières secondes que Saint-Imier I arrachait la victoire. Ainsi, les Imériens consolident leur position au troisième rang.

RÉSULTATS

Union NE II - Saint-Imier I 49-50

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Val-de-Ruz II	18	16	0	2	32
2. Union NE II	18	15	0	3	30
3. St-Imier I	16	12	0	4	24
4. Neuchâtel 50	17	9	0	8	18
5. St-Imier II	17	8	0	9	16
6. Cortaillod	18	8	0	10	16
7. Auvernier III	16	6	1	9	13
8. Marin II	15	5	1	9	11
9. Peseux II	16	4	0	12	8
10. Fleurier II	16	2	0	14	4

Suite des informations sportives ► 14

Juniors A

TROP TARD

● VEVEY BASKET - UNION NE
81-64 (38-28)

Pour son dernier match, Union rencontra le nouveau champion suisse. Reporté à plusieurs reprises, ce match est venu trop tard pour que Union puisse créer la surprise. La forme affichée en mars n'était plus là. Contre une équipe motivée et dont certains éléments participent au tour final de la LNA, les Neuchâtois ont disputé une bonne rencontre couronnant une saison riche en satisfaction, victoires sur Vernier, Fribourg Olympic, Monthey ou Birsfelden entre autres. D'ailleurs à domicile elle n'a pratiquement pas connu la défaite.

L'avenir sera très dur, puisque Wavre, Siviero, Boedts, Errassas, Ducret ont atteint la limite d'âge et évolueront en seniors l'an prochain. Cependant la relève est là et a eu le temps de se former. Vincent Cramer, le «Chaux-de-Fonnière» Yan Forrer, Lambelet, Bongard, D. Cramer formeront l'ossature de la nouvelle équipe, cuvée 1986-1987.

Union: Errassas (5), Lambelet (13), Sheikhadé (4), Forrer (3), V. Cramer (17), Moosutti, Wavre (26), Siviero (13)

Scolaires

Le rideau est tombé sur ce que l'on savait déjà, Université est champion cantonal pour ce premier championnat officiel.

Auvernier - Fleurier	27-116
Université - Marin	52-46
Val-de-Ruz - Chaux-de-Fonds	36-48
Fleurier - Marin	38-36
Auvernier - Université	33-67
Bienne - Val-de-Ruz	77-30
Bienne - Union NE	53-21
Chaux-de-Fonds - Union NE	63-53

CLASSEMENT

	J	G	P	Pt
1. Université	14	13	1	26
2. Fleurier	14	11	3	22
3. Marin	14	9	5	18
4. Chx-de-Fds	14	9	5	18
5. Bienne	14	6	8	12
6. Auvernier	14	4	10	8
7. Union NE	14	3	11	6
8. Val-de-Ruz	14	1	13	2

Première ligue régionale

Sur sa lancée

● AUVERNIER - SIERRE 80-78 (37-39)

Cette semaine anglaise a été bénéfique pour Auvernier. Elle se solde par deux victoires et une courte défaite à 76-75 à La Tour-de-Peilz après avoir mené durant toute la rencontre.

Auvernier en recevant Sierre remporte un succès heureux.

Auvernier: Müller (13), Schaffter (11), Bernasconi (2), Wahler (4), Puthod (13), Prébandler (2), Denis (12), Robert (13), Lutschinger (10).

Au tableau: 5' 12-9, 10' 17-20, 15' 28-24, 25' 47-51, 30' 53-60, 35' 72-68, 39' 74-70.

Arbitres: MM. Walliser, Blanc. - 100 spectateurs.

En match amical

Bon test

● LA CHAUX-DE-FONDS I - UNION NE JUNIORS A 59-68 (37-32)

Afin de garder le rythme avant les finales de promotion. La première garniture du club local recevait les juniors de Union, qui viennent de terminer leur championnat national.

Ce match fut un excellent test pour les Chaux-de-Fonnières, dirigés pour la circonstance par P. Willen.

Disons d'emblée que le résultat n'avait aucune importance et le coach chaux-de-fonnière profita pour essayer tout son contingent, en multipliant les combinaisons. Relevons cependant que contre une équipe qui empêcha les tirs à mi-distance en deuxième mi-temps surtout, la formation locale manque de tranchant dans les pénétrations sous les paniers et facilite le jeu de l'adversaire.

Il reste encore du temps pour trouver la parade et le match de championnat de ce soir donnera une occasion pour tester cette tactique.

La Chaux-de-Fonds: Castro, A. Bottari, Linder, Christe, T. Bottari, Forrer, D. Mulebach, Y. Mulebach, Rodriguez.

En LNB féminine

Courte défaite

Sion Wissigen - SAL 57-58
Winterthur - Meyrin 79-57

CLASSEMENT

	J	G	P	Pt
1. Fémina Lausanne	17	17	0	34
2. Pratteln	17	15	2	30
3. Reussbühl	17	11	6	22
4. La Chx-de-Fds	17	9	8	18
5. Meyrin	17	8	9	16
6. SAL	17	8	9	16
7. Winterthur	17	6	11	12
8. Wetzikon	17	5	12	10
9. Lausanne Ville	17	4	13	8
10. Sion Wissigen	17	2	15	4

Aux dernières nouvelles, La Chaux-de-Fonds perd sa quatrième place car les Chaux-de-Fonnières sont rentrées bre-doille du Tessin: SAL - La Chaux-de-Fonds 44-41. (sch)

SPORTS

Derby neuchâtelois de football de LNA à La Maladière Deux équipes pour un même objectif

Un derby, cela constitue toujours une aventure à part. Celui de ce soir ne faillit pas à la règle. Il s'annonce même plutôt épique et disputé. En effet tant Neuchâtel Xamax que La Chaux-de-Fonds se doivent d'accumuler un maximum de points. Les uns s'ils entendent rester dans la course au titre, les autres pour s'éloigner de la zone dangereuse. Ce soir, dès 20 h., sur la pelouse de La Maladière les deux équipes neuchâteloises de ligue nationale A posséderont donc le même objectif. Et dans ce genre de rencontre, même si les rapports de force sont diamétralement opposés, rien ne sera joué avant le coup de sifflet final.

Le ciel ne s'est guère montré complaisant avec les équipes de football en ce début d'année 1986. Rarement un calendrier de ligue nationale aura été aussi perturbé. Reste à espérer que les vannes célestes se fermeront l'espace d'un après-

par Laurent GUYOT
et Pierre ARLETTAZ

midi et d'une soirée. Afin de permettre aux fervents du ballon rond habitant le canton d'assister à une partie de football et non à une natation.

RÉACTION ATTENDUE

Malgré quarante-huit heures d'intervalle entre le match La Chaux-de-Fonds - Wettingen et le dernier entraînement précédant le derby, Bernard Challandes n'avait toujours pas digéré la défaite subie à La Charrière. Le mentor chaux-de-fonnier s'est appliqué à provoquer une réaction de la part de certains joueurs.

Je suis demeuré très déçu de la performance de quelques éléments. J'ai discuté personnellement avec eux en leur précisant que si le contingent était plus étoffé il serait placé sur le banc des remplaçants. Mon travail s'est plus situé au niveau de l'aspect psychique que pour le côté tactique et conception de cette rencontre. J'ai demandé et j'attends une réaction de la part de tout le monde.

L'entraîneur chaux-de-fonnier n'est pas encore fixé sur la composition d'équipe définitive.

En principe Albert Hohl devrait pouvoir tenir son poste. Francis Meyer effectuera encore un test avant de prendre place sur le banc des remplaçants. Quant à Alain Renzi il n'a pas obtenu congé à l'école de recrue. L'autre militaire Philippe Huot, en revanche, sera très certainement à disposition.

Nous ne descendrons pas à Neuchâtel la fleur au fusil. Nous cherchons cependant à gagner avec nos qualités propres. A chacun de se surpasser pour y parvenir. Notre maintien en LNA passe par des exploits contre Neuchâtel Xamax, Grasshopper, voire Young Boys après notre défaite face à Wettingen.

UN RETOUR ATTENDU

Au prime abord, la formation du Bas part indiscutablement avec les faveurs de la cote, sa situation au classement et le fait de jouer à domicile lui conférant des atouts supplémentaires. S'il apparaît peu probable voire même certain que Lüthi entre en ligne de compte - il se ressent toujours du coup reçu sur le genou face à Aarau - Gilbert Gress enregistre en revanche avec satisfaction le retour de Stielike, qui a purgé son dimanche de suspension à Baden.

Par les nombreuses facettes de son talent et ses prédispositions naturelles à accélérer le jeu, la vedette allemande pourrait insuffler ce second souffle, après lequel les «rouge et noir» courent depuis quelques semaines, et leur redonner cette efficacité dévastatrice, à laquelle ils avaient accoutumés leur fidèle public tout au long du premier tour.

IMAGINATION

Revenant sur la victoire étriquée de Baden, le mentor xamaxien ne cacha pas sa désapprobation à l'encontre d'une certaine presse qui avait remis en cause le rendement de son compartiment défensif, à plusieurs reprises dans ces petits souliers, selon elle.

Comment peut-on prétendre cela, alors qu'un seul et unique tir a été adressé en direction du cadre d'Engel, et encore sans grand danger? Cela relève de l'imagination la plus pure. Quoique Baden ne soit pas un foudre de guerre, d'autres équipes se sont cassées les dents sur sa défense massivement regroupée. Prenez Sion par exemple, il n'a dû qu'à un penalty de l'emporter par un petit but d'écart. Lausanne également, contraint au partage des points. Sans oublier Young Boys aussi, qui a eu toutes les peines du monde à en venir à bout.

Puis d'aborder la rencontre de ce soir à proprement parler: Pour nous, il n'y a pas de demi-mesure, nous nous devons de l'emporter. Il est probable que j'introduise Forestier et Zaugg d'entrée de cause. Pour le reste, la composition de l'équipe ne subira pas de modification, si ce n'est que la rentrée de Stielike contraindra évidemment Nielsen à «faire» du banc.



Pour Baur et Hermann: un besoin impératif de points! (Photo archives Schneider)

Sur le front de la troisième ligue

L'espoir renaît aux Bois

● LES BOIS - SAINT-IMIER II 3-2 (1-1)

Meilleurs en valeur réelle, les Imériens n'ont pas trouvé grâce aux Bois pour qui ces deux points sont synonymes d'espoir. Saint-Imier s'est ménagé des occasions de buts, plus qu'il n'en fallait pour vaincre, mais par trop de maladroites, les «jaune et noir» ont laissé passer la victoire à des joueurs locaux très volontaires, mais quelque peu limités techniquement.

Trop légers de par leurs attaques en seconde période, les gars de Voisin n'ont pu prendre la mesure de leur adversaire pourtant en manque de compétition. Les Bois n'ont prévalu que par leur capitaine P.-A. Boichat et leur gardien Martin.

Les locaux ont su monopoliser le ballon et calmer le jeu aux moments critiques. Espérons que les deux point égarés par la formation d'Erguël n'auront pas de conséquences pour l'avenir des jeunes dans cette seconde garniture imérienne. L'avenir du club passe par-là si l'on consulte les résultats de l'équipe-fanion. Quant aux Bois, nous espérons tous que la sympathique formation franc-montagnarde conserve sa place en troisième ligue.

Les Bois: Martin; J.-D. Cattin, C. Cattin, Huguenin, Fournier; Boillat, Chapuis (87' Beuret), Vera; Willemin, P.-A. Boichat, Hohermuth (60' D. Boichat).
Saint-Imier: Jonvaux; Mathys, Droz, Piazza, Kernen; Ackermann, Mast, Rou-

lin; Oswald (46' Vuilleumier), Broquet (55' Fichter), Zurbuchen.

Notes: Stade de La Fongère, 100 spectateurs. Broquet transporté à l'hôpital à la 55', souffrant d'une commotion. Avertissements à Ackermann et Piazza.

Buts: 17' P.-A. Boichat; 30' Zurbuchen; 48' Fournier; 74' P.-A. Boichat; 89' Vuilleumier.

Arbitre: M. Demarinis Onofrio, de La Chaux-de-Fonds. (gd)

Dans le Jura

● LES BREULEUX - COURGENAY 3-2 (1-0)

Les Breuleux débutent très fort et ont plusieurs occasions de but, mais sans succès. Il faut attendre la demi-heure pour voir Assunção marquer le premier but sur passe de Gigandet. Les contres de Courgenay sont très dangereux et on voit plusieurs fois des tirs de Chèvre arrêtés par Negri ou passer de peu à côté. Ainsi, on arrive à la mi-temps sur le score de 1-0.

En début de seconde mi-temps, Les Breuleux font le forcing et marquent le deuxième but par Assunção sur passe de A. Gigandet. Cinq minutes plus tard, sur un coup franc tiré par P. Gigandet, G. Baumeler reprend et fusille Bereux, et c'est le troisième but. Les avants des Breuleux ont encore plusieurs occasions de buts, mais ratent lamentablement.

A la 65', Faivre blessé doit sortir et Courgenay renverse le match et marque son premier but par Respingue. A la 85', c'est le deuxième par Mamie sur corner tiré par Bonnemain. Courgenay continue sa pression et Negri, grâce à ses qualités, évite le match nul. Bon match des deux équipes, on a assisté à un bon spectacle.

Courgenay: Bereux; Schilter, Comment, Pedretti, Wuthrich; Tebefs, Respingue, Chèvre, Bonnemain, Mamie, A. Bereux, Rérat, Paimaldi.

Les Breuleux: Negri; Aubry, Vallat, Baumeler, A. Faivre; Pelletier, Assunção, P. Gigandet; A. Gigandet, Trummer, Chaignat.

Buts: 32' Assunção; 52' Assunção; 56' G. Baumeler; 65' Respingue; 86' Mamie.

Notes: Stade des Chaux, terrain bon, 200 spectateurs.

Arbitre: M. Luginbuhl, de Pieterlen. (tf)

Championnat des espoirs de la ligue nationale pour le Trophée "Zurich".

● WETTINGEN - LA CHAUX-DE-FONDS 4-0 (1-0)

L'impartialité, vous connaissez? Dimanche en fin d'après-midi sur le stade de Wettingen, les Chaux-de-Fonniers ont fait le dur apprentissage de son contraire grâce au directeur de jeu, le Bâlois Reck.

Après dix minutes de jeu, l'homme en noir signifiait à Morandi la fin du match en sortant le carton rouge. Il faut cependant bien avouer que le Chaux-de-Fonnier avait une fois de plus oublié qu'il vaut mieux tourner sept fois la langue dans sa bouche avant de parler.

DÉFENSE MAL INSPIRÉE...

Réduits à dix, les Meukeux durent faire face aux contres locaux à plus d'une reprise. Bien que les «bleus» manifestent un fond de jeu supérieur, ce sont bel et bien les Argoviens qui se ménagèrent les meilleures occasions, aidés en cela par une charnière centrale chaux-de-fonnière bien mal inspirée en ce dimanche.

Et comme sur le flanc droit, Maranesi ne semblait pas dans le coup. Fracasso dut faire étalage de toute sa classe pour retarder l'échéance. Il ne peut cependant rien faire face à Roth, seul (22e); un numéro 11 qui allait réaliser tous les buts de cette rencontre.

Maladroits, empruntés dans les 30 derniers mètres, les hommes de Bernard Nussbaum disputèrent sans doute à leur plus mauvaise rencontre. Ajoutez à cela

la mansuétude de l'arbitre, qui aurait pu sanctionner quelques agressions argoviennes, mais qui curieusement semblait avoir perdu l'usage du sifflet, et vous comprendrez que la partie devint véritablement empoisonnée.

L'ENTONNOIR

Handicapés par l'absence de Morandi, les Meukeux craquèrent complètement en seconde mi-temps. Assommés par un but de Roth trois minutes après la reprise, ils furent incapables de se réorganiser. Face à ce Wettingen au football réaliste, sans fioriture mais combien efficace, les Tlemçani et autre Huot s'obstinèrent à vouloir passer par le centre, facilitant ainsi la tâche des défenseurs argoviens.

Roth se chargea de porter l'estocade à deux reprises encore, confirmant ainsi la débâcle des hommes de La Charrière. Sans Renzi (les promesses rendent les fous joyeux!... très vite privés de Morandi, les «Horlogers» n'ont jamais réussi à trouver la bonne carburation face à des Argoviens pourtant prenables. Une défaite signe d'avertissement pour les hommes de Nussbaum!

Wettingen: Stiel; Strebel; Commarmot, Längle, Serbatti; Egger, Müllis, Di Giusto (46' Fäs); Aebischer (68' Bellefiore), Baumgartner, Roth.

La Chaux-de-Fonds: Fracasso; Montandon; Maranesi, Matthey, Grecco; Huot, Morandi, Tlemçani, Schwaar; Lager (65' Anthoine), Angelucci.

Buts: 22', 48', 70' et 74' Roth.

Arbitre: M. Reck, de Bâle.

Notes: stade de l'Altenburg, 150 spectateurs. Expulsion de Morandi (10') et avertissement à Grecco (jeu dur). La Chaux-de-Fonds sans Renzi (?) et Borani (blessé). Terrain en bon état, température printanière...

A. Su.

Sur les autres stades Xamax victorieux

Les deux leaders du championnat des espoirs, Neuchâtel Xamax et le FC Zurich, ont tous deux gagné dimanche, ce qui leur a permis de creuser l'écart sur le FC Sion, battu à Lausanne.

RÉSULTATS

● Neuchâtel Xamax - Baden 4-1 (3-0). 350 spectateurs. Buts: 13' Ribeiro 1-0; 24' Garcia 2-0; 28' Torri 3-0; 67' Mayer (penalty) 4-0; 78' Kroner 4-1.
Grasshopper - Young Boys 3-0.
Lucerne - Saint-Gall 1-5.
Granges - Zurich 1-3.
Lausanne - Sion 3-1.
Bâle - Aarau 4-1.

Avec les Inter A1

Bienne - CS Chênois 0-2. Sion - Servette 5-2. Young Boys - La Chaux-de-Fonds 4-0. Vevey - Etoile Carouge 4-2. Fribourg - Vernier 7-2. (si)

P

programme

Ligue nationale A

Ce soir

NE Xamax - La Chx-de-Fds	20.00
Bâle - Saint-Gall	20.00
Grasshopper - Zurich	20.00
Granges - Young Boys	20.00
Lucerne - Aarau	20.00
Servette - Sion	20.00
Wettingen - Baden	20.00
Lausanne - Vevey	20.15

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Young Boys	23	14	6	3	52-21	34
2. NE Xamax	23	14	4	5	62-20	32
3. Grasshopper	23	13	6	4	46-21	32
4. Zurich	23	11	6	6	51-37	28
5. Lucerne	23	10	8	5	44-36	28
6. Sion	23	11	5	7	44-28	27
7. Aarau	23	10	5	8	49-39	25
8. Bâle	23	8	8	7	32-25	24
9. Servette	23	11	2	10	37-37	24
10. Lausanne	23	8	8	7	43-44	24
11. Saint-Gall	22	8	5	9	34-37	21
12. Wettingen	23	7	6	10	31-31	20
13. Chx-de-Fds	22	3	9	10	18-42	15
14. Vevey	23	5	4	14	24-57	14
15. Granges	23	4	4	15	26-59	12
16. Baden	23	1	4	18	10-68	6

En direct sur RTN-2001

NE Xamax - La Chaux-de-Fonds
Le Locle - Bienne

Ligue nationale B

Ce soir

Laufon - Chênois	18.15
Renens - Bulle	18.15
SC Zoug - FC Zoug	19.30
Le Locle - Bienne	20.00
Martigny - Carouge	20.00
Winterthur - Schaffhouse	20.00
Bellinzona - Locarno	20.30

Demain

Chiasso - Lugano	20.15
------------------	-------

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	21	15	5	1	54-23	35
2. Locarno	21	14	4	3	69-25	32
3. Bellinzona	23	11	9	3	40-19	31
4. CS Chênois	23	11	9	3	50-33	31
5. Chiasso	23	11	9	3	39-28	29
6. Winterthur	22	11	5	6	47-35	27
7. Bienne	23	7	8	8	36-36	22
8. Martigny	22	7	6	9	36-38	20
9. SC Zoug	23	7	6	10	32-38	20
10. Schaffhouse	23	6	8	9	23-34	20
11. Bulle	23	6	7	10	32-40	19
12. Etoile Carouge	23	6	7	10	26-38	19
13. Renens	21	6	4	11	25-38	16
14. FC Zoug	23	3	9	11	26-42	15
15. Laufon	23	2	8	13	24-54	12
16. Le Locle	23	5	2	16	31-69	12

D

divers

A propos du projet Rumo

La Fédération suisse des joueurs de football communique:

Le comité élargi de la Fédération suisse des joueurs de football (FSJF) s'est réuni à Berne afin, notamment d'examiner le projet Rumo de réforme des structures de l'ASF.

Se prononçant, au stade actuel de la procédure de consultation, uniquement sur ce qui concerne les intérêts directs des joueurs, la FSJF prend acte avec satisfaction:

● que le projet inclut et reconnaît la FSJF après 10 ans d'existence;

● de la création d'une commission paritaire joueurs-clubs, chargée en particulier de l'élaboration d'une convention nationale collective de travail;

● de la création d'un tribunal arbitral composé de trois membres, dont l'un désigné par les joueurs, tribunal chargé des litiges individuels pouvant surgir entre un joueur et son club.

Une délégation composée de sept membres a été désignée par le comité élargi pour rencontrer le ou les organes responsables de la Ligue nationale.

Par ailleurs, l'assemblée générale de la FSJF a été fixée au début septembre 1986.

Enfin, comme annoncé au mois de novembre 1985, le comité a adopté un code d'honneur du footballeur suisse, qui entrera en vigueur le 1er juillet 1986. (si)

Divers

Loterie à numéros Heureux!

En raison de la participation record enregistrée dans les concours du week-end, la liste des gagnants de la Loterie à numéros, du Sport-Toto et du Toto-X ne sera pas connue avant aujourd'hui dans la soirée. Après dépeuplement de 95% des bulletins, 9 gagnants avec 6 points ont déjà été dénombrés dans le concours de la Loterie à numéros, alors qu'aucun 13 et aucun 6 n'ont encore été enregistrés pour ce qui concerne respectivement le Sport-Toto et le Toto-X. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Avec les handicapés

Les uns s'en préoccupent. D'autres s'en font une bonne conscience. Il est élégant de placer dans le discours un verset sur l'aide aux handicapés. Voler au secours de la veuve et de l'orphelin.

De même, il y a ces chaises roulantes, qui tournent autour du monde, un média aux trousseaux, pour faire croire qu'un handicap n'en est pas un. Les assurances ont compris le message. La pilule est plus amère pour ceux qui ne trottent que dans leur tête.

Les bonnes intentions se mesurent aux faits. Ces petites bricoles qui facilitent le parcours quotidien du handicapé anonyme. Renforcent son indépendance. Lui évitent d'avoir à demander de l'aide sur son chemin, dont l'autre s'acquitte avec une pitié gênée.

Dans les faits, la Suisse est en retard. Son histoire récente n'a pas été taillée sur les fronts de guerre. D'où elle n'a pas rapatrié des colonnes de mutilés. Quand l'Amérique s'amputait au Vietnam, elle passait, en 1973, un Acte de réhabilitation, imposant au secteur public un effort en faveur de l'intégration des handicapés.

La Suisse n'agit pas sous la même volonté législative. Ça n'empêche pas que, ponctuellement, s'expriment de bonnes volontés. L'installation d'une signalisation tactile pour mal voyants à La Chaux-de-Fonds - carrefour de la gare - s'est concrétisée avec un zèle qui a surpris les requérants.

L'Association neuchâteloise pour le bien des aveugles formulait sa demande aux autorités en automne dernier. Six mois plus tard, le système est en place. La commune assure que sa bonne disposition est indépendante du 75e anniversaire que l'association s'apprête à célébrer dans quinze jours.

Une mesure qui devrait en appeler d'autres. Si les constructions nouvelles tentent de lever les obstacles architecturaux, l'effort doit porter sur l'aménagement du patrimoine existant. Trop de services publics et communaux restent inaccessibles aux handicapés.

On parle de barrières architecturales. Ça ne s'enjambe pas comme un portail clos, la barrière devenant un obstacle psychologique à l'intégration de ceux qui ne marchent ni ne voient comme les autres.

Patrick FISCHER

Innovation pour les malvoyants à La Chaux-de-Fonds Les sémaphores qui vibrent

Le sémaphore qui vibre. C'est la dernière réalisation, à la Chaux-de-Fonds, pour aider les aveugles et mal voyants à traverser le carrefour de la gare. Epruvé dans quelques villes de Suisse, le système consiste en un boîtier bleu posé sur le poteau de signalisation, à hauteur de main. Le dessus est relié par électro-aimante à la phase verte. Il vibre tant que le feu est au vert, signalant à la personne mal voyante que la voie est libre.

La signalisation tactile a été préférée au système auditif, moins performant en raison du bruit de la circulation et pour les personnes qui, en plus d'une faible vue, souffrent d'une audition déficiente.

Ce carrefour pilote - place de la Gare, Pod, rue de l'Abeille - a été choisi pour sa situation géographique, à proximité de services importants: gare, poste et beaucoup d'ophtalmologues! Dix boîtes ont été installées, pour un coût d'environ 15.000 francs. Des bandes fluorescentes seront posées pour indiquer leur présence dès que le temps - météorologique! - le permettra.

Le système ne sera pas en fonction soirs et dimanches lorsque les feux cli-

gnent sur l'orange, ce qui peut poser un problème aux utilisateurs, le trafic, bien que réduit, n'évoluant pas en paquets mais en file continue.

Si l'expérience est concluante, les aveugles et surtout les mal voyants, plus à même de profiter de cette innovation, souhaitent voir d'autres carrefours équipés de la sorte. Les croisements complexes où un trafic prenant plusieurs directions empêche que l'on entende la file de voitures qui s'arrête pour laisser le passage.

P. F.

● Plein feux sur d'autres carrefours chaux-de-fonniers en page 17
● Lire le «Regard» ci-contre.



Sous les doigts des mal voyants, la plaquette qui vibre au vert. (Photo Impar-Gerber)

Le point sur l'égalité de traitement (I) Les impôts; les salaires; l'âge de la retraite

A plusieurs reprises, j'ai abordé, dans ces colonnes, la question de l'égalité de traitement, principalement entre hommes et femmes*.

Ces derniers temps, de nombreux événements sont survenus dans ce domaine. Il est utile de faire le point.

- par Philippe BOIS -

Une affaire, surtout, a fait du bruit dans notre canton. Le Tribunal administratif a donné raison à un contribuable marié qui contestait son bordereau d'impôts. Il estimait être traité inégalement par rapport aux célibataires, que ces derniers vivent seuls ou en ménage.

PAS UNE SURPRISE

A vrai dire, ce n'était pas une surprise. Le Tribunal fédéral avait, dans un arrêt du 13 avril 1984, tranché dans ce sens. Il était inévitable que les tribunaux cantonaux suivent. Toutefois, un tribunal n'a pas pour mission principale de faire des lois. C'est pourquoi le Tribunal administratif a, d'une part, renvoyé le dossier du recourant à l'administration, d'autre part averti que si de nouvelles règles n'étaient pas adoptées pour le 1er janvier 1987, il prendrait directement les mesures destinées à assurer le respect de l'égalité de traitement.

Le Conseil d'Etat n'ignorait évidemment pas le problème. C'est pourquoi il est en mesure de soumettre un projet de révision de la loi sur les contributions au Grand Conseil, qui siégera en juin prochain.

SOLUTION MÉDIANE

Le problème est complexe. Surtout, on n'en voit trop souvent qu'un des aspects. On peut le résumer ainsi: pour rétablir l'égalité, on peut diminuer les impôts des couples mariés. Le canton perdrait environ 25 mio. de francs et le budget de 1987 serait réduit d'autant.

Ou bien, on peut augmenter les impôts des non-mariés. L'Etat y gagnerait, mais le peuple n'en voudrait pas certainement pas. C'est probablement une solution médiane qui sera retenue. On peut donc s'attendre à des diminutions pour les couples mariés, à des augmentations pour les couples non-mariés, avec, si l'on peut dire, une rencontre à mi-chemin.

Mais tout cela dépend du Grand Conseil. Le risque est que sa majorité choisisse un système qui fasse d'abord plaisir aux électeurs, et que les ressources de l'Etat (et naturellement des communes) diminuent. Comme d'autres facteurs interviendront ces prochains temps (correction de la «progression à froid», déductions pour cotisations du 2e et du 3e pilier), la réduction pourrait devenir massive.

CONSEQUENCES

C'est une question de politique générale de déterminer ce que l'on attend de l'Etat. Certains en veulent moins, d'autres plus. Mais, si l'on décide de prendre des mesures dont la conséquence est de diminuer les ressources de l'Etat, alors, c'est une question de logique de prévoir quelles tâches jusqu'ici accomplies seront réduites ou supprimées.

Cela va même au-delà de la logique. Si un Parlement se bornait à adopter des règles diminuant les impôts sans dire où il réduira les dépenses, il tomberait dans une assez détestable démagogie.

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie Plus d'oxygène pour l'entreprise

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie a tenu son assemblée générale annuelle, hier à La Chaux-de-Fonds. Elle a élu à la tête du conseil d'administration M. Yann Richter, personnalité neuchâteloise bien connue, qui succède à M. Jean Carbonnier qui se retire après avoir présidé aux destinées de la Chambre pendant dix ans.

Dans son rapport, M. Carbonnier a estimé que l'exercice 1985 avait été «bon». Il a insisté sur-

tout sur la nécessité de donner aux entreprises «plus d'oxygène pour respirer et plus d'espace pour s'épanouir». Simultanément, il faut revenir à l'effort individuel productif, la Suisse n'ayant que son travail pour subsister.

Le secrétaire d'Etat Cornelio Sommaruga a présenté en fin d'assemblée un remarquable exposé sur la place de la Suisse au sein de l'Europe.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 20

billet

Ces noctambules! Quels em... quiqueneurs, quels em... pêcheurs de dormir en rond. Ils ont reçu des visites, ou ils rentrent de chez des amis ou d'une quelconque boîte. A deux, trois heures du matin. Ils claquent les portières de leur auto, parlent bruyamment et longtemps, et fort. Ils rient aux éclats. Ils se disent au revoir, font tourner leur moteur à fond, se rappellent, s'en racontent encore une bonne, se crient de sonores au revoir... Et ça dure, ça dure.

Se rendent-ils compte, dans la rue calme, leurs voix se répercutent contre les murs des maisons, leurs rires dégoulinent le long des façades, leurs éclats rebondissent comme des balles de ping-pong, que les ronflements de leur mécanique s'infiltreront partout, même à travers les murs.

Ils vont écraser d'autres ronflements, ceux des gens qui dorment bien tranquilles et que tout

ce bruit éveille brusquement. Du bébé au pépé, les rêves tombent en charpilles, les nerfs se crispent, le sommeil s'envole, on se tourne et retourne en vain entre les plumes. A cause de quelques chahuteurs, la nuit est irrémédiablement fichue, et le lendemain n'est pas un jour qui chante...

J'ai bien envie, une des ces prochaines nuits, d'enregistrer tout ce raffut qui se fait sous mes fenêtres, d'attendre que les tapageurs se soient endormis et de leur renvoyer dans les tympans tout leur hurvari, à tra-pans vers un monstre ampli. Ce serait bien leur tour de déguster leur propre boucan et de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls au monde...

J.E.

Q

quidam

Jean-Pierre Heimann, âgé de 52 ans, a passé sa jeunesse à Boveresse. Son village, il l'a quitté en 1955 pour s'installer à Bâle et devenir professeur d'éducation physique. Parallèlement, l'ancien «Grenouillard» (surnom des habitants de Boveresse) a obtenu sa licence de français. Attaché à son Vallon, il revient souvent aux Bayards où il possède un chalet.

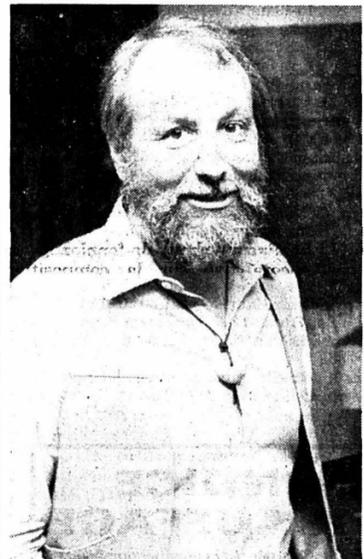
Avec son épouse Sylvia, Jean-Pierre Heimann cultive une passion: la collection de tapis du Maroc, fabriqués par des nomades ou semi-nomades:

- Au départ, j'ai trouvé amusant de marchander. Je m'étais bien entendu fait avoir jusqu'au trognon.

Seu premiers tapis, le couple les ramène du Cachemire (nord de l'Inde). Mais, bien vite, il se tourne vers la production marocaine:

- Quand nous avons vu ceux des Berbères, ce fut le coup de foudre.

Au fil des ans, la collection s'est enrichie. Une belle palette de ces tapis, ainsi que des bijoux réunis par Sylvia, sont actuellement exposés à la galerie du Château de Môtiers.



(jic - photo Impar-Charrère)

B

bonne nouvelle

Prévention du tabagisme

Le gouvernement cantonal bernois puiera dans le fonds de lutte contre les maladies la somme nécessaire pour prendre en charge une garantie de déficit de 100.000 francs, offrant ainsi son soutien à la communauté de travail bernoise des non-fumeurs. (oid)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Le Conseil général a siégé hier soir.

PAGE 17

PISCINE DU VAL-DE-TRAVERS. - L'un des plus beaux étés.

PAGE 21

Elections au Grand Conseil bernois

L'effet «caisses noires» a joué

● LIRE EN PAGE 23

BONNET

FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

Faites un ÉCLAT!

Av. Léopold-Robert 109

Protecteurs de la nature jurassiens

Nouveau président

● LIRE EN PAGE 25

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Conservatoire: 19 h 30, concert Katrin Graf, soprano, Elmar Schmid, clarinette, Raffaele Altweg, violoncelle, Anna-Katharina Graf, flûte, Rainer Boesch, piano; œuvres de Schubert, F. Martin, Lehmann, Boesch, Reger et Ravel.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-18 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h, expo Carlo Baratelli.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h, expo collection d'œufs de Louis Nicoud.

Musée d'histoire et médaillier: lu-ve sur demande, sa-di, 10-12 h, 14-17 h.

Galerie L'Echoppe: expo Les Boisés 86 de Jean Curty, 14-19 h.

Galerie du Manoir: expo tissages de Nicole Sigrist, 15-19 h, me, 15-22 h.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.

Galerie Sonia Wirth: expo grands maîtres neuchâtelois.

Centre de rencontre: expo concours photos Carnaval, 16-18 h, 19 h 30-21 h 30.

Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h, 13 h 45-20 h. Expo dessins, gravures et peintures de Christiane Dubois.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h 30-18 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 15 h 30-19 h, lu-je, 15 h 30-18 h. Fermée je 1er et 8 mai.

Ménageothèque: rens. 28 14 46.

Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h, me-je-ve, 10-21 h, di, 9-18 h.

Centre de rencontre: ma, je, ve 16-18 h, 19 h 30-22 h, me, 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h, me, 15-18 h, 28 47 16.

Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11. Bulletin d'enneigement répondeur automatique: 28 75 75.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, 28 56 56, lu, 12-18 h, ma et ve, 15-18 h, me, 15-19 h.

Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72.

Service d'aide familiale: Marché 4, 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.

Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.

Parents information: 28 56 46.

Information allaitement: 28 70 38 ou (038) 53 38 66.

Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.

Garderie La Farandole, Paix 63: 23 00 22, lu-me-je-ve, 13 h 30-17 h 30, ma, je, 9-11 h 30.

Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.

Soins à domicile et consultations pour stomies, Collège 9: 28 41 26.

Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 28 54 55.

Information diabète: Collège 9, ve après-midi, 28 41 26.

Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence, dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmis: Marché 4, 28 83 28.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.

Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.

AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je, fermé.

Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h, 28 52 42.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.

Alcooliques Anon.: 23 24 06.

SOS alcoolisme: 28 03 25 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-Tendue: 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h, 23 37 09.

Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, 28 37 31.

Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h, Ronde 21, 28 40 22.

Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: 21 17.

Feu: 21 18.

CINÉMAS

Corso: 20 h 45, Le secret de la pyramide.

Eden: 20 h 30, Out of Africa; 18 h 30, Les rêves érotiques de Mademoiselle.

Plaza: 17 h, 21 h, 37^e le matin; 19 h, Zone rouge.

Scala: 20 h 45, Remo, sans arme et dangereux.

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

Le Locle

Cirque Olympia: 15 h, 20 h, terrain du communal.

Salon littéraire, Fondation Sandoz: 20 h 30, Gilbert Luthi invité.

Cinéma Casino: relâche.

Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, me 16-20 h, sa 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

Ludothèque (Crêt-Vaillant 28): lu et je 15 h 30-17 h 30.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h de la Poste. Ensuite le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 28 No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, 28 (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve 28 31 20 19, ma-me-je 28 31 11 49, 17-18 h 30.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 28 31 52 52.

La Main-Tendue: 28 No 143.

AVIVO: 28 31 51 90.

Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.

Service aide familiale: 28 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: 28 56 56.

Consult. conjugales: 28 (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36: 28 31 62 22.

Ass. familles monoparent.: 28 31 25 82, perm. 1er je du mois, Chapelle 5.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.

Crèche pouponnière: 28 31 18 52, garderie, tous les jours.

Ecole des parents: 28 31 85 18; garderie ve 14-17 h.

Société protectrice des animaux: 28 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.

Montagnes neuchâteloises

Service aide familiale: 28 37 13 94 ou 36 13 26.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo peintures, gouaches, sérigraphies et tapisseries d'Yves Millecamp, 14 h 30-17 h 30.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.

Hôpital et maternité: Landeyeux, 28 53 34 44.

Ambulance: 28 117.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, 28 53 15 31.

Aide familiale: 28 53 10 03.

La Main-Tendue: 28 143.

SOS alcoolisme: 28 (038) 25 19 19.

Protoc. suisse des animaux: 28 53 36 58.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me et sa 14-17 h. Expo «Sociétés de lecture et cabinets littéraires dans la principauté de Neuchâtel, 1760-1830».

Plateau Libre: 22 h, Suonofficina.

Musée d'ethnographie: 10-12 h, 14-17 h.

Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: fermé.

Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Faubourg: expo huiles, dessins et aquarelles de Blaise Jeanneret, me-ve 14 h 30-18 h 30, sa, di 15-18 h.

Galerie de l'Orangerie: 14-18 h 30, expo Alétha.

Galerie des Amis des Arts: expo sculptures, dessins et papiers en 3 dimensions, de Hafis Bertschinger, 10-12 h, 14-17 h.

Galerie Ditesheim: expo peintures, gouaches et dessins d'André Evrard, sculptures d'Osamu Nakajima, 10-12 h, 14-18 h 30.

Galerie de la Cité: expo Alain Carnel.

Pharmacie d'office: Kreis, place Pury. Ensuite 28 10 17.

Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, 28 (038) 24 33 44.

SOS alcoolisme: 28 (038) 25 19 19.

Alcooliques Anonymes: 28 (038) 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: 28 143.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 (039) 28 70 08.

Consultations conjugales: 28 (038) 24 76 80.

Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, 28 56 46.

CINÉMAS

Apollo: 15 h, 20 h, Il était une fois en Amérique.

Arcades: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Out of Africa.

Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 37^e le matin.

Palace: 14 h 15, 18 h 45, Trois hommes et un couffin; 16 h, 21 h, Zone rouge.

Rex: 15 h, 18 h 30, 21 h, Remo.

Studio: 14 h 30, 18 h 45, 21 h, Highlander.

Cortailod

Galerie Jonas: expo Shizuko Yoshikawa, me-di, 14 h 30-18 h 30.

Hauterive

Galerie 2016: expo. Zaline, me-di 15-19 h, je aussi 20-22 h.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 28 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: 28 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

La Main-Tendue: 28 143.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois de 15 à 17 h, salle école ménagère.

Le Noirmont

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma 15-17 h 30.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 28 51 21 51.

Préfecture: 28 51 11 81.

Police cantonale: 28 51 11 07.

Service du feu: No 118.

Service ambulance: 28 51 22 44.

Hôpital, maternité: 28 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, 28 51 22 88; Dr Blou-danis, 28 51 12 84; Dr Meyrat, 28 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 28 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 28 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes: 28 (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: 28 (039) 51 11 50.

Aide familiale: 28 51 14 37.

Delémont

Cinéma La Grange: 20 h 30, Joy et Joan.

Bureau de renseignements: 28 22 66 86.

Services industriels: 28 22 17 31.

Service du feu: 28 118.

Police cantonale: 28 51 53 53.

Police municipale: 28 22 44 22.

Hôpital et ambulance: 28 21 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, du Tilleul, 28 22 11 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: programme non reçu.

Cinéma Colisée: 20 h 30, La nuit porte-jarretelles.

Café-théâtre Coq Noir: 20 h 30, récital Mouloudji.

Syndicat d'initiative régional: 28 66 18 53.

Service du feu: 28 118.

Police cantonale: 28 66 29 22.

Police municipale: 28 66 10 18.

Hôpital et ambulance: 28 65 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Erard, 28 66 10 44.

Consultations conjugales: 28 93 32 21.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Macaroni.

Môtiers, Château: expo tapis d'Extrême-Orient, 10-22 h.

Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 heures.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h.

Baby-sitting: 28 61 17 29.

Fleurier, Centre de rencontre: 28 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, 28 61 10 78.

Police cantonale: 28 61 14 23

Police (cas urgents): 28 117.

Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, 28 118.

Hôpital de Fleurier: 28 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvet: 28 63 25 25.

Ambulance: 28 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: 28 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 28 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: 28 143.

SOS alcoolisme: 28 (038) 25 19 19.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 28 (032) 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 28 (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, 28 (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, 28 (032) 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, 28 (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 28 (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: 28 143.

Saint-Imier

Salle spectacles: 20 h 30, Rolf Knie, Gaston, Pipo et Carol.

Cinéma Espace Noir: relâche.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.

Ludothèque: ma, 15-17 h, ve, 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 28 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: 28 41 44 30.

Services techniques: électricité, 28 41 43 45; eaux et gaz, 28 41 43 46.

Service du feu: 28 118.

Police cantonale: 28 41 25 66.

Police municipale: 28 41 20 47.

Ambulance: 28 42 11 22.

Pharmacie de service: Voirel, 28 41 20 72. Ensuite, 28 111.

Hôpital: 28 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.

Infirmière visitante: 28 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

Aide familiale: 28 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: 28 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary

Préfecture: expo peintures et sculptures de Ch.-M. Hirschy, et peintures et bijoux de Nina Alvarez, 14-17 h.

Service du feu: No 118.

Police cantonale: 28 44 10 90.

Administration district: 28 44 11 53.

Infirmière visitante: 28 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov 28 (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni 28 (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 28 (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 28 (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Ludothèque: ma, je, 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, 28 (032) 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: 28 97 41 30.

Feu: 28 118.

Police cantonale: 28 97 40 69.

Police municipale: 28 97 51 41; en dehors heures bureau 28 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden 28 (039) 97 51 51. Dr Meyer 28 (032) 97 40 28. Dr Geering 28 (032) 97 45 97.

Pharmacies: H. Schneeberger 28 (032) 97 42 48; J. von der Weid, 28 (032) 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 28 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.

Aide familiale: 28 97 61 81.

Landau-service: Collège 11, 28 97 66 71.

Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, 28 97 62 45.

Moutier

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 28 93 18 24.

Services industriels: 28 93 12 51; en dehors des heures de bureau 28 93 12 53.

Service du feu: 28 93 18 18.

Police cantonale: 28 93 38 31.

Police municipale: 28 93 33 03.

Hôpital: 28 93 61 11.

Ambulance: 28 93 40 40.

Pharmacie d'office: Liengme, 28 93 15 34 ou 93 17 70.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Le Conseil général accepte des projets pour plus de 2,3 millions de francs La dynamique d'un avenir meilleur

En acceptant hier l'ensemble des rapports présentés par le Conseil communal, des projets pour plus de 2,3 millions de francs, le législatif a entretenu la dynamique d'un meilleur avenir économique. Après le oui massif du peuple à l'amélioration des axes de communications terrestres par voie... souterraine, le Conseil général a prolongé le mouvement dans les airs en acceptant la proposition d'aide à l'amélioration des infrastructures de l'aéroport des Eplatures.

Mais l'attractivité d'un lieu ne tient pas à son seul accès. Ce qu'on y trouve - ou qu'on n'y trouve pas - est une donnée fondamentale. C'est à la revalorisation de ce patrimoine que conduit l'acceptation des projets soumis au Conseil général. Infrastructure culturelle avec l'acceptation de legs de Mme Junod. Equipement sportif avec la transformation du terrain d'équitation situé dans le complexe de La Charrière en espace de jeu d'entraînement en gazon synthétique, utilisable en tout temps pour la pratique du football. Renforcement de l'offre équestre avec la mise à disposition de la Société de cavalerie d'un terrain de 20.000 m² pour la construction d'un

manège et l'édification envisagée d'un deuxième manège par un privé sur un autre terrain. C'est l'objet qui a suscité les plus vives discussions, ces deux projets mordant dans la zone agricole. De plus, l'intérêt public de la Société de cavalerie, dont le manège serait utilisable par les personnes possédant un cheval seulement, n'était pas perçu dans chaque groupe politique.

Cadre de vie avec la prochaine réalisation d'une zone piétonne entre la fontaine des Six-Pompes et la place des Marronniers, affectée en parking pour la circonstance. Cadre de vie encore en accordant la priorité aux vélos dans le complexe scolaire Numa-Droz par l'implantation d'abris pour ces bicyclettes.

Seul mouvement du recul, la résignation du Conseil général devant la fermeture de la halte de Bonne-Fontaine agendée au 1er juin. Malgré la lettre adressée aux autorités communales et signée par 2600 personnes, le législatif a refusé l'urgence de l'interpellation Loup (ps) demandant au Conseil communal de réviser sa position.

«Joie», «reconnaissance», «émotion», «plaisir», «remerciements» sont les termes qui reviennent pour donner au Conseil communal l'autorisation d'accepter les legs de Mme Junod et M. Oscar L'Eplattenier, ce dernier étant un don de près de 12.000 francs en faveur des services sociaux. Ce sont les mots de Mme Pauli (soc). M. Ulrich (lib-ppn) ajoute: «Une forme de mécénat existe encore». Dans une «perspective de désenclavement et de rayonnement», il propose que l'on organise une exposition des œuvres laissées par Mme Junod dont les entrées financeraient partiellement les coûts de fonctionnement du Musée des beaux-arts.

L'ÉCRIN PLUS CHER QUE LA PERLE

Pour M. Jeanneret (rad), «il ne faut pas que l'écrin coûte plus cher que la perle». Et de s'inquiéter des coûts de transformations du musée. M. Stähli (pop-un. soc) trouve que «ces œuvres de communication trouvent leurs destinataires véritables, pouvant être vues et appréciées d'un large public».

Compte rendu:
Patrick FISCHER

M. Augsburg (cc) l'annonce clairement: «Il faudra compter quelques millions de francs. Des travaux sont nécessaires. Les problèmes d'humidité et de température étaient aigus avant le legs. Il y a des pièces de nos collections qui se dégradent». Les legs Junod ne font qu'activer les choses. Et d'envisager toutes les hypothèses, de la simple rénovation du musée à la conception d'une nouvelle structure souterraine réunissant les trois musées.

L'aéroport: outil de travail

Prêts et garanties d'emprunts en faveur d'ARESA, la société qui exploite l'aéroport des Eplatures, jusqu'à concurrence de 600.000 francs. Tous les groupes y sont favorables, à l'exception du pso, qui persistait hier dans le rôle du «neinsager».

M. Berger (pop-un. soc): «L'amélioration de l'aéroport renforce la promotion économique. Comme le tunnel, il constitue un des apports à la relance, mais pas le seul». Et de conclure: «Nous refusons l'autarcie. La Chaux-de-Fonds s'est toujours vivifiée aux

grands vents des changements de l'histoire!».

Pour le socialiste Bauer, l'aéroport est un atout important, comme le confirment les propos du patron de Lemmerz, dont la filiale est la dernière implantation dans la région. Il demande à la commune, représentée dans ARESA, de «tout mettre en œuvre pour éviter les nuisances inutiles, par le respect notamment des horaires de fin de journée».

M. Vogel, chez les radicaux, constate que «le peuple neuchâtelois a approuvé la politique des communications voulue par les autorités». La ville a selon lui «le devoir de poursuivre l'orientation prise par le Grand Conseil quant à l'amélioration de l'aéroport». Il croit en des «perspectives réjouissantes»: «Après la route, les airs et demain le rail».

M. Perret (lib-ppn) se félicite de la reconnaissance de la place des Eplatures parmi les aéroports régionaux du pays. «C'est un outil de travail commercial et touristique».

Mme Loup apporte le non du pso. «Nous ne souscrivons pas au type de développement proposé qui favorise la résignation et n'améliore pas la qualité de la vie». Elle relève l'opposition des riverains et apporte dans le débat d'hypothétiques industriels!

M. Moser (CC) fait savoir que les industriels n'ont rien d'hypothétiques. Il donne l'assurance qu'on ne développera pas l'aviation sportive et des loisirs. Concernant un geste supplémentaire de l'Etat, il informe que les Conseils communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle en ont fait la demande, mais que la première réponse est négative. Il fait savoir qu'un nouveau règlement d'exploitation sera mis sur pied avec le lancement du programme de vols aux instruments, dans lequel il sera tenu compte des demandes des riverains.

Mme Loup indique que s'ils ne sont pas hypothétiques, les industriels sont «gourmands». «Ils veulent un aéroport, des exonérations fiscales...» Le vote donne 32 voix pour contre la seule opposition du pso.

Zone piétonne bien ficelée

La zone piétonne fera 27 voix contre 5 oppositions, un panachage pso-libéral. Mme Morel (rad) estime «le projet bien ficelé». M. Barth (lib-ppn) le considère

«artificiel». Il exprime son «malaise»: «Avant d'attirer les gens où ils ne vont pas, il faudrait mieux équiper les endroits où ils se rencontrent». Le groupe adopte la liberté de vote.

Mme Bezançon (soc) applaudit à «ce projet réussi d'amélioration d'un aspect de la vieille ville». Elle souhaite que des fêtes populaires se déroulent là et demande si le projet s'inscrit dans une réflexion urbanistique globale. Mme Loup refuse de voter le rapport si la place des Marronniers est sacrifiée au parcage des voitures: «Il faut dissuader les gens d'utiliser leur voiture en ville». Quant à M. Favre (pop, un-soc), il approuve le projet. Il estime l'intention de remettre en eau la fontaine des Six-Pompes à l'occasion du centième anniversaire de l'arrivée des eaux «louable», mais se demande si l'événement ne pouvait être marqué par une réduction des pertes sur le réseau.

M. Bringolf affirme que le projet n'a rien d'artificiel, résultant de convergences telles que l'aménagement de la Bibliothèque des jeunes et la rénovation du collège des Arts et métiers. Ces installations, ainsi que les commerces existants et qui pourraient se développer, devraient attirer suffisamment de gens en ces lieux. Le projet, enfin, s'inscrit dans une «volonté globale de revitalisation de la vieille ville».

DU PROGRÈS

Le crédit de 180.000 francs pour l'implantation d'abris à vélos dans l'ensemble scolaire Numa-Droz a fait l'unanimité. Ce fut l'occasion de poser des questions quant au respect de la signalisation sur la partie de la rue du Progrès devenue piétonne. M. Augsburg (CC) affirme que cette signalisation, interdiction de circuler et de parquer, devra être respectée, «malgré les altercations avec la police et les nombreuses interpellations des utilisateurs». Il a rappelé que les interventions de la police furent graduelles: information, papillons sur le pare-brise, puis répression.

Mme Pauli, MM. Oesch et Kobza ont été nommés respectivement à la Commission des comptes 1985, celle chargée d'examiner la politique immobilière communale et celle des SI, en remplacement de M. Leuba, démissionnaire. Mme Berthet succède à M. Schmid, démissionnaire, à la Commission de l'hôpital.

encore qu'on ne puisse regrouper les deux manèges.

Réponse du Conseil communal par la voix de M. Matthey: «Si vous acceptez l'arrêté No 1, que faites-vous avec la Société de cavalerie, à qui on reprend un terrain? Si on ne trouve pas de solution pour celle-ci, on ne construit pas de terrain de foot.» Regroupement des deux manèges: «Les intérêts divergent. D'un côté il y a un homme qui défend son gagne-pain. Le Manège Finger a actuellement 250 clients, il pourrait en avoir plus si les conditions étaient améliorées. Il doit rentabiliser ses investissements, c'est à lui de fixer ses conditions d'exploitation, la commune ne va pas l'aider. Quant à la Société de cavalerie, c'est à elle de décider si elle construit un manège ou non. Elle ne peut pas non plus dépendre des clients de M. Finger, la cohabitation est impossible, à long terme en tout cas.» M. Matthey poursuit: L'achat du terrain «sur La Charrière» répond à un besoin d'urbanisme à long terme. Pour l'autre, si la société ne construit pas de manège, on aura un terrain en réserve.

M. Ummel (lib-ppn) tient à exprimer son accord en tant qu'agriculteur. «La cohabitation n'est pas envisageable, la formation d'élèves, c'est autre chose que l'entraînement pour des concours. Le terrain de La Charrière reste zone agricole, en cas de nécessité il peut être de nouveau affecté à l'agriculture. Les chevaux sont des animaux, ils sont mieux en zone agricole qu'urbaine.»

Les trois arrêtés sont acceptés, le premier par 31 oui, sans opposition, le second 21 oui, 9 oppositions, le troisième par 31 oui.

Christiane ORY

L'affiche du concours photos vient de sortir de presse Les chats sont dans la ville

L'affiche qui annoncera les diverses manifestations sur le thème du chat vient de sortir de presse. «Chats sur la ville», c'est le titre général de l'été 86. Dès le 7 juin, on parlera chat à La Chaux-de-Fonds. Diverses expositions, concerts, conférences, films, soirée dansante, spectacles, etc. seront organisés dès le 7 juin jusqu'au début de l'automne. La première des affiches est déjà visible en ville, placardée en divers endroits.

Une affiche particulière présentera chacune des manifestations, mais le thème général sera conservé, toutes auront un «air de famille», dit Mme Vergriete, déléguée culturelle. Les couleurs de référence, le noir et le jaune seront présentes sur toutes les affiches, de même que le chat persan. Mais chaque manifestation sera personnalisée.

Concours photos: dernier délai le 17 mai

La première de cette série d'affiches évoque le concours de photographies ouvert aux Chaux-de-Fonnières et aux habitants de Winterthur, organisé par les Services culturels et les photos-clubs des deux villes. Le concours a débuté mi-avril. Dernier délai pour les envois, le samedi 17 mai.

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



Rappelons, pour tous ceux qui veulent encore participer qu'ils devront envoyer au maximum trois photos, noir blanc ou couleur, format 18/24, jusqu'à 30/40. Il y aura deux catégo-



ries, la première jusqu'à 17 ans révolus. Les trois premiers de chaque catégorie feront un voyage «photographique», accompagnés d'un professionnel et recevront une montre. Du 4e au 10e rang prix de soutien à la création et agrandissement de leur photo primée.

Les bulletins d'inscription sont à disposition des concurrents, de même que le règlement, à l'Office du tourisme, dans les bureaux de «L'Impartial» et à la Bibliothèque de la ville. Ch. O.

PRÉCISION

Les montres attribuées aux gagnants du concours «Chats» de l'Ecole d'art sont offertes par Effems SA, Service consultatif concernant la garde des animaux de compagnie, ainsi que celles offertes aux gagnants du concours littéraire scolaire. L'article du 24 avril omettait de mentionner ce point. (Imp)

En voiture devant le feu rouge Arrêt du moteur sans valeur

L'aménagement en faveur des malvoyants du carrefour de la Gare était hier l'occasion pour les responsables de la police de faire le point sur d'autres problèmes au... carrefour de leurs préoccupations.

Arrêt du moteur au feu rouge. - Pratique déconseillée par l'expérience. Il était question de poser un feu bleu ou de revenir à la phase jaune peu avant le passage au vert pour indiquer au conducteur qu'il peut remettre le contact, et l'inciter ainsi à couper le moteur dans la phase d'attente. Les expériences tentées en d'autres villes montrent que la pratique

pêche par des effets contraires à ceux escomptés. Augmentation des nuisances: bruit et pollution.

Carrefour du Collège Cernil-Antoine. - Un des carrefours les plus chargés de la ville, particulièrement utilisé par les élèves. Des pétitions avaient été signées pour demander une amélioration de la sécurité. D'entente avec les TP, des îlots seront aménagés sur Numa-Droz afin de permettre la traversée en deux temps. Les patrouilleurs adultes seront maintenus. Un choix s'est imposé entre la sécurité et la végétation. Quatre arbres seront sacrifiés à la cause pour permettre l'élargissement de la route pour faire place aux îlots.

Carrefours Collèges Numa-Droz et Promenade. - Encore deux collées à proximité de grandes artères. Des patrouilleurs adultes ont été recrutés pour assurer la sécurité des élèves. Des places restent à pourvoir, représentant un emploi de 9 heures par semaine environ. La traversée des gosses est guidée, chaque fois une vingtaine de minutes, à 8 h., 11 h. 30, 13 h. 30 et 15 h. 30 devant Numa-Droz et à 7 h. 45, 11 h. 25, 13 h. 30 et 15 h. 15 à la Promenade.

Des patrouilleurs ne seront pas disposés dans chaque carrefour, précise le conseiller communal Chs-H. Augsburg. «Nous pensons que l'enfant doit se responsabiliser et acquérir les réflexes de prudence qui les protégeront.» PF

PUBLICITÉ

IMPRIMERIE COURVOISIER

JOURNAL L'IMPARTIAL SA

1er mai 1986
fermeture de
nos bureaux
à 12 heures

Délai pour la remise des annonces du samedi 3 mai et lundi 5 mai

JEUDI 1er MAI
À 10 HEURES

10919

ARTM

Le cours de circulation du mercredi 30 avril 1986 est renvoyé à une date ultérieure

10925

Terrains de football et d'équitation: crédits acceptés «La commune et ses grands pieds»

Trois demandes de crédit ont été acceptées: 600.000 francs pour la construction de terrains de football, à la place de l'actuel terrain d'équitation du Parc des Sports de La Charrière. 100.000 francs pour l'achat d'un terrain destiné à la Société de cavalerie et 125.000 francs pour l'achat d'un terrain au lieu-dit «sur La Charrière» destiné au maintien d'une surface pour une affectation agricole, à proximité du lieu d'implantation d'un manège à construire, celui de M. Finger. Les trois demandes de crédits étaient présentées sous formes de trois arrêtés.

ÉLITAIRE

M. von Wyss (pop, Unité socialiste): «On ne peut considérer ces trois arrêtés comme un tout, des intérêts particuliers s'affrontent. L'aménagement d'un terrain «tout temps» est nécessaire pour les footballeurs qui sont nombreux, afin que le gazon des autres terrains reste en bon état.»

L'arrêté No 2 passe moins facilement. M. von Wyss n'est pas persuadé que l'achat d'un terrain pour la Société de cavalerie corresponde à un besoin d'intérêt public: «Le manège serait utilisé par ceux qui possèdent des chevaux uniquement. Une proportion importante des membres ne sont pas dans ce cas. Il s'agit d'une réalisation élitaires.»

Quant au terrain «sur La Charrière» dont l'achat viserait à permettre son utilisation «comme monnaie d'échange pour des surfaces à bâtir» il est justifié si la construction du Manège Finger est d'utilité publique, cela semble être le cas pour M. von Wyss qui considère les objectifs de M. Finger.

M. Bosshart (lib-ppn) ne fait aucune réserve quant à l'aménagement du terrain de football. «Il faut encourager les sports, sans restriction. Mais il est nécessaire aussi d'économiser les terres agricoles. De même qu'il faut encourager les associations sportives». Pour la réalisation des deux projets équestres, «il faut empiéter de toute façon sur les terrains agricoles.»

Quant au regroupement des deux manèges «ceux-ci sont complémentaires. On se ralliera donc à la solution du Conseil communal, la seule possible, sinon la meilleure, dit M. Bosshart. C'est un oui mitigé.»

Pour Mme Delémont (soc), la nécessité d'un terrain de football «tout temps» ne fait aucun doute. Quant au sport équestre: «Il n'est plus ce qu'il était. Son développement important justifie le soutien de la commune. La solution de l'exécutif est acceptée, même si la création d'un manège au lieu de deux, serait souhaitable. La zone agricole est un bon choix pour l'équitation.»

M. Zurcher (rad) se pose aussi la question du regroupement. Mais le groupe est favorable à l'arrêté No 3.

«CONCURRENCE DÉLOYALE»

M. Barben (lib-ppn) remarque que «les deux manèges seront construits en zone agricole. Le prix du terrain «sur La Charrière» est inadmissible dans cette zone, c'est de la concurrence déloyale.» Le terrain des Cerisiers correspond à la surface nécessaire à un manège «Mais la commune remet ses grands pieds en zone agricole, alors qu'elle possède des terrains ailleurs». M. Barben regrette

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

La Musique militaire au Casino Féerie de couleurs, danses et flonflons

Le Casino-Théâtre, samedi dernier, était occupé jusque dans ses moindres recoins du public qui lui est habituellement fidèle, certes, mais aussi de ceux qui aiment l'innovation, les changements et le jeunesse dans le cadre d'une musique plaisante et de qualité.

Or, dans sa dernière présentation, «La Musique Militaire» a démontré qu'elle est en mesure de répondre très largement à tous ces vœux. En effet, c'est en confiant ses destinées à la jeunesse, nombreuse dans ses rangs, qu'elle a été en mesure de franchir le pas qui la sépare des concerts traditionnels d'un véritable spectacle.



Trompettes, barytons et basses au rendez-vous d'une bonne musique, en compagnie des trombones et d'une impressionnante batterie.

Ce soir Séance de relevée du Conseil général

Séance de relevée, ce soir à 20 h., du Conseil général du Locle. A l'ordre du jour, quatre interpellations, une résolution et un projet d'arrêté.

Nous avons déjà eu l'occasion de publier ces textes dans nos colonnes. Rappelons simplement que les interpellations concernent les permis et les impôts des frontaliers, le personnel des Services industriels à la suite de plusieurs départs et les allègements fiscaux en rapport avec le déficit de la commune.

Dans un projet de résolution, le Conseil général est appelé à se prononcer contre l'augmentation des droits de douane sur les combustibles, alors que le projet d'arrêté demande la modification d'un article du Règlement général sur la commune ayant trait aux commissions. En l'occurrence il s'agit de celle des jumelages qu'un conseiller général voudrait supprimer. (Imp)

Dynamiques, entreprenants et excellents musiciens, les jeunes aujourd'hui, dominent l'effectif de la vénérable fanfare, tout en maintenant des relations étroites et très amicales avec les aînés qui lui sont fidèles.

Et ce sont ces jeunes musiciens, précisément, qui laissent libre cours à leur imagination, usant très largement de jeux de lumière, manœuvrés par des machinistes habiles, en mettant savamment en valeur les solistes ou les uns et les autres registres de la fanfare, elle-même présentée dans des formations inhabituelles. Masques et perruques font partie des accessoires, et bien d'autres choses encore, sans oublier deux chèvres qui n'en revenaient pas d'être aussi largement applaudies!

Toute la soirée fut tout naturellement placée sous le signe dominant de la musique, mais aussi de la bonne humeur, grâce à l'humour et à l'esprit d'à-propos des deux présentateurs, Jacques Grezet et Philippe Huot, puis de la danse, avec les majorettes dont les prestations, très bien réglées par Réjane Ischer, ont été vivement applaudies.

Le programme musical comportait des

œuvres variées, entraînant et plaisantes, dont quelques-unes non dénuées de difficultés. Il en fut ainsi, par exemple, de «New Orleans», s'agissant d'une ouverture classée en première division fédérale, puis de «Glenn Miller Story», tout aussi difficile et qui a rappelé aux aînés la musique de jazz d'il y a une quarantaine d'années.

Il serait exagéré de prétendre que les musiciens se sont joués aisément de toutes les embûches et des pièges de ces deux œuvres, mais ils ont néanmoins démontré que le chef, M. Hubert Zimmerli, sait mettre en valeur leurs excellentes qualités et le parfait équilibre des registres.

A noter qu'à quatre reprises au cours de la soirée, la fanfare a accompagné de brillants solistes, des bassistes d'abord, puis des trombones, des clarinettes ensuite et enfin deux très jeunes musiciens à la trompette, tous prometteurs d'un bel avenir pour «La Musique Militaire».

Ils ont été très vivement applaudis par un public enthousiaste, exigeant plusieurs fois des reprises et applaudissant tout aussi vigoureusement les productions des tambours placés sous la direction de Daniel Cornice, lui-même percussionniste de valeur et qui a fait une époustouflante démonstration de ses talents.

En résumé, ce fut une soirée enrichissante et magnifiquement réussie et c'est aux environs de minuit, seulement, que le public s'en allait, heureux d'avoir constaté l'excellente forme et le dynamisme de «La Musique Militaire». (sp)

Assemblée des sociétés des Brenets

Plusieurs sociétés du village ont tenu leurs assises en ces premiers mois de l'année. C'est une part importante de la vie locale qui a été ainsi évoquée.

Fanfare: la routine

Les fanfaristes brenetsiens se sont réunis sous la présidence de M. P.-A. Fallet qui a salué une trentaine de participants.

Le déficit des comptes, qui se répète régulièrement, préoccupe quelques membres. Malgré tout la situation financière est saine. La somme contenue dans le cahier-mat tenu par M. R. Miserez, permet d'envisager une course. Elle est fixée au 13 septembre.

Le manque d'assiduité aux répétitions est déploré par M. J.-A. Stalder, directeur, qui dit par ailleurs sa satisfaction du cours d'élèves. Quatre jeunes musiciens ont suivi un cours à Chaumont et en ont retiré un enseignement bénéfique. Le président, pour sa part, remercie son comité où chacun accomplit sa tâche sans problème.

Semaine d'humour à La Grange Bilboquet vous le dit: point d'espoir pour la révolution

Dernier sprint de cette semaine de l'humour présentée par La Grange et qui faisait bien dans le paysage culturel du coin.

Venu de nouveau de Belgique, le Théâtre du Bilboquet annonçait «Le Petit Putsch». Une tragi-comédie qui commence avec un garçon en culottes courtes, lunettes rondes, air plutôt naïvement émerveillé qui apporte les valises sur la scène. Suit un long, long adolescent au visage rond poussant un fauteuil d'infirme: trônant comme un seigneur, le maître musicien qui, avec des rugissements, fait obéir ses valets.

Le monsieur fait de la musique et ils doivent tous deux l'accompagner. Mais ils sont facétieux et un rien leur donne envie de jouer, de s'amuser. Jongler surtout, avec des balles, ou tout ce qu'il leur tombe par la main. Leur patron, bien qu'immobile, à l'œil perçant et l'attention aiguë. Mince est leur liberté; dans son dos toutefois, ils prennent de plus en plus d'audace. Les voilà même qui, carrément, prennent le pouvoir. Maître à bord, maître sur scène, ils vont jongler tout leur saoul, l'infirme recalé au coin.

Perfidie, il sort deux jolis gilets. Brillants. Quelle envie pour les artistes; il veut les accompagner à l'accordéon et voilà le pouvoir qui parle, reprend le dessus.

En peu de temps, tout rentre dans l'ordre le putsch a avorté.

La révolution est gangrenée même pour les habiles jongleurs.

La fable est amusante, intéressante



aussi dans sa linéarité qui supporte bien d'être présentée sans parole, juste quelques onomatopées.

Ils sont expressifs en diable ces enfants attardés, sorte de Jean qui rit et Jean qui pleure; ils sont habiles aussi, et le contraste est intéressant entre leurs personnages, paumés sympathiques, et l'homme bien mis, à l'autorité si manifeste que l'impotence ne fait pas problème. Comme l'intrigue, le jeu et les démonstrations sont de malice intelligente, mis en scène dans le juste ton.

De l'humour en petites touches, dans un univers cocasse qu'ils ne se gênent pas d'enrichir: dans la salle, ils ont trouvé une jolie dame devenue leur complice sur scène. Touchants qu'ils étaient et l'amusement fut de qualité. (ib)

Samaritains: l'année du 75e

C'est le samedi 27 septembre que les sama brenetsiens célébreront officiellement leur 75e anniversaire. Mme Pierrette Gluck a souligné cette importance lors de la dernière assemblée de la section. Elle a malheureusement constaté une nouvelle baisse de l'effectif qui se monte actuellement à 27 membres. Si les finances sont saines, les manifestations prévues nécessiteront la circulation d'un livre d'or.

L'activité n'a pas manqué en 1985, avec entre autres onze exercices, dont un dans le cadre du district, quatre permanences de premiers-secours lors de manifestations, les visites aux malades et la réception des moniteurs neuchâtelois. «Ne pas se décourager, penser à ceux qui ont œuvré avant nous, à nos ancêtres, qui ont fondé l'association», telle est l'exhortation de la présidente à ses membres.

Dans le futur, il faut relever un exercice en collaboration avec la colonne de secours du CAS, en mai, et deux cours de sauveteurs, à mi-mai et en octobre.

M. Lucien Besnier, moniteur, annonce l'intérêt de deux aides, MM. M. Clément et Ph. Lechaire.

Après avoir déploré le vol de dix couvertures dans le local de matériel ayant nécessité le dépôt d'une plainte, il est annoncé une modification du règlement interne: la sacoche de premiers-secours sera offerte si un membre quitte la société après cinq ans d'activité.

Le comité est ensuite réélu et les jubilaires, qui totalisent cent ans de dévouement, fêtés. Ce sont: Mme A. Hirtzel, 30 ans, Dr Chs Billod, 20 ans, Mmes R. Griessen, D. Berger et M. G. Guyot, 15 ans et M. Ph. Lechaire, 5 ans, M. Lucien Besnier reçoit en outre une récompense pour 5 ans de monitarat. Au chapitre des récompenses encore, Mmes et MM. G. Huguenin, L. Besnier et C. Vuille reçoivent une attention pour aucune absence, A. Jeanneret, R. Griessen, A. Hirtzel et P. Gluck pour une absence.

Une initiative également est annoncée dans le cadre du 75e, l'invitation qui sera lancée à tous les participants aux cours de sauveteur de ces trois dernières années à venir «rafraîchir leurs connaissances» lors d'un parcours mis sur pied pour eux.

Plaine réussite de cette année des trois quarts de siècle est déjà souhaitée aux samas. (dn)

PUBLICITÉ
IMPRIMERIE COURVOISIER
JOURNAL L'IMPARTIAL SA

1er mai 1986
fermeture de
notre bureau
du Locle à 12 h.

Délai pour la remise des
annonces du samedi 3 mai
et lundi 5 mai

JEUDI 1er MAI
À 10 HEURES

Assemblée du Ski-Club de La Brévine

La Sibérienne a vécu...

Malgré le petit bénéfice réalisé cette année lors de la sixième course populaire de ski de fond «La Sibérienne», les membres du Ski-Club de La Brévine réunis dernièrement en assemblée générale de printemps à la salle de rythmique du collège ont pris la décision d'annuler définitivement cette manifestation sportive. Les deux autres sociétés qui y ont collaboré, à savoir la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu et l'Association de développement du Cerneux-Péquignot, ont exprimé le même désir.

Les raisons qui motivent cette résolution sont fondées: en six ans, le concours a par trois fois remporté un maigre succès en raison des conditions atmosphériques défavorables, a été supprimé en 1985 et a bien fonctionné à deux reprises (plus de 350 participants). Le bilan est lourd puisqu'un déficit de plus de 4000 francs a été enregistré. En remplacement de cette course, divers projets sont actuellement à l'étude.

Le président Frédy Huguenin a souhaité la bienvenue aux 28 sociétaires présents et, après le procès-verbal lu par René Saisselin, il a fait part de son rapport. Pour sa première année de présidence, les activités n'ont pas manqué étant donné que le club a fêté son cinquantième anniversaire. Il a remercié toutes les personnes qui ont contribué à

la réussite de toutes ses journées à caractère sportif, commémoratif ou récréatif.

De plus, le téléski installé au début de la saison d'hiver a permis aux adeptes du ski alpin de s'en donner à cœur-joie. Enfin, le problème d'entraînement des coureurs reste d'actualité, car l'absence de neige jusqu'à mi-janvier ne les a pas aidés à jouir d'une excellente forme. Pour l'avenir, une solution est à envisager.

Le chef OJ Jean-François Pellaton a rappelé les nombreux concours auxquels les enfants ont pris part et relevé leurs résultats tout à fait satisfaisants. Les entraînements, à raison d'un soir par semaine, ont été suivis régulièrement ce qui a eu pour effet d'égaliser les forces. Le groupement possède une belle équipe de jeunes qu'il faut essayer de garder afin qu'ils progressent tous ensemble.

INTRODUCTION DE NON-LICENCIÉS?

Jean-Louis Furer, chef technique, a dit qu'il a été très difficile de s'entraîner en début de saison. Il fallait en effet être mordu et avoir un matériel pas trop dommage. Quant à la suite, quelques juniors et seniors pourraient bien faire parler d'eux.

La 21e journée du ski, dont les comp-

tes bouclent par un léger déficit, s'est déroulée dans de parfaites conditions. Cependant, la participation s'est avérée moyenne et le comité s'est demandé si l'introduction de coureurs populaires améliorerait la situation. Toutefois, il ne faut pas y compter pour la prochaine édition, car elle sera certainement inscrite pour la Coupe de Suisse.

Les comptes présentés par le trésorier Robert Schmid, sont équilibrés et présentent un petit bénéfice. Dans le chapitre des nominations, le comité est inchangé; par contre, une équipe de responsables pour l'organisation de la traditionnelle fête de la Mi-Été a été nommée. Elle est constituée de Jean-Daniel Ray, président; Jean-Pierre Schneider, Robert Schmid, Georges Jeanneret, Michel Bachmann, René Saisselin et Denis Huguenin, membres.

RECRUTEMENT DES JEUNES

Etant donné que «La Sibérienne» a été annulée, la commission chargée d'organiser la Journée du ski a été démise de ses fonctions. C'est le comité central qui reprend cette tâche.

Sur la proposition de Jean-Pierre Schneider, un effort de recrutement auprès des jeunes va être entrepris. Des entraînements décentralisés à La Chaux-du-Milieu et au Cerneux-Péquignot auront lieu afin de créer des contacts avec les autres villages de la vallée.

La Menuiserie Schneider offre à la société une vitrine qui sera posée à la grande salle de l'Hôtel de Ville. Divers objets y seront exposés. Une course populaire de relais est prévue pour le 3 mai prochain avec à l'affiche du cyclisme, du cross et du ski à roulettes. Tout le monde est invité à y participer. Qu'on se le dise! (paf)

NAISSANCE

CLAUDIO
a la grande joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

ANGELO

le 27 avril 1986

Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Nadia et Eugenio
MARCHIO
Tournelles 14
2400 Le Locle

LE LOCLE



Electricité générale
Vente - Installations
Agencements de cuisines
MICHEL BERGER 31 30 66
Daniel-JeanRichard 25

CONTI & CIE La Claire 1
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres
bois et bois-métal, escaliers, boîtiers
et cabinets de pendulettes 31 41 35

NARCISSE TONDAT
Tous systèmes de chauffages
Installations sanitaires 31 35 04
Envers 55

CLAUDE JEANNERET
Plâtrerie-
Peinture 31 37 61
Envers 39

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI 31 24 39
Envers 17a

**RESTAURANT DU DOUBS**

Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.-
Cuisse de grenouilles Fr. 7.- la douz.
Feuilleté aux morilles Fr. 9.50.
Tous les soirs,
fondue chinoise à gogo Fr. 17.-

Veillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.
ouvert 7 jours sur 7

**Publicité
intensive
Publicité
par
annonces**

**Boucherie-Comestibles
Dubois - Le Locle**

cherche pour début juillet ou
date à convenir:

vendeuse(eur)

à la demi-journée.
Jeune personne serait mise
au courant.

☎ 039/31 43 67

**Dépannage TV - Vidéo
ELECTRO-SERVICE**

Le Locle
Marais 34 ☎ 31 10 31



1^{er} mai au Cercle ouvrier le Parti
socialiste loclois et le Cercle ouvrier
invitent la population

**MENU
Fr. 15.-**

Champignons en salade
Lapin aux raisins
Macédoine de fruits frais
Dès 11 heures: gâteaux au froma-
ge/spécialités kurdes Prière de
réserver: ☎ 039/31 36 98

Beauté et bien-être

«La physiodermie»

une nature d'avance

CORPS

Amincissement
Remodelage des formes
Kilos superflus - Tonification

Seulement aux Instituts physiodermie

Mlle Martine Dubois
A.-M. Piaget 12
Le Locle
☎ 039/31 56 70

Mme Rosemary Sigg
Bournot 33
Le Locle
☎ 039/31 85 75

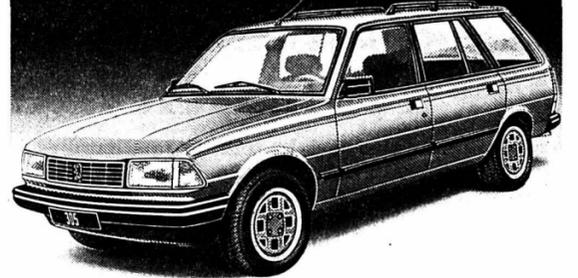
A vendre

**poules
en ponte**

Fr. 5.- la pièce
S'adresser à
M. Jean-Pierre
Richard
2125 La Brévine
☎ 039/35 13 96

Votre journal:
L'IMPARTIAL

Elégance et polyvalence.



Le break Peugeot 305 allie un confort
cossu et une soute volumineuse.
Les sièges arrière se replient
individuellement. Le volume utile
varie jusqu'à 1,5 m³!

Au choix: 6 modèles et 4 moteurs,
également en berline. Et avec 6 ans
de garantie contre la corrosion
perforante de la carrosserie.

A partir de Fr. 14'545.-

**PEUGEOT 305
GARAGE R. ROBERT**

Les Ponts-de-Martel - ☎ (039) 37 16 22



PEUGEOT TALBOT Voità des Automobiles

Netteco

Entreprise de nettoyage
engage tout de suite:

personnel

pour l'entretien d'une usine.
Sur la place du Locle
Horaire journalier:
de 18 h. à 20 h.
Sans permis s'abstenir.
☎ 039/31 18 43

A louer au Locle

**local ou
magasin**

avec 2 vitrines
surface 60 m²
☎ 039/31 22 08
après 18 h



Ville du Locle

met au concours un poste de

dessinateur constructeur

pour le bureau technique des Services Industriels.

Qualités requises:

- formation de dessinateur mécanicien ou
électricien, éventuellement génie-civil,
avec pratique et initiative, pour établis-
sement de plans et schémas divers, etc.
- être en possession d'un CFC

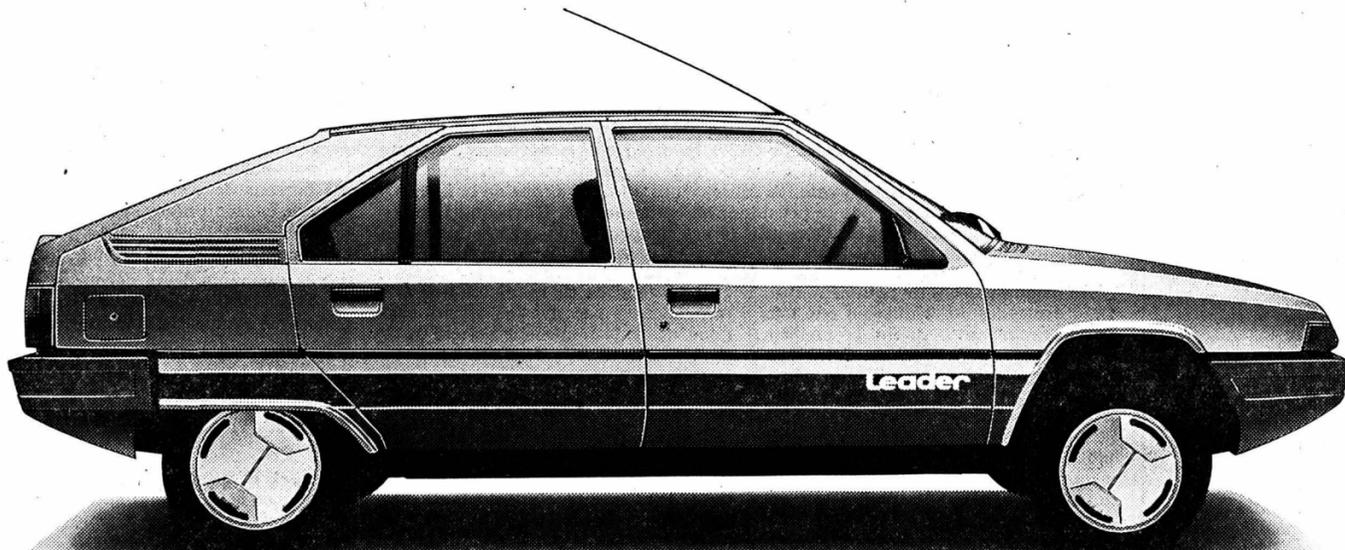
Entrée en fonction: à convenir.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae à la
direction des Services Industriels, avenue du Technicum
21, 2400 Le Locle, jusqu'au 10 mai 1986.

Le Conseil Communal

CASH RSCG

**Appellation Leader contrôlée.
Tirage limité.**



▲ Saisissez cette occasion unique d'ache-
ter une BX pas comme les autres:
peinture métallisée gris perlé ou bleu roman-
tique de série, de conception sportive, roues
et carrosserie personnalisées, pneus taille

basse et bandeaux latéraux. Selon la motori-
sation choisie (1,4l ou 1,6l, essence sans
plomb, 5 vitesses), vous trouverez une BX
Leader pour Fr. 14'500.- déjà. Il y a aussi un
break 1,6l, très spacieux.

Bien entendu les séries sont limitées. Alors
ne perdez pas une minute: un essai s'impose.

CITROËN BX Leader

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Assemblée de la Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie M. Yann Richter à la présidence

Après 10 ans passés à la tête de la Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie, Jean Carbonnier se retire. Pour lui succéder, l'assemblée de la Chambre de commerce et de l'industrie a désigné M. Yann Richter, personnalité neuchâteloise bien connue, ancien conseiller national radical, actuel président du Conseil d'administration de la SSR.

L'assemblée de la Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie s'est ouverte hier à La Chaux-de-Fonds, devant 225 personnes dont notamment de nombreuses personnalités politiques, en présence du président du Grand Conseil Jean-Luc Virgilio, du président du Conseil d'Etat Jean Cavadini, des députés neuchâtelois aux Chambres fédérales.

Ainsi qu'il l'a expliqué devant la presse puis répété devant l'assemblée, Jean Carbonnier s'est félicité du résultat de la votation sur le tunnel sous La Vuedes-Alpes, une première réalisation qui sera suivie de toute une série d'autres aménagements routiers attendus avec impatience par les milieux économiques, et qui devraient combler le retard d'investissement des 10 dernières années.

BON EXERCICE

L'année 1985 a été un boom exercice. Même si le déficit commercial de la balance commerciale s'inscrit à 8,1 milliards de francs suisses, les exportations ont crû de 9,1% en termes réels, alors que les importations ont augmenté de 10% en termes réels de 5,2%.

P. Dubois: une lutte continuelle

Dans une brève allocution, le conseiller d'Etat Pierre Dubois, chef du Département de l'économie publique, a estimé que les effets de la crise ne sont pas encore conjugués même si le redressement du canton force le respect de nombre de Confédérés.

Le succès de la lutte continuelle menée depuis 1978 n'aboutira que si le tissu industriel neuchâtelois peut résister à la concurrence et en respectant le jeu normal du marché.

Le Tunnel sous La Vuedes-Alpes est un premier pas vers une irrigation moderne du canton. Sur le plan fiscal, Pierre Dubois a estimé qu'elle devait être équitable et tenir compte des réalités économiques. Enfin, il souhaite que les bonnes relations entretenues avec la Chambre se poursuivent. (pve)

Divers sondages relèvent que la plupart des chefs d'entreprises s'attendent à une augmentation de leurs chiffres d'affaires, dans une mesure certes moins importante qu'en 1985.

Le président Jean Carbonnier estime que si les pays consommateurs ont pu se réjouir de la baisse des cours du pétrole, cette baisse affaiblit les revenus des pays producteurs donc leur potentialité d'importations.

L'économie se doit de faire de gros efforts pour susciter des vocations d'entrepreneurs, mais elle doit «plus que jamais pouvoir compter sur la compréhension et la modération de l'autorité et des partenaires sociaux», constate Jean Carbonnier. Or, l'Etat «social» poursuit sans relâche sur sa lancée.

L'évolution des charges sociales est tout à fait significative. Et M. Jean Carbonnier de citer l'analyse d'observateurs toujours plus nombreux qui considèrent que la «crise de l'Etat protecteur a peut-être dépassé son point critique».

«L'idée de diminuer le chômage en abaissant la durée du travail sous une forme ou sous une autre, apparemment séduisante, on le sait aujourd'hui, ne résiste pas à l'examen», estime Jean Carbonnier.

Ainsi en France, les contrats de solidarité n'ont nullement empêché l'extension du chômage, alors qu'aux Etats-Unis et au Japon - où dans le même temps la démarche inverse a été suivie et l'âge de la retraite reculé - l'économie ne paraît pas en avoir souffert, bien au contraire. Certes, admet Jean Carbonnier, «s'il convient d'encourager le travail à temps partiel et le travail temporaire, il faut tout autant cesser de nuire à l'embauche et réduire les charges pesant sur les salaires, donc rendre sa souplesse au marché du travail et aux conditions d'emploi, seule réelle solution aux problèmes posés par le chômage».

NON À DE NOUVELLES ENTRAÎNES

C'est la raison pour laquelle la Chambre de commerce et d'industrie s'oppose à l'initiative des syndicats chrétiens dite

«pour la protection des travailleurs contre les licenciements dans le droit du contrat de travail». Cette initiative restreint abusivement la liberté contractuelle et porte atteinte aux relations de confiance et aux conventions collectives, elle est donc inacceptable dans sa forme comme sur le fond. La Chambre de commerce et d'industrie combat également l'initiative du pso sur la formation professionnelle, initiative qui créerait de graves distorsions sur le marché du travail et représente un coût insupportable pour les entreprises qui en supporteraient les trois quarts. Autres entraves aux entreprises: l'inflation législative.

Selon Jean Carbonnier, les «milieux économiques se doivent de répéter énergiquement qu'ils ne sauraient tolérer un régime d'économie et d'entreprises sous tutelle!». Un seul chiffre: on évalue à 23.400 francs le coût moyen des charges administratives des PME...

En terminant son exposé, Jean Carbonnier a rendu hommage aux acteurs de la promotion économique, à MM. Karl Dobler, Francis Sermet, au conseiller d'Etat Pierre Dubois. La Chambre de commerce et d'industrie a été associée à l'effort, qui est à l'origine de l'installation de 28 sociétés étrangères dans le canton en 1985. La Chambre de commerce mesure d'ailleurs les résultats de

la promotion économique: en une année, elle a enregistré 40 nouveaux membres sur un effectif de 509 membres.

FORMATION PROFESSIONNELLE: «MOBILITÉ GÉNÉRALE»

Le rapport de la Chambre de commerce et d'industrie fait un tour d'horizon relativement complet des multiples activités de l'année 1985. Dans son exposé, Hubert Donner, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie a insisté plus particulièrement sur la formation professionnelle et les difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée. Difficultés qui sont en tête des préoccupations des chefs d'entreprises. La courbe du chômage s'est infléchie, la courbe de la population reste elle peu réjouissante même si pour la première fois l'hémorragie est stoppée. Le vieillissement de la population reste cependant plus marquée qu'ailleurs.

Le recours à la main-d'œuvre frontalière devra être étendu, en dépit des problèmes politiques.

Et M. Hubert Donner de lancer un appel aux partenaires sociaux pour qu'ils se mettent d'accord pour éliminer les obstacles au recrutement de main-d'œuvre. Le perfectionnement professionnel et la formation continue doivent être un souci constant des entreprises et au besoin il faut lui faire une place dans l'horaire de travail. Le mot d'ordre général est désormais «Mobilité générale» et «l'avenir appartiendra à ceux qui s'y préparentont à temps», conclut M. Donner.

P. Ve

Exposé de Cornelio Sommaruga

La Suisse et l'Europe en construction

M. Cornelio Sommaruga, directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, a présenté un remarquable exposé sur le thème: «La Suisse au cœur de l'Europe: nécessité d'une politique d'intégration active».

En guise d'introduction, M. Sommaruga a cité le canton de Neuchâtel en exemple pour ses efforts de promotion économique, politique qu'il a qualifiée de «remarquable et remarquable».

La Suisse dans l'Europe, c'est d'abord des échanges importants avec la Communauté européenne (deuxième client après les Etats-Unis), échanges qui vont encore s'accroître avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Si l'on prend l'ensemble de la zone européenne de libre-échange (CE et AELE), la Suisse y écoule 60% de ses exportations et s'y procure le 77% de ses importations.

Aussi, il n'est pas étonnant que notre

politique européenne ait eu constamment pour but de réduire, dans les domaines économiques qui nous touchent de plus près, la distance qui sépare les pays membres de la CEE des non-membres.

Pour M. Sommaruga, trois grands défis se présentent à l'Europe: la réalisation d'un vrai marché européen (suppression des barrières restantes qui empêchent les entreprises européennes de bénéficier d'un grand marché intérieur); la recherche et le développement; un rapprochement des données économiques fondamentales. Dans ces trois grands secteurs, la coopération européenne progresse.

L'objectif de la Suisse est d'anticiper correctement l'évolution interne de notre partenaire économique le plus important. On ne peut pas se contenter d'attendre cette évolution. Aussi face à la dynamique communautaire vers un marché intérieur, la Suisse doit se préoccuper de la création parallèle d'un vrai espace économique européen homogène.

Et M. Sommaruga de se demander en conclusion si l'on ne devrait pas conclure un accord avec la CEE qui aille plus loin que l'accord de libre-échange et qui puisse comporter des éléments plus poussés de consultations et de concertation dans l'ensemble des activités économiques. (pve)

Conseil d'administration: nouveaux membres

M. Jean Carbonnier est entré au conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie en 1974 et a accédé à la présidence en 1976. Licencié en droit et en sciences économiques, directeur propriétaire d'une fabrique de ressort d'horlogerie à Neuchâtel jusqu'en 1970, fondateur et administrateur d'une tréfilerie de haute précision de fils métalliques dès fin 1963, il préside en outre plusieurs conseils d'administration. Il quitte la Chambre après une activité bien remplie en raison de nouveaux engagements dans le secteur privé.

Pour le remplacer, l'assemblée a fait appel à M. Yann Richter, né en 1928, ancien conseiller national et président du parti radical suisse. A l'issue de ses études à Neuchâtel, M. Richter a commencé sa carrière professionnelle à la Chambre suisse de l'horlogerie. Un secteur auquel il est resté très attaché puisqu'il préside notamment l'Association suisse pour la recherche horlogère, entretient d'étroites relations avec la Fondation suisse de microtechnique, le Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA, préside les conseils d'administration de Moutiers Machines Holding et de Tornos-Bechler, à Moutier, est vice-président de l'Union suisse des chambres de commerce à l'étranger.

Pour remplacer M. André Jacopin, décédé, Jean Carbonnier (démisionnaire), MM. André Beyner, ingénieur-conseil, Michel Thorens qui se retirent, l'assemblée a élu au conseil d'administration: MM. Sker de Salis, de Ed. Dubied & Cie SA, François Habersaat, de Eta Marin SA; Louis Casas, de Métaux précieux SA; Georges-Adrien Matthey, de Câbles Cortaillod SA. (pve)

Coffrane: pas gâtée, la foire



La traditionnelle foire annuelle de Coffrane s'est déroulée lundi, par un temps pour le moins maussade qui n'a guère encouragé les badauds à flâner à travers la trentaine de stands proposant du matériel agricole, des plantes, des objets et autres vêtements, tout en s'arrêtant aux bancs de restauration dont une partie étaient tenus par la Société de couture et l'Ecole enfantine. Du reste, malgré la fermeture de l'école à cette occasion, les jeunes élèves du village n'ont pas été aussi fervents qu'à l'accoutumée à se précipiter sur les attractions foraines. Quant aux affaires, elles ont été à l'image du temps... (Photo Impar - ms)

Conseil général de Dombresson

Un nouveau président

Arrivés au terme de leur mandat, les membres du bureau élus pour l'exercice précédent sont rentrés dans le rang. La présidence sera dès maintenant assumée par M. Rémy Howald, président radical, tandis que la vice-présidence reviendra à M. Francis Monnier, libéral.

Diverses nominations ont également été effectuées dans les commissions financières, d'urbanisme et scolaires. Une nouvelle commission sera créée pour l'étude du secteur «Sports et loisirs» composée de sept membres, soit deux représentants du chaque parti et un des sociétés locales villageoises.

BÉNÉFICE AMAIGRI

Depuis 1976, Dombresson enregistre des bénéfices à la fin des exercices. Il en est de même pour 1985 mais l'excédent des recettes est inférieur à celui prévu par le budget. Avec un million 503.458, fr. 40 aux dépenses et un million 507.874 fr. 85 aux recettes le bénéfice est de 4416 fr. 45. Toutefois des investissements supplémentaires pour 33.102 fr. 30 portent l'excédent de recettes réel pour 1985 à 37.518 fr. 75.

La lecture du rapport chapitre par chapitre a entraîné quelques questions et finalement c'est à l'unanimité que les comptes ont été approuvés.

L'éclairage de l'allée des Peupliers et du chemin du Ruz-Chasseran ne donne pas satisfaction. D'entente avec l'Electricité Neuchâteloise SA, il sera amélioré par la pose de nouveaux candélabres. Un crédit de 58.000 fr. est accordé pour ces travaux.

BORDEREAU UNIQUE

Comme l'ont déjà fait plusieurs communes, Dombresson adopte une modification de l'arrêté concernant les impôts. A l'avenir un seul bordereau groupera les

redevances à l'Etat et la commune et ceci quatre fois par an. Les opérations seront effectuées sur le plan cantonal, d'où une décharge de travail pour l'administrateur communal.

DEUX MOTIONS REJETÉES

Deux motions, l'une concernant le vote au bulletin secret, l'autre une extension des pouvoirs du législatif ont été repoussées.

Dans les «divers» quelques points de l'ordre du jour ont été repris en détail et le nouveau président a annoncé que la sortie des autorités aurait comme but la visite des chantiers de la route nationale 5.

Au début des débats, la bienvenue avait été souhaitée à M. Gilbert Hirschi, libéral remplaçant du conseiller général Philippe Petit-Matile qui a quitté la localité. RWS

LA VUE-DES-ALPES

Camion couché

Hier à 3 h. 50, un camion lourd conduit par M. H.-R. M. de Niederbipp, circulait sur la route principale No 20 tendant des Hauts-Geneveys à La Vuedes-Alpes. Une centaine de mètres après le virage de l'Aurore à la suite d'une inattention, il perdit le contrôle de son véhicule qui mordit la banquette à droite par rapport à son sens de marche et, après avoir roulé une trentaine de mètres sur la terre battue, avec les roues droites le camion se renversa sur son flanc droit au bas d'un petit talus sis au nord de la chaussée. Les premiers secours de Fontainemelon sont intervenus afin que le mazon du réservoir s'échappant dudit camion n'amène pas une pollution.

Le législatif de Chézard-Saint-Martin a siégé Saint-Martin de Valamas nous voilà!

Réunis hier soir au collège, les 23 conseillers généraux présents ont accepté à l'unanimité les comptes pour 1985 qui leur étaient proposés et desquels un bénéfice d'exercice de 168.741 francs se dégageait, alors que le budget prévoyait un déficit de l'ordre de 46.371 francs. De ce bénéfice une somme de 160.000 francs a été mise en réserve dans la perspective du projet de construction d'une salle polyvalente. Mais ce qui a fait la «une» de la soirée a été sans doute l'annonce par le président de commune, M. Raymond Landry du prochain déplacement de l'exécutif (à ses propres frais...) dans la future commune jumelle de Saint-Martin de Valamas, près de Valence en Ardèche.

Au menu de la séance figuraient aussi trois demandes de crédits qui ont tous passé la rampe avec succès. Le premier, de 10.000 francs, concernait l'établissement de relevés topographiques nécessaires à la future implantation de la salle polyvalente dont le projet est à l'étude et dont la commission ad hoc a annoncé la bonne voie de résolution - même si la commune doit faire cavalier seul, les autres communes du Vallon s'étant désintéressées du projet.

Le second crédit de 325.000 francs, accepté par 21 voix contre une, permettra de réaliser d'un seul coup l'installation du réseau d'éclairage public communal. Une solution qui a été qualifiée d'idéale par l'ensemble des groupes. Quant au troisième crédit, de 65.000 francs, il a également été accepté, mais par 19 voix contre une, le projet d'installation d'une nouvelle ciblérie électronique

que au stand de tir ayant été jugé par trop luxueux par certains esprits chagrins, quant bien même la Société de tir de Chézard et celle de Fontainemelon, associée au projet, sont avant tout sportives et connaissent même un succès certain.

Dans la même foulée le législatif a également accordé un droit de superficie à la société de tir à 300 mètres et à celle du tir au petit calibre, d'une durée de cent ans, afin que ces deux sociétés soient également propriétaires de leur bâtiment.

En début de séance les nouveaux citoyens présents dans la salle ont été salués et M. Bertrand Momnier, démissionnaire, a été remplacé au secrétariat du Conseil général par le libéral Pierre-Daniel Gagnebin.

Dans les communications, Mme Marie-Claire Chassot (CC), absente pour raisons de deuil, a laissé une note écrite

précisant que les fameuses guérites des transports publics allaient sans doute être déplacées pour répondre à l'ordonnance fédérale en la matière stipulant un écart de 500 mètres entre elles à partir des bureaux de poste des localités concernées. Le crédit nécessaire à leur réfection sera donc suspendu.

M. Raymond Chanel (CC) a annoncé que la commune devra déboursier environ 11 à 12.000 francs à titre de participation au Syndicat d'amélioration foncière de la Joux-du-Plâne proposant d'améliorer l'accès à deux fermes et aux pâturages situés dans la zone communale. Cette somme sera prise sur le budget des TP et les travaux débiteront en mai.

Sute à la démolition partielle d'une ferme dans le village, les autorités et la protection des monuments et des sites se sont alarmés et ont fait stopper les travaux, demandant au propriétaire de reconstruire sa ferme comme elle était avant. En effet une seule et unique pierre est classée dans cet édifice qui devra dès lors l'englober comme auparavant lors de la reconstruction. On ne badine pas avec l'urbanisme et les vieilles pierres...

M. S.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Piscine du Val-de-Travers

L'un des plus beaux étés...

A la piscine du Val-de-Travers, la saison 1985 a laissé un bon souvenir. Pour le chef d'exploitation Denis Gysin, ce fut l'un des plus beaux étés qu'ont ait connus ces dernières années. Pendant les cent jours d'ouverture, près de 16.000 billets ont été vendus.

Malgré un hiver rigoureux, le bassin de la piscine des Combes, à Boveresse, n'a pas souffert. Le gardien, entré en fonction le 19 avril l'a nettoyé avec les employés communaux de Fleurier, Travers, Boveresse et Noiraigue. Les électriciens de Couvet se sont chargés de la mise en service.

Si tout était prêt pour ouvrir le 18 mai, il a fallu attendre le retour du beau temps (25 mai). Avec deux magnifiques week-ends et une belle semaine, la caisse contenait déjà 17.600 francs. Malheureusement, constate Denis Gysin, après ce très bon départ le froid est revenu pour trois semaines. Conséquence: la saison a véritablement commencé le 29 juin. Temps superbe pendant deux mois. La piscine fut fermée le 1er septembre pour cause de travaux d'entretien.

QUELQUES CHIFFRES

Quelque 323 abonnements ont été vendus. Un tiers pour adultes, le reste pour les enfants. Cela représente une somme de 12.500 francs. A l'entrée, la caissière Colette Mojon a délivré, en outre, 5.916

billets adultes, 2.387 apprentis, 6.347 écoliers, 957 divers. Total: 15.607 billets représentant un montant de 30.041,50 francs. Avec l'établissement de 87 factures de groupes et la location de casiers, les recettes totales ont atteint 53.466,50 francs. Il faut préciser, encore, que 1.725 élèves ont bénéficié de l'entrée gratuite.

NOUVEAU GARDIEN

Gardien depuis dix ans, Denis Roth a trouvé du travail à Colombier. Le comité a mis le poste au concours. C'est le populaire Jean-François Solange, de Môtiers, qui le remplacera. La buvette sera confiée à Inès Comment-Hartung, de Môtiers également. Le comité a décidé d'installer une hotte de ventilation dans la «cuisine». Il achètera aussi diverses machines, des tables et des chaises. Ceci dans le but de faciliter l'exploitation de la buvette qui pourrait devenir, avec la nouvelle tenancière, un lieu plus fréquenté que par le passé.

DOUCHES CHAUDES

Autre innovation répondant à un besoin: l'installation de douches chaudes à pré-paiement dans le local situé à l'est du bassin. Le comité a constaté que de nombreux baigneurs (campeurs, randonneurs) arrivaient crottés et devaient se laver à l'eau froide dans les pédiluves avant de piquer une tête.

Si le prix des abonnements ne variera pas (adultes 50 francs, apprentis 40 francs, 1er enfant 35 francs), celui des billets sera majoré de 50 centimes.

A relever que malgré la bonne saison 1985, les communes devront quand même aider financièrement la piscine.

Cartes de visite:
Imprimerie
Courvoisier SA

Avec 53.466,50 francs de recettes, il est difficile de payer un gardien, une caissière, le chauffage de l'eau et l'entretien du bassin... (jje)

Les Verrières

L'instituteur s'en va

Denis Gysin, instituteur aux Verrières, quittera son poste à la fin de l'année scolaire. Il se trouve actuellement à la tête d'une classe préprofessionnelle comprenant les degrés huit et neuf.

Denis Gysin a pris les devants. Quand un groupe de citoyens s'est opposé à l'augmentation des recettes fiscales par le biais du référendum, les coûts de l'Instruction publique s'étaient trouvés au centre du débat. «Trop cher, il faut réaliser des économies», lançaient à qui voulait l'entendre les référendaires. Denis Gysin n'est pas sourd. Quinquagénaire, il n'a pas envie de se retrouver sans emploi dans une année. Il a donc cherché, et trouvé, du travail à Colombier. Maison vendue; le déménagement est pour bientôt.

Ainsi s'en va un enseignant qui fut apprécié pendant près de trente ans. Peut-être sous la pression de quelques-uns de ses anciens élèves. Si, l'an prochain, la classe préprof ferme ses portes, les élèves des Verrières devront se rendre à Fleurier. La commune payera non seulement un écolage de 4500 francs par tête de pipe, mais des frais de déplacement. Elle va perdre les 10.000 francs que la famille Gysin payait sous forme d'impôts - chiffre donné pendant une séance d'information publique.

A noter, pour terminer la démonstration, que ce poste d'instituteur revenait à 30.000 francs aux contribuables verriens, l'autre moitié étant à la charge de l'Etat.

Des économies, qu'ils disaient... (jje)

Tribunal de police du Val-de-Travers

Et pan contre le candélabre!

Rue Emer de Vattel, à Couvet, un lundi matin vers 2 h. 30, l'accident fut spectaculaire. Un automobiliste môtisan glissa sur la pluie givrante et termina sa course contre un candélabre qui céda avec fracas et fut entraîné par la voiture sur une distance de 59 mètres...

Le conducteur avait vécu une fête de famille dans la soirée; il sortait du Cercle de Fleurier et se rendait à celui de Couvet.

Je ne me souviens plus très bien de ce qui s'est passé. Après le choc, j'ai dû remettre en marche ma voiture qui avait fait demi-tour et repartir. J'entendais un bruit sous le plancher.

J.-P. B. s'est arrêté 59 mètres plus loin. Pour constater que le candélabre était coincé dessous. Il avait, par ailleurs, cassé la vitre avant avec sa tête. Passablement sonné, il est allé avertir la police. Contrôle de l'alcoolémie: 1,71 pour mille 45 minutes après l'accident.

De quoi avoir de sérieux ennuis. Le juge Schneider l'a constaté:

La glissade sur la pluie givrante, ça peut arriver à tout le monde. Mais l'alcoolémie était importante et c'est plus grave.

Heureusement, les renseignements recueillis sous le compte du prévenu sont excellents et son casier judiciaire vierge. Il s'en tire donc avec 8 jours d'emprisonnement assortis du sursis pendant deux ans, 300 francs d'amende et des frais pour 315 francs. Le procureur avait requis 14 jours d'emprisonnement.

Un commerçant de Fleurier, A. H., avait publié une annonce dans laquelle il promettait un rabais de 10 pour cent sur tout achat d'un nouveau matelas; le vieux servant de monnaie d'échange. Cette «action» était offerte du tant au tant. Il a appris à ses dépens, sur dénonciation, que ce genre de rabais ne peut pas être limité dans le temps sans autorisation du Département de police. Ce qui lui coûte 50 francs d'amende et 45 francs de frais. Le procureur avait requis une amende de 100 francs.

JJC

Décès

FONTAINES

M. Werner Graber, 1906.

CORTAILLOD

Mme Jeanne Moulin, 1904.

CERNIER

M. Pierre Duvanel, 1906.

Devant le législatif des Geneveys-sur-Coffrane Les comptes légèrement positifs

Principal point de l'ordre du jour du législatif des Geneveys-sur-Coffrane qui se réunira ce soir, l'examen des comptes ne devrait pas poser trop de problèmes puisque, si initialement on avait budgété un déficit de l'ordre de 91.000 francs, on retrouve dans la réalité de l'exercice un bénéfice, modeste certes, de 235 francs. A relever que le chapitre des forêts est déficitaire de plus de 7700 francs, et que celui de l'Instruction publique atteint désormais 950.000 francs d'excédent de dépenses.

Deux crédits seront aussi demandés: le premier, de 60.000 francs représentant la part communale à la réfection du clocher du temple de Coffrane, et le second, de 30.000 francs, afin de goudronner les parcelles de terrains situées entre la rue de l'Horizon et les talus de la STPA et de l'immeuble du Centre sportif.

Il y aura également les nominations du bureau du Conseil général et de la Commission des comptes et du budget. (ms)



cela va
se passer

Neuchâtel: Fête de l'Uni

La Fédération des étudiants neuchâtelois organise mercredi soir 30 avril au «Château de la Cité universitaire», la Fête de l'Uni de Neuchâtel.

Au programme de ce bastringue monstre qui doit durer de 19 h. 30 à 4 heures du matin, du disco, des jeux, un toboggan géant et diverses autres attractions. (Imp)

Manifestation du
1er Mai
Solidarité
à La Chaux-de-Fonds

«Travail mieux réparti - Horaires réduits»

dès 12 heures: Place Sans Nom: stands - cantine à prix populaires

dès 13 h 30: Rassemblement pour le cortège

dès 14 heures: **Départ du cortège:** Avenue Léopold-Robert (nord) Métropole, avenue Léopold-Robert (sud), Grande-Fontaine, Place Sans Nom

dès 14 h 30: **Meeting Place Sans Nom**

Orateur officiel: **Jean-Claude Prince, secrétaire FTMH, Delémont**

Participation des Musiques: **La Persévérante et La Lyre et du groupe folklorique portugais**

Brefs flashes des organisations du comité élargi du 1er Mai de La Chaux-de-Fonds

dès 17 heures: la fête continue à la **Halle aux enchères:** petite restauration, cantine, **plateau libre:** musiciens, chanteurs, humoristes

Achetez, portez le ruban officiel du 1er Mai! Prix Fr. 1.50

Union syndicale locale et Comité élargi du 1er Mai, présidence: Lucien Dubois

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre salon de coiffure pour dames à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons une

coiffeuse

GIDOR-COIFFURE,
☎ 039/23 12 05.



Département
de l'Economie
Publique

Par suite de retraite du titulaire, le poste d'

**adjoint au vérificateur
en métrologie**

est à repourvoir.

Exigences:

- formation technique,
- aptitude à rédiger
- jouir d'une bonne santé
- personne de confiance, capable de travailler indépendamment,
- entrent

Obligations et traitement: légaux.

Lieu de travail: district de La Chaux-de-Fonds ou du Val-de-Ruz.

Entrée en fonction:
1er septembre 1986

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 9 mai 1986

Entreprise du Locle

cherche collaborateurs:

**1 technicien-dessinateur
1 mécanicien-électricien
1 câblier**

Si vous aimez les responsabilités et avez de l'initiative, vous êtes celui que nous cherchons.

Salaire en rapport.
Bonne collaboration-participation aux bénéfices.

Adressez offres manuscrites à:
PEISA, BP 104, 2400 Le Locle

Nous cherchons pour
place fixe

**1 mécanicien
faiseur d'étampes**

ou

1 mécanicien

avec bonnes connaissances
de l'étampage,
capable de prendre
des responsabilités
et secondar
le chef d'atelier.

**OK PERSONNEL
SERVICE SA**
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

Je cherche

**FEMME
DE MÉNAGE**

2 à 3 heures par semaine.

☎ 039/23 75 00, pendant les
heures de bureau.

Nous cherchons pour entrée
immédiate ou à convenir:

**mécaniciens
'avec CFC**

pour mécanique générale

**serruriers-
constructeurs
soudeurs qualifiés**

Suisses ou permis valables

TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds

printemps

Nous cherchons

vendeuses auxiliaires

pour différents rayons.

Entrée tout de suite

Les personnes intéressées prennent contact avec
le bureau du personnel

☎ 039/23 25 01

La Chaux-
de-Fonds

Nous cherchons

**pâtissier-
confiseur**

sachant travailler seul.

Salaire en rapport avec les capa-
cités.

Entrée le 15 août 1986 ou date
à convenir.

Boulangerie-Confiserie Walter
Schuppisser, rue Centrale 76,
2740 Moutier,
☎ 032/93 11 12 ou
032/93 38 88.

hildenbrand

engage

**ferblantiers
installateurs sanitaire**

Adressez offres à:

Hildenbrand & Cie SA
Installations sanitaires-ferblanterie
St-Nicolas 10, 2006 Neuchâtel.
☎ 038/25 66 86

**Publicité
intensive
Publicité
par
annonces**

Je cherche

mécanicien et carrossier

ainsi qu'une

personne

pour tenir un petit bar.

Ecrire à case postale 174,
2301 La Chaux-de-Fonds



Nous cherchons pour tout de
suite ou date à convenir

mécaniciens de tous genres

monteurs-électriciens

monteurs sanitaires

monteurs en ventilation

ferblantiers

maçons

peintres-plâtriers

Contactez M. Ruetsch

DELTA Interim S.A.

13, av. Léopold-Robert

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 85 30

(entrée Hôtel Fleur de Lys)

OFFRES D'EMPLOIS

**Directeur technique
chef d'exploitation et du
personnel**

d'une fabrique de cadrans
cherche changement de situation
pour date à convenir.
Participation financière et autre orientation différente
pas exclue.
Faire offres sous chiffre H 28 - 045388 Publicitas,
2001 Neuchâtel Treille 9



ISMÉCA SA, Automatisation,
Helvétie 83, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/25 21 25

Pour notre service sous-traitance
mécanique, nous cherchons:

UN ACHETEUR

Pour: - la gestion des commandes, relations
avec les fournisseurs.

Demandons: - CFC de mécanique - maîtrise fédérale
ou technicien d'exploitation,
- esprit de décision et d'organisation,
- contact aisé,
- langue française avec de bonnes
connaissances de la langue alle-
mande.

Horaire libre.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitæ.

CAPSA-CAMILLE PIQUERZ SA
DÉCOLLETAGES
2520 LA NEUVEVILLE-LE LANDERON
☎ 038/51 32 32

Nous engageons aux meilleures conditions
**régleur-mécanicien sur
machines de reprises.**

(Opérations de fraisages-tournages-perçages-
filetages-façonnages sur pièces décolletées)

ouvrier-mécanicien

(à former comme décolleteur sur Tornos-
Bechler ou Esco)

Ces postes intéressants et variés sont offerts
uniquement à personnes compétentes et
capables, désirant améliorer leur situation.

Renseignements à la Direction de l'entreprise,
toute discrétion assurée.

MECANOR SA
Etampes de précision

Nous fabriquons des étampes progressives de très grande
précision pour l'industrie électronique, horlogère et
d'appareillages.

Un département concernant le découpage avec ces outils
prend actuellement de l'expansion.

Pour nous permettre de répondre aux demandes de nos
clients, nous engageons tout de suite (ou à convenir):

1 faiseur d'étampes

pour le montage d'une façon indépendante de ces étam-
pes;

1 meuleur

pour une machine à meuler universelle EWAG (mécanicien
avec sens de la précision peut être formé);

1 profileur

pour machine Pe Te We.

Nous sommes une petite entreprise avec 16 personnes.

Nous pratiquons des conditions d'engagement moderne
soit: horaire de travail variable, treizième salaire garanti,
bonne rémunération.

Si vous avez plaisir de travailler dans une entreprise qui
utilise les moyens modernes pour la fabrication de ces
outils, veuillez téléphoner à:

MECANOR SA, Egliweg 10, 2560 Nidau, ☎ 032/51 69 61.

frais chez



valable dès le 29.4.86

**VALENCIA
LATES**

Jaffa

1 kg **1.50**

Asperges

étrangères

1 kg

7.50



**Planta
Minus
calories**

Duopack

2x250 g

2.95

**Café en grains
Primoro**

250 g

4.20

(100 g 1.68)

**Fusées
Frisco
Multipack**

12 pièces

600 g

3.95

(100 g -66)

Utiel tinto

Denominacion de Origen
Controlada «Selección Esmerado» 1 litre

1.70

(+ dépôt)

**Choco Petit Beurre
Wernli**

120 g

2.15

(100 g 1.79)

Valencia Rosado 1984/85

«La Chica»
Denominación de Origen 70 cl

3.20

La Chinoise

Pâtes aux oeufs frais • Nouilles
• Cornettes • Spaghetti 500 g

1.70

Bière Dab

de Dortmund
Export blonde

boîte de 5 dl

-0.80

Oetker Crèmes sans cuisson

• Vanille • Chocolat
• Caramel

sachet

-0.90

Evian

Eau minérale
non gazéifiée

1,5 litre

-0.75

Nivea

• Mousse à raser 190 g (100 g 1.47)

2.80

• Crème à raser 125 ml

5.40

• After Shave 150 ml

2.50

Lotion Après Douche Fenjal 250 ml

• avantgarde

5.50

Crème douche Fenjal • classic
• avantgarde 250 ml

4.50

Ajax Ammoniac

Nettoie-tout

2 kg

5.60

Serviettes Softella

5 couleurs
41x41 cm 3 couches

50 pièces

2.30

Softmatic Concentré

Revitalisant textile

2 litres

6.20

**Boucherie
Charcuterie**

Votre maître boucher vous sert à:

- ONEX, grd. Communes 46-48
- PETIT-LANCY, Chemin de la Caroline 18
- THONEX, rue de Genève 109
- SIGNY

- MORGES, Centre commercial «La Gottaz»
- VILLENEUVE, Centre commercial «Riviera»
- PAYERNE, rue de Lausanne 21
- YVERDON, Waro le Bey
- LE LOCLE, rue Bourmot 31

**Tranches
de porc
(jambon)**

1 kg

15.80

**Jarrets
de porc**

1 kg

7.80

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Elections bernoises

L'effet « caisses noires » a joué au Grand Conseil

Si l'affaire des caisses noires a eu peu d'effet sur le renouvellement du gouvernement bernois, son impact a été bien plus marqué au niveau des élections au Grand Conseil. Les partis gouvernementaux ont essuyé un revers, notamment l'Union démocratique du centre (udc) qui perd neuf mandats. En revanche, la Liste libre emmenée par Leni Robert a décroché 11 sièges, dont celui de Rudolf Hafner, cet ex-contrôleur des finances qui a révélé l'affaire des caisses noires en août 1984. Le taux de participation s'est élevé à 38,0%. Il y a quatre ans, 39,8% des électeurs s'étaient rendus aux urnes.

A l'issue du premier tour, l'udc a donc préservé ses quatre sièges au Conseil exécutif et le ps ses trois mandats. Par contre, le parti radical-démocratique (prd), qui a traditionnellement deux conseillers d'Etat, a fait les frais de sa rupture d'alliance avec l'udc. Il place tous ses espoirs, dans le deuxième tour du 11 mai prochain pour décrocher un, voire deux sièges.

GENEVIEVE AUBRY: RIEN N'EST JOUÉ

A relever que Geneviève Aubry, candidate radicale du Jura bernois que l'on disait élue d'avance, n'est arrivée qu'en douzième position. Ses chances de passer au deuxième tour demeurent toutefois intactes étant donné que la Constitution bernoise garantit un siège à la minorité francophone du Jura bernois.

Mais rien n'est joué d'avance étant donné qu'un autre candidat du Jura bernois a obtenu un résultat non négligeable Benjamin Hofstetter, 34 ans, vétérinaire

à Reconvilier, a en effet recueilli 40.154 voix sur la Liste libre, Geneviève Aubry en ayant récolté 59.436. Il est probable que Liste libre présentera deux candidats au deuxième tour, à savoir Leni Robert, fort de ses 55.714 voix au premier tour, et Benjamin Hofstetter. Liste libre prendra sa décision aujourd'hui.

Les radicaux décideront mercredi qui de Charles Kellerhals (9e position au premier tour) ou de Peter Widmer (11e) accompagnera Geneviève Aubry au deuxième tour. Pour les radicaux, la meilleure solution serait que l'udc se contente de ses quatre sièges et appuie les candidats prd au deuxième tour. Réponse mercredi.

Leni Robert, qui a obtenu à peine 4000 voix de moins que Geneviève Aubry et qui arrive en tête en ville de Berne, conserve toutes ses chances, surtout si elle bénéficie du soutien des socialistes.

En cédant neuf sièges, l'Union démocratique du centre udc est donc la grande perdante des élections au Grand Conseil bernois alors que la Liste libre de Leni Robert a fait un véritable tabac en décrochant 11 sièges d'un coup. Malgré cette perte de neuf mandats, l'udc demeure le parti le plus représenté au Parlement bernois avec 69 députés. Les deux autres partis gouvernementaux ont

aussi reculé, le ps de trois sièges à 49 et le prd de deux sièges à 40. Avec ses onze sièges, la Liste libre devient la quatrième formation du canton.

L'Action nationale, qui passe de quatre à cinq sièges, a moins progressé que prévu. Les dissensions qui ont agité la section bernoise n'y sont sans doute pas étrangères. Néanmoins, l'AN pourra constituer un groupe au Grand Conseil.

STABILITÉ AUTONOMISTE

Ont aussi progressé l'Alliance des indépendants (AdI), les poch et le Parti socialiste ouvrier (ps). De leur côté, les autonomistes conservent leurs trois députés avec Simone Strahm (psa), Jean-Claude Zwahlen (parti libéral jurassien) et Max Winistoerfer (pdc de l'Unité jurassienne). (ap)

Répartition des sièges

	1986	1982	+ / -
UDC	69	78	-9
PS	49	52	-3
PRD	40	42	-2
LI	11	-	+11
PEP	6	7	-1
PDC	5	6	-1
AN	5	4	+1
AdI	4	2	+2
AD	3	3	-
POCH	2	1	+1
Jeune Berne	1	1	-
UDF	1	1	-
PLJ	1	1	-
PSA	1	1	-
PDCUJ	1	1	-
PSO	1	-	+1
Total	200	200	

Pas de candidat socialiste pour le deuxième tour

Le comité directeur du Parti socialiste (ps) du canton de Berne a annoncé lundi soir sa décision de ne pas présenter de candidat pour le second tour des élections au gouvernement.

Trois candidats socialistes ont été élus au gouvernement au premier tour du week-end dernier. Le ps se montre avant tout intéressé de savoir si les petits partis vont entreprendre une démarche commune pour le second tour.

Si l'élection se faisait au système proportionnel, ils auraient alors droit à un siège au Conseil d'Etat, remarque le comité directeur, qui se réserve de prendre d'éventuelles autres décisions le 1er mai prochain. Le ps bernois a lancé une initiative demandant que les membres du gouvernement cantonal soient élus selon le système proportionnel, et non plus majoritaire, comme c'est actuellement le cas. (ats)

Assemblée communale de Renan

Animation ou animosité?

Animation ou animosité? C'est la question qu'on aurait pu se poser lors de l'assemblée communale de Renan, où quelques interventions pour le moins véhémentes ont provoqué une mise au point de la part du président de l'assemblée, M. Eric Opliger.

Mis à part ces quelques « intermédiaires », l'assemblée communale ordinaire du 25 avril, au collège, s'est déroulée très normalement et plusieurs décisions importantes ont été prises. Les 65 personnes présentes apprennaient que la quotité reste inchangée, à 2,6, la taxe des ordures ménagères également, bien qu'elle ne couvre plus les frais.

Les comptes communaux de 1985, bouclent avec un excédent de produits de plus de 18.000 francs. C'est dire que la situation est parfaitement saine.

La décision de vendre la parcelle de terrain No 162, à l'ouest des deux grands locaux, a été votée à une forte majorité. Cette parcelle de 2.169 m² serait utilisée pour construire des immeubles locatifs à grands appartements et des studios. Les acquéreurs de ce terrain seront tenus de construire dans les deux ans après l'achat.

Point important aussi, le « Château »! Cet immeuble, pour le moins vétuste et

quasi inhabitable, présente un rapport financier nul et cause, au contraire, des frais à la commune. La valeur officielle est de 90.000 francs. A une forte majorité, compétence a été donnée au Conseil, de vendre l'immeuble ou de faire une étude pour une remise en état, éventuellement des locaux pour l'armée.

Le nouveau règlement forestier qui pouvait être consulté au bureau communal a également été accepté, remplaçant celui qui date de 1958.

VOTE À 18 ANS

Discussion animée pour accorder le droit de vote à 18 ans, quelques citoyens proposant de faire d'abord un sondage d'opinion parmi les jeunes qui sont concernés. Finalement, le droit de vote en matière communale dès 18 ans a été accepté par la majorité.

Dans les divers, M. Eric Opliger informait les citoyens qu'une commission a été nommée pour le choix de l'œuvre d'art qui doit être acquise avec le bénéfice de l'inauguration du collège. Si le délai peut paraître long, c'est que de nombreux contacts et décisions devront être pris afin que le choix et la mise en place de cette œuvre fassent un tout avec le nouvel aménagement du préau, prévu depuis la rénovation du collège, aménagement que la commission souhaite artistique et culturel. (hh)

Carnet de deuil

RENAN. - Jeudi dernier, on apprenait le décès de M. Edouard Meyer, ancien agriculteur aux Convers. Dans ce petit hameau, M. Meyer était né en 1903 et il y a passé toute sa vie. En 1926, il épousait Mlle Frieda Raymond, dont il eut deux enfants. Le couple éleva un neveu, orphelin dès l'âge de quatre ans.

M. Meyer était de cette génération dont la mobilisation 1939-45 a passablement perturbé la vie active. Paysan, bûcheron, la charge d'une famille, rien n'était facile à ce moment-là. En 1957, il remettait le domaine à son fils, mais n'en continuait pas moins à s'occuper à maints travaux, entre autres la boissellerie.

Depuis 1984, sa santé s'est dégradée, mais c'est en janvier de cette année que, pour la première fois de sa vie, M. Meyer devait être hospitalisé. Il s'est éteint paisiblement à l'Hôpital de Saint-Imier. (hh)

Suite des informations du Jura bernois ► 27

Les radicaux veulent les deux derniers sièges

Le parti radical-démocratique (prd), dont aucun candidat n'a réuni la majorité absolue lors du premier tour des élections au gouvernement bernois ce week-end, revendique pour lui les deux derniers sièges vacants.

Le comité directeur du prd propose à ses délégués les candidatures de Mme Geneviève Aubry et M. Charles Kellerhals.

Cette démarche se justifie par les bons résultats obtenus par le parti à l'élection au gouvernement, mais surtout au Parlement, a indiqué lundi soir le comité directeur dans un communiqué. (ats)

cela va se passer

Concert de la fanfare à La Ferrière

Samedi 3 mai dès 20 h. 15, à la salle de l'hôtel du Cheval-Blanc, la fanfare donnera son concert annuel qui a été préparé avec soin. Le programme très varié prévoit notamment des mélodies folkloriques et une petite suite d'airs populaires hollandais. Les jeunes cadets prendront également part à la soirée en présentant un petit cocktail doté de bonne humeur. En intermède, la gent féminine de la fanfare présentera une chorégraphie sur un air moderne. La partie récréative sera assurée par l'orchestre « The Wildboars » jusqu'au petit matin. Nul doute que chacun y trouvera son plaisir, alors avis aux amateurs! (jo)

OFFRES D'EMPLOIS

Boulangier
ou
boulangier-pâtissier
est cherché pour début août.
S'adresser à la BOULANGERIE
J.-FR. BOILLAT, Numa-Droz 112,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 15 29.

Entreprise de la place
cherche un(e)
employé(e)
pour son service des salaires.
Préférence sera donnée à une personne ayant déjà travaillé dans ce domaine et sachant taper à la machine.
Faire offre détaillée sous chiffre Y 28-551585 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Elles sont arrivées
les nouvelles enceintes Hi-Fi 1986: Cabasse (France), Celestion et BW (Grande-Bretagne).
Venez les écouter dans l'auditorium No 2 où un pupitre de sélection commandé par ordinateur permet un jugement sans appel!
brugger
2 auditoriums HI-FI

Publicité intensive
Publicité par annonces

Dégustation du vin nouveau
le 1er mai 1986
chez Rémy Verdan
viticultrice-encaveur
Joyeuses 11 - 2016 Cortailod
☎ 038/42 13 71

ROCHE

Dans le cadre de l'expansion du Service extérieur de notre Division Diagnostica, nous cherchons
un collaborateur
ou
une collaboratrice
qui puisse assurer la vente des réactifs de Diagnostica dans les cantons suivants: Neuchâtel, Fribourg, Jura et Berne.
● Ce poste peut convenir à une laborantine ou à un laborant faisant preuve d'initiative, aimant les contacts et sachant travailler de façon autonome.
● Cette personne doit être de langue maternelle française. En outre, de bonnes connaissances de la langue allemande parlée sont souhaitables.
● Il s'agit d'un poste de responsabilité, correspondant à une activité diversifiée pour laquelle nous nous chargeons d'assurer une formation et un perfectionnement sérieux.
● Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir adresser leur candidature à notre service du personnel, référence L'Impartial DH/60/86.
F. Hoffmann-La Roche & Cie SA., Société Anonyme,
4002 Bâle

Une place d'apprentissage de
boucher-charcutier
est libre pour le 1er août 1986.
S'adresser à la Boucherie-Charcuterie Gérard Bilat,
2724 Les Breuleux
☎ 039/54 11 33

Demande à acheter,
horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
☎ 038/24 24 06

Restaurant Sternen Gampelen
Chaque midi et soir.
asperges fraîches avec excellent jambon-paysan
Veuillez réserver votre table.
Se recommande: Fam. Schwander
☎ 032/83 16 22

Atelier de polissage de bracelets cherche
POLISSEUR AVIVEUR QUALIFIÉ
sur bracelets acier.
Faire offre sous chiffre LK 10667 au bureau de L'Impartial.

Cherchons
comptable
à temps partiel.
Expérience en informatique nécessaire.
Faire offre sous chiffre 91-150 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 950, 2301 La Chaux-de-Fonds

Tirage tous les 1ers samedis du mois

LOTÉRIE ROMANDE GROS LOT
100'000.- OR
Nombreux autres lots en espèces ou en OR. Au total 350'000.- à chaque tirage.
Aucun des lots de cette tranche n'est soumis à l'impôt anticipé.
LOTÉRIE ROMANDE évidemment

TIRAGE 3 MAI

Publicité intensive
publicité par annonces



Vous savez ce que vous achetez.



Golf GTI. Formule Sport.

486.3.4.f

Voiture la plus prisée de sa catégorie, la Golf GTI offre deux nouveautés appréciables à tous les automobilistes.

Premièrement, pour seulement 1000 francs, elle comporte un équipement spécial pour la Suisse, d'une valeur de 1530 francs, comprenant notamment: un toit ouvrant, qui vous met au contact du ciel, des glaces athermiques vertes, qui vous assurent une agréable fraîcheur, un siège de conduite réglable en hauteur, qui fait que vous êtes à la

hauteur de la situation, et une antenne ainsi que quatre haut-parleurs qui ne demandent qu'à capter votre musique favorite que diffusera la meilleure des chaînes stéréo de bord. Deuxièmement, la Golf GTI est désormais livrable aussi en version à catalyseur, qui vous permet de respecter l'environnement, sans aucune perte de performances. Avec ses 107 ch, cette Golf GTI est une des plus puissantes et la plus propre des voitures de sport de sa catégorie. Quel tempérament!

Et quel équipement de base: moteur à injection, boîte sport à 5 vitesses, ordinateur de bord, pneus larges, à taille basse, jantes et sièges sport, etc.!

Golf GTI: 112 ch, 1800 cm³, déjà pour fr. 19 980.-

Golf GT: 90 ch, 1800 cm³, déjà pour fr. 17 250.- (aussi en version automatique et à catalyseur)



Importateur officiel des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach-Bad
et les 585 partenaires V.A.G

VW. Une européenne.

**2300 La Chaux-de-Fonds
Sporting-Garage-Carosserie
J.-F. Stich 039 26 44 26**

2400 Le Locle
2333 La Ferrière
2877 Le Bémont
2610 Saint-Imier

Garage A. Pandolfo & Cie
Garage du Jura
Garage du Bémont, P. Kröll
Garage Touring-Carosserie

039/31 40 30
039/61 12 14
039/51 17 15
039/41 41 71

Le centre des «Perce-Neige» des Hauts-Geneveys ramasse pour sa prochaine

BROCANTE
différents objets: livres, bibelots, etc. Cette brocante se déroulera lors de la kermesse du 30.8.86, merci.
☎ 038/53 41 41

À VENDRE

MGB

1974, parfait état.

☎ 039/28 65 14 entre 12 heures et 13 h 30.



En raison du départ du tenancier actuel, la direction des bâtiments de la Ville de Neuchâtel offre à louer pour le 1er septembre 1987, ou date à convenir, le

Restaurant de l'Hôtel DuPeyrou à Neuchâtel

L'établissement comporte plusieurs salons de style, ainsi que toutes dépendances et installations utiles. Chiffres d'affaires intéressants. Cuisine gastronomique exigée.

Adresser offres écrites, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, jusqu'au 31 mai 1986, à la direction des Bâtiments de la Ville, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel.



En toute saison, **L'IMPARTIAL,**

Plâtrerie - Peinture

Victor Devaud

sablage de pierres. Décapage et traitement de volets.
☎ 039/31 84 25 dès 18 heures.

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

On achète les sèche-cheveux de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust le plus bas

p. ex. sèche-cheveux **Olympic Premier**

D'autres modèles de Carmen, Krups, Olympic, Philips, Solis, Braun, Trisa, Walther etc. en stock

19.-

CHAUX-DE-FONDS, Jumbo 039 26 68 65
BIENNE, Rue Centrale 36 032 22 85 25
BRÜGG, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
MARIN, Marin-Centre 038 33 48 48
YVERDON, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

A vendre **VW Golf GLS 1.6**

54 000 km, expertisée avril 1986. Prix à discuter.
☎ 039/26 44 50.

Particulier vend

Mazda 323 GLS

automatique, 48 000 km, mise en circulation août 1981, jamais accidentée en très bon état, prix intéressant.
☎ 039/26 96 14 heures des repas.

Marending
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

TOUS LES MARDIS

ACTION
Tartelettes fraises à la crème

Fr. 1.- au lieu de 1.40

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 57
039/23 41 42

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Assemblée de la Fédération jurassienne de protection de la nature Sans les autorités cantonales...

C'est à Vicques que s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération jurassienne de protection de la nature (FJPN) en présence de plus de 60 délégués représentant les 14 associations de la fédération. Après quatre ans de présidence M. Michel Juillard quitte son poste que reprend Konrad Baumann de Vicques.

C'est après deux heures d'excursion que les participants ont pris part à l'assemblée générale de la FJPN au pavillon scout de Vicques. Le président sortant Michel Juillard a déploré la défection des représentants des autorités cantonales. Le côté virulent du président a l'heure de déplaire aux autorités. Ainsi François Mertenat et Jean-Claude Bouvier ont-ils décliné l'invitation qui leur avait été faite de participer à cette

assemblée. Peut-être que le changement de président permettra de faire table rase des vieilles querelles.

EFFICACITÉ SANS COMPLAISANCE

La jeune Fédération de protection de la nature s'est fait connaître par des interventions aussi importantes qu'efficaces: sus au projet de destruction chimique des campagnols, opposition aux

multiplés atteintes à la nature prévues par la construction de la Transjurane, etc. Rappelons que la commission «Transjurane» de la FJPN a lancé récemment une pétition contre une autoroute à quatre pistes, projet qu'elle juge «démessuré», sans commune mesure avec les besoins réels et qui bouleversera le paysage, multipliera les nuisances, dévorera de grandes surfaces cultivables et compressera davantage encore le contribuable jurassien».

Dans les constantes du programme de la FJPN, on trouve la sauvegarde des lieux humides, des prairies sèches, des berges de rivières, vergers, haies et bosquets. Le nouveau président Konrad Baumann, juriste au Département cantonal de la justice et de l'intérieur, s'y emploiera comme son prédécesseur.

GyBi

Fédération jurassienne des syndicats chrétiens: réflexion sur le travail Le défi des nouvelles technologies

Elles sont là et introduites sur nos lieux de travail de plus en plus rapidement. Les nouvelles technologies sont – et seront à l'avenir – l'objet d'un enjeu toujours plus important. En Suisse, 50 % des salariés travaillent déjà dans des entreprises informatisées.

Selon une récente enquête effectuée par nos syndicats en Suisse romande, il ressort clairement que pour la plupart des salarié(e)s, les nouvelles technologies sont un enjeu considérable. Ils voient débarquer les robots et les ordinateurs dans leurs entreprises ou leurs bureaux sans que les employeurs – dans la plus grande partie des cas – ne leur demandent leur avis. Les travailleurs constatent souvent que les nouvelles technologies sont une menace pour l'emploi, qu'elles déqualifient certains postes de travail, qu'elles augmentent la fatigue et le stress, etc...

Coincés entre ce qu'ils ressentent à la fois comme une fatalité et comme une menace, les salariés adoptent des attitudes individuelles qui correspondent à leurs intérêts immédiats, leur situation, leurs projets ou leur conception du monde. Le moderniste ne jure que par l'informatique, le ringard ne veut pas entendre parler, le fataliste attend pour voir, l'innocent ne se pose pas de question.

ROLE DU SYNDICAT

C'est dans ce désarroi et cet éclatement de la classe travailleuse que se trouve le défi syndical. Si les individus sont désemparés ou renvoyés à des solutions personnelles, c'est qu'ils manquent de données pour voir plus loin que leurs préoccupations du moment, de références pour situer les enjeux de cette «révolution technique», de perspectives pour croire qu'ils peuvent changer le cours des choses.

Information, formation, propositions, moyens d'action: c'est bien aux syndicats de fournir ces éléments. Ce n'est qu'à travers un tel effort collectif de réflexion et de mise en pratique que nous parviendrons à proposer un véritable programme d'action syndicale face aux nouvelles technologies. Et c'est comme cela que les salariés, n'ayant plus

l'impression de travailler sans filer au-dessus de l'inconnu, deviendront capables d'agir pour que l'utilisation des nouvelles technologies n'appartiennent plus au seul monopole patronal.

On parle beaucoup en ce moment de flexibilité du temps de travail. Pour le patronat, cela veut trop souvent dire moins de protection sociale, extension du travail en équipes de nuit, recours aux intérimaires et pour reprendre une expression de G. Wallraff (auteur d'un magnifique ouvrage sur les conditions de vie des travailleurs turcs en Allemagne), utilisation de «travailleurs kleenex».

Pour répondre aux enjeux actuels, le syndicat reste le seul instrument de défense de tous les salariés, quelles que soient leurs professions ou leurs statuts.

Le 1er mai, c'est l'occasion de nous retrouver pour réaffirmer nos revendications et nos propositions. Participons donc nombreux aux différentes manifestations organisées dans le Jura. (comm)

1er Mai aux Franches-Montagnes

On nous communique:

Pour la Fête du travail, l'Union des travailleurs des Franches-Montagnes organise une soirée très intéressante à l'Hôtel de Ville de Saignelégier, mercredi 30 avril à 20 h. 30.

Une information détaillée sur les problèmes de l'aménagement du temps de travail occupera le début de la manifestation. Elles sera donnée par un groupe de militants de Neuchâtel et environs qui, placé devant la volonté patronale de généraliser le travail par équipes, sept jours par semaine, et cherchant également à introduire le travail de nuit pour les femmes, ont étudié ce sujet à fond.

Leur engagement dans le terrain, les résultats obtenus et les objectifs qui restent à atteindre seront les fils conducteurs de leur intervention et de la discussion qui suivra.

Une petite restauration, des prix populaires et une ambiance musicale permettront à chacun de poursuivre agréablement la soirée. (comm)

Pour la section jurassienne du TCS Une Transjurane à quatre pistes

La section jurassienne du TCS, qui regroupe 14.000 membres automobilistes, a pris connaissance, avec inquiétude, des prises de position contre une Transjurane à quatre pistes.

Bien que n'étant pas indifférente aux atteintes causées au milieu naturel, elle est d'avis que le peu d'emprise supplémentaires de terres agricoles vaut largement une sécurité indispensable.

SÉCURITÉ INDISPENSABLE!

En date du 25 octobre 1982 déjà, le comité central suisse du TCS écrivait au chef du Département fédéral de l'intérieur de l'époque, M. Hürlimann, pour lui rappeler que la Transjurane répondrait davantage qu'auparavant à des besoins d'intérêts nationaux et régionaux. Dans cette même lettre, le TCS émettait la réserve suivante:

«Tout en admettant suffisant pour l'instant le degré d'aménagement de la Transjurane en semi-autoroute, il faut relever le caractère dangereux des chaussées à trois voies. Néanmoins, il prend note que l'élargissement à quatre pistes sera possible».

L'augmentation constante du trafic et du parc automobile jurassien, la longueur des tronçons en tunnels (à deux pistes seulement), la fluidité très difficile

d'un trafic mixte (camions lourds, voitures de toutes cylindrées), sont autant de raisons qui, en plus de la sécurité, militent aujourd'hui pour une Transjurane à quatre pistes.

On ne répétera jamais assez, aux écologistes aussi (qui utilisent également la voiture par la force des choses), que les routes à trois pistes peuvent devenir des pièges mortels pour tout un chacun. Il est bien facile de penser que, si chacun tient sa place, respecte les limitations de vitesse, les interdictions de dépasser, rien ne peut arriver...

Mais il est tout aussi facile de prouver qu'il y a toujours des automobilistes qui ne respectent pas la réglementation! Vous entreprenez le dépassement d'un poids lourd dans une côte, sur un tronçon à deux pistes, en étant dans votre bon droit, et voici qu'en face, arrive à haute vitesse, une voiture qui dépasse malgré la ligne continue et l'interdiction de dépasser... Cela se passe, en Suisse, tous les jours, et heureusement souvent sans conséquences; mais il arrive aussi que cela se termine par des accidents, où plusieurs personnes peuvent trouver la mort! Cela fait partie des routes à trois pistes!... et cela le Touring Club Suisse n'en veut pas.

(comm)

Démission du vicaire épiscopal

Agé de 73 ans, le chanoine Louis Freléchoz, vicaire épiscopal depuis 1983, a donné sa démission pour cet automne, en raison de son âge. Il y a 11 ans qu'il avait été appelé à occuper la fonction de délégué épiscopal pour le Jura, puis de vicaire général dès 1983. Après quoi il avait été nommé chanoine non résident du chapitre de la cathédrale de Soleure.

La diminution du nombre des prêtres, qui entraîne la mise sur pied de structures nouvelles pour accomplir les tâches pastorales de l'Eglise, notamment en collaboration avec les laïcs, a requis du chanoine Freléchoz un travail considérable, ce qui explique qu'il se soit décidé aujourd'hui à présenter sa démission.

Son successeur sera désigné cet automne et l'évêché envisage de procéder à une large consultation avant de le désigner. (vg)

Suite des informations
jurassiennes ► 27

Votre école pour votre avenir

- Secrétaire de direction: bilingue, trilingue.
- Secrétariat: secrétaire-comptable, secrétaire, sténodactylographe.
- Diplôme de commerce: en deux ans.
- Français pour étrangers.
- Rentrée scolaire: 4 septembre 1986.

Langues
Commerce

Bénédict Neuchâtel CH-2000
Ruelle Vaucher 13 - Tél. 038/25 29 81

Seul le

prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS AUSSI
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide
simple
discret

Le prix de la liberté!



465.- avec casco-vélo

Pour ce prix familial, Cilo vous offre dans sa série Touring, des vélos homme ou dame de 3 ou 5 vitesses avec la sécurité d'une grande marque, la garantie d'un service après-vente de professionnels qualifiés, et surtout l'assurance casco-vélo exclusive ainsi que toutes les autres prestations du programme Cilo-Assistance comprises dans le prix!

cilo
Qualité suisse et brio

LA CHAUX-DE-FONDS Michel Voisard rue du Parc 139
Le Locle Ninzoli E.-Loepfe rue M.-A. Calame 11
Le Noirmont René Boillat rue de la Croix

Sandoz Tapis S.à.r.l.

☎ 039/26 85 15
Avenue Charles-Naine 45,
à 50 m de Jumbo

Depuis quelques jours en magasin

tapis imprimé tweed

400 cm de large, en bleu, rouge, beige, brun, bordeaux, avec dos mousse, qualité pour toutes les pièces d'habitation.

Prix **Fr. 10.90**
au lieu de 19.90

Et toujours en 400 cm de large, notre

tapis aiguilleté côtelé
avec 10 coloris au prix de

Fr. 7.90 le m²

ENTRÉE LIBRE

Besoin d'argent

Prêt jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 heures, pour salarié, sans caution, discrétion absolue.

☎ 021/35 13 70, tous les jours, 24 heures sur 24.

Les professionnels du déménagement

Transports - Livraison
Groupages - Location véhicules

Philippe + Leuenberger

☎ 039/28 82 13
038/53 12 12

1 fois par semaine
Genève-Lausanne.

3 fois par mois Zurich-Bâle.

Rappel aux futurs parents

**cours de soins
aux bébés**

organisé par
LA CROIX-ROUGE SUISSE,
Section de La Chaux-de-Fonds,
du 22 mai au 3 juillet 1986

Renseignements et inscriptions
tous les matins au
039/28 40 50 ou
039/28 40 56.

北京
Ouvert
酒 tous les jours
dès 10 heures **家**

Assiette du jour Fr. 11.-
Menu Fr. 16.- (midi)
du lundi au samedi

CHEF DE CUISINE DE HONGKONG

CAFÉ-RESTAURANT
CHINOIS «LE PEKIN»
GRAND-RUE 37
2034 PESEUX/NE
☎ 038/31 40 40



Plâtrerie-Peinture
Isolation de façades - Plafonds suspendus

Bernard Rööfli

2300 La Chaux-de-Fonds
Bureau: Champs 11 ☎ 039/26 58 56
Atelier: Cernil-Antoine 14 ☎ 039/26 54 54

Maîtrise fédérale

MURFIL:

Une peinture pour façade **GARANTIE 10 ANS**

- Revêtement élastique (300% d'allongement)
- Perméable à la vapeur
- Etanche à l'eau
- Haute résistance aux pluies acides
- Idéal pour traitements des fissures

Devis sans engagement
Service technique à votre disposition

Séduire

c'est *Dany Flore*

votre institut de beauté

☎ 039/28 67 37

FIDUCIAIRE
JEAN-CHARLES AUBERT & Cie
Av. Chs-Naine 1
TOUR DES FORGES
Tél. 039/26 75 65
LA CHAUX-DE-FONDS



A louer

appartement

d'une chambre avec cuisine
et WC-douche pour le 31
octobre 1986 quartier Ouest
Loyer mensuel Fr. 223.- +
charges

OFFRES D'EMPLOIS

FAVAG SA

Neuchâtel

cherche pour son service des achats, une

employée de commerce

Conditions requises:

- CFC de préférence;
- habile dactylo;
- langues: français et allemand (de bonnes notions d'anglais seraient un avantage);
- goût pour l'informatique;
- indépendance, initiative.

Entrée en fonction: tout de suite.

Conditions de travail d'une entreprise moderne.

Les candidates peuvent demander un rendez-vous (téléphone interne 341) ou adresser leurs offres au service du personnel à:

Favag SA, Monruz 34,
CH-2000 Neuchâtel 8, ☎ 038/21 11 41.

Editeur romand des revues spécialisées

cherche pour un de ses titres,
renommé et solidement implanté dans
son marché, un

représentant

pour conseiller ses annonceurs. Porte-
feuille existant à gérer et à développer.

Un candidat, si possible bilingue et
ayant déjà exercé la profession de
courtier en publicité aurait la préfé-
rence, mais un représentant d'autres
branches — comme la construction par
exemple — capable, de bonne présenta-
tion et dynamique pourrait être formé
dans cette spécialité.

Travail en petite équipe, intéressant,
diversifié et laissant la place à l'initia-
tive. Lieu d'habitation indifférent. Sec-
teur d'activité: toute la Suisse
romande.

Date d'entrée: tout de suite ou à con-
venir.

Nous répondrons avec plaisir à toute offre soumise
avec photo, curriculum vitae, copies de certificats et
prétentions de salaire. Ecrire sous chiffre 22-202-2 Est
Vaudois, 1820 Montreux.

Importante compagnie d'assurances renforce son orga-
nisation externe de vente et engage pour le district de
Courtelary une

personnalité

Nous demandons:

- certificat de capacité ou d'étude
- Excellente présentation
- Moralité exemplaire
- Caractère ambitieux et «crocheur»
- Age: 25 à 40 ans

Nous offrons:

- Formation complète rémunérée
- Importante clientèle existante
- Fixe, commissions, garantie, frais,
- Possibilités de revenus largement supérieurs à la
moyenne
- Grande indépendance

Faire offre sous chiffre 06-125260 à Publicitas, case
postale 255, 2610 Saint-Imier

Nous engageons tout de suite ou pour date à
convenir

TAPISSIER

sachant travailler d'une manière indépendante
et aimant le contact direct avec la clientèle.

Permis de conduire nécessaire.

- Place stable et intéressante.
- Avantage sociaux d'une grande entreprise.
- Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offre à la direction, ou pren-
dre rendez-vous par téléphone.

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05



Désire engager, pour son bureau de
construction un

ingénieur ETS en microtechnique

ayant de l'expérience dans la construc-
tion de calibres mécaniques et à quartz,
ainsi que de bonnes connaissances de
la fabrication de tels mouvements.

Possibilité de travailler avec un système
DAO/CAO

Date d'entrée à convenir

Faire offres détaillées à:

PATEK PHILIPPE S.A.

Fabrique de la Jonction
2, rue des Pêcheres
1205 Genève, tél. 022/298211

AVIS MORTUAIRES

Maman, si tes yeux sont clos,
ton âme veille sur nous,
ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Madame et Monsieur Maurice Grandjean-Perret;

Madame et Monsieur Willy Vaucher-Perret et famille;

Madame et Monsieur Charly Bühler-Perret:

Madame et Monsieur Louis Duc-Bühler et leur petite Caroline,
à Lausanne;

Madame Nelly Oggier-Perret et son ami,
Monsieur Arthur Matile;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Victor Berthoud;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Perret,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Madame
Rose PERRET
née BERTHOUD

leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman,
sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie qui s'est endormie
paisiblement dimanche dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 avril 1986.
Croix-Fédérale 27.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mercredi 30 avril à
11 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Charly Bühler-Perret,
rue du Collège 10.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

5419

LE LOCLE



Veillez et priez, car vous ne savez
ni le jour, ni l'heure
où le Seigneur viendra.

Matth. 24, v. 42.

Madame Agnès Noirat-Vamos et ses enfants Frédéric et Alexandra;

Monsieur et Madame Georges Noirat:

Madame Françoise Noirat et ses filles,

Madame et Monsieur Philippe Groux-Noirat et leurs enfants,
à Yverdon,

Monsieur Pascal Noirat,

Madame et Monsieur Alain Jaccoud-Noirat et leurs enfants;

Monsieur et Madame Ernest Vamos,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Monsieur
Florian NOIRAT

leur très cher et bien-aimé époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère,
parrain, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui,
subitement, dans sa 39e année.

LE LOCLE, le 27 avril 1986.

R. I. P.

Une messe sera célébrée mercredi 30 avril, à 14 heures, en
l'église paroissiale du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: rue de la Colline 25,
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

51012



LA COMMISSION, LES DIRECTEURS,
LES ENSEIGNANTS, ENSEIGNÉS ET LE SECRÉTARIAT
DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DU JURA NEUCHÂTELOIS

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Florian NOIRAT

Maître au CPJN

Ils garderont fidèlement de leur collègue
un souvenir lumineux et reconnaissant.

10911

L'ASSOCIATION ROMANDE DES TROUPES MOTORISÉES
A. R. T. M.

Section Neuchâtel - Montagnes

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Florian NOIRAT

président de la commission technique de la section
dont elle gardera le meilleur souvenir.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

5403

Nous cherchons

mécaniciens

mécaniciens faiseurs d'étampes

mécaniciens faiseurs de moules

mécanicien électronicien

électriciens

technico-commercial

(français + allemand)

sérigraphe



OK PERSONNEL SERVICE SA

Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds

039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

AVIS MORTUAIRES

SAINT-IMIER

*Je lève mes yeux vers les montagnes
d'où me viendra le secours.*
Ps. 121:1.

Madame Alice Gyseler-Josi;

Madame et Monsieur Francis Zaugg-Gyseler et leur fille Vanessa,

ainsi que les familles Gyseler, Lugrin, Berger, Braun, Josi, parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Gottlieb GYSELER

Facteur retraité

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 77e année.

SAINT-IMIER, le 28 avril 1986.

Le culte et l'incinération auront lieu mercredi 30 avril 1986 à 9 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: rue du Pont 40,
2610 Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

10946

L'Eternel gardera ton départ
et ton arrivée, dès maintenant
et pour toujours.

Ps. 121, v. 8.

La famille de

Madame Clotilde GROB née SCHIFFMANN

a le chagrin de faire part de son décès survenu le 28 avril dans sa 97e année au Home médicalisé «Le Martagon» aux Ponts-de-Martel.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 avril 1986.

L'incinération aura lieu mercredi 30 avril.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Marc Kernens,
Philippe-Henri-Matthey 19.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

10928

REMERCIEMENTS

La famille de

MONSIEUR ALFRED CURRIT

tient à dire de tout cœur combien les témoignages d'affection et de sympathie lui ont été réconfortants dans ces jours de douloureuse séparation. Elle exprime sa profonde reconnaissance pour les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons.

COFFRANE, avril 1986.

4038

Très touchées par l'hommage rendu à notre cher frère, oncle et parent

MONSIEUR HERMANN FÜHRMANN

nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve en nous apportant du réconfort, de l'amitié et de la sympathie.

FAMILLE ÉMILE REICHEN-FÜHRMANN,
LES BRENETS,
FAMILLE CHRISTIAN FÜHRMANN-STALDER,
GENÈVE.

Afin de n'oublier personne, il ne sera pas envoyé de cartes de remerciements.

5250

LE LOCLE

Les frères et sœurs et la famille de

MADAME ALICE JAQUET-JEANNERET

infiniment touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été manifestées lors des funérailles de leur chère défunte, expriment leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont entourés de leur présence, leurs messages affectueux, leurs envois de fleurs ou leurs dons généreux.

Leurs condoléances ont été pour eux d'un grand réconfort et témoignent de l'estime et de l'affection portées à leur chère disparue.

51014

LE LOCLE

Profondément touchée par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, la famille de

MONSIEUR ALBERT LEUENBERGER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

51013

JURA BERNOIS

Cours pour sapeurs-pompiers

De futurs chefs à Corgémont

Un cours d'officiers sapeurs-pompiers, de chefs d'engins et de police de route, s'est déroulé la semaine dernière à Corgémont, sous la direction du major B. Wiesmann et de son état-major. Grâce au soin apporté à sa préparation, de même qu'au bon esprit dans lequel les participants ont travaillé, le cours s'est déroulé dans les meilleures conditions. Seul nuage au programme: les caprices de Dame météo.

Durant quatre jours, ce cours a réuni quelque 90 sapeurs-pompiers venus des trois districts du Jura bernois et de la partie romande de Bienne. Le personnel d'instruction était dirigé par le major Wiesmann (Orvin) et réunissait les majors Tramaux (Villeret), Hofer (Renan) et Steiner (Crémines), les capitaines Vuilleumier et Voumard (Tramelan), Heiniger (Bienne), Giauque (Prêles), Sunier (Nods), Zampieron (Reconvilier) et Buraglio (Péry). Participaient également à ce cours la police cantonale, plus spécialement le sergent Leuenberger (Reconvilier), qui instruisait les hommes de la classe police de route.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

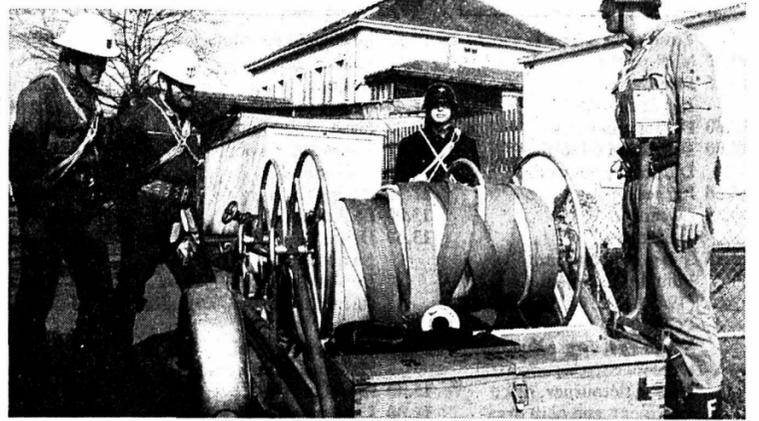
Durant ces quatre jours, les élèves ont eu l'occasion de se familiariser aux différentes sortes d'engins d'extinction et de sauvetage. Apprendre les commandements, donner des ordres clairs et précis est devenu monnaie courante dans les classes de chefs d'engins.

Chez les officiers, la théorie était plus présente que la pratique. Et bon nombre d'élèves faisaient remarquer qu'il était très dur de rester attentif à une théorie, si vous avez l'habitude de travailler toute l'année au grand air.

Au groupe police de route, le sergent Leuenberger a mis l'accent sur le rôle qu'ont à jouer les pompiers astreints au groupe circulation en cas de sinistre. En collaboration avec la police, ils doivent faciliter le déplacement rapide et sans danger des services de secours.

UN TRAVAIL SATISFAISANT

Samedi était jour d'inspection pour tous. Inspection réalisée par le major Théo Gyger (Schwandene, près de Thoune), qui s'est déclaré satisfait du travail accompli à Corgémont. Une bonne camaraderie, une motivation certaine, le désir de rendre service à la collectivité étaient nettement ressentis dans chaque classe. Plusieurs officiers, commandants et



Camaraderie et motivation étaient au rendez-vous. (Phoro CAR)

curieux se sont rendus durant la journée de samedi à Corgémont pour suivre le travail des diverses classes.

Pour conclure, le commandant du cours, son état-major et les élèves, remercient la population de Corgémont,

les automobilistes pour leur compréhension, le service de défense de Corgémont et des environs pour la mise à disposition de matériel et de locaux, et toutes les personnes qui ont collaboré au bon déroulement de ce cours 1986. (car)

Au Conseil de ville de Moutier

Encore des fermetures de classes

Hier soir, le Conseil de ville de Moutier a tenu une importante séance présidée par M. Jean-Rémy Chalverat.

Après un exposé du président du dicastère des écoles, M. Althaus, et du président de la commission d'école, M. Monnerat, le Conseil de ville a accepté la fermeture de quatre classes. Il s'agit d'une fermeture qui se fait bien à regret, a déclaré le président de la commission d'école, mais inévitable au vu de la baisse des écoliers. Ils étaient près de 1000 il y a dix ans et ne sont plus que 500 aujourd'hui. Il s'agit de classes de troisième, quatrième et cinquième années et d'une classe à la Montagne de Moutier.

ANNIVERSAIRE ÉPINEUX

Enfin, au chapitre des déclarations de groupes, une résolution a été votée par

21 voix contre 14 concernant l'affaire de la combourgeoisie entre Berne et Moutier.

Il faut rappeler qu'il y a 500 ans jour pour jour, le 29 avril 1486, que fut signé ce traité de combourgeoisie et, en ce jour anniversaire, le Conseil de ville de Moutier rappelle que ce traité a été imposé aux Prévôtis au moyen de la force!

Il prend acte que le Conseil municipal avait décidé de ne pas commémorer ces événements, mais qu'en revanche une association privée des maires et présidents de bourgeoisie du district de Moutier se réunira le 14 mai prochain à la préfecture vers la Collégiale.

Le Conseil de ville rappelle que ces personnes agissent à titre personnel et ne sont pas qualifiées pour parler au nom de la Prévôté. En occupant une église pour célébrer les conquêtes bernoises et en faisant appel à un officiant bernois, les participants violeront ainsi le «modus vivendi» admis de longue date par les paroisses de Moutier selon lequel les locaux paroissiaux, à plus forte raison les églises, ne doivent pas servir à des manifestations politiques. (kr)

JURA

Réponse du Gouvernement Hôtel de Gléresse, quel avenir?

Dans une question écrite, le député Victor Giordano interroge le Gouvernement sur ses intentions quant à l'avenir de l'Hôtel de Gléresse. Selon les projets actuels, en effet, la Fondation des archives de l'ancien évêché de Bâle doit acquérir ses propres locaux à l'Hôtel des Halles lorsque celui-ci sera rénové. Selon toute probabilité, le déménagement n'interviendra pas avant 1992.

Actuellement, trop d'inconnues subsistent encore pour qu'une option même de principe, puisse être prise. Il faudra notamment tenir compte de la nouvelle infrastructure culturelle dans la capitale ajoutée après la restauration de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôtel des Halles.

Quant au Musée jurassien des beaux-arts, c'est une réalisation qui est envisagée à moyen ou long terme, même si un consensus s'est dégagé quant à sa nécessité. Il faut que le projet mûrisse encore.

En attendant, l'Office du patrimoine historique et le délégué aux Affaires culturelles continuent de développer la Collection jurassienne des beaux-arts, dont le siège est fixé à l'Hôtel des Halles, appelé à devenir un centre d'études et de recherches. La grande salle de l'Hôtel de Gléresse peut être équipée et utilisée pour des expositions ponctuelles. Mais les décisions concernant l'affectation définitive du bâtiment seront prises en temps opportun. (comm)

SAIGNELÉGIER

Vols et déprédations sur le chantier du Centre de loisirs des Franches-Montagnes

Depuis la fermeture de la patinoire du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, à la mi-mars, de nombreux vols, ainsi que des déprédations ont été commis sur le chantier du bâtiment nord.

Rappelons que l'accès à ce chantier est strictement interdit; le Conseil d'administration du centre précise dans un communiqué que toute nouvelle infraction fera l'objet de poursuites pénales. (comm, Imp)

PESEUX

Psaume 23

Madame et Monsieur
Rollon Urech-Aubert,
à La Chaux-de-Fonds:Madame et Monsieur
Marc-Aurèle Béatrix-Urech,
à Pesoux,Mademoiselle
Isabelle Urech et son ami,
Monsieur
Jean-Pierre Mueller,
à Grenoble,Monsieur et Madame
Jean-Louis Urech,
à Pesoux;Les descendants
de feu Louis Aubert;Les descendants
de feu Rudolf Neeser.les familles Hunziker, Bolliger,
parentes, alliées et amies, ont le
chagrin de faire part du décès de

Madame Antoine AUBERT née Lina NEESER

leur très chère maman, belle-
maman, grand-maman, parente et
amie, que Dieu a rappelée à Lui,
après quelques semaines de mala-
die, dans sa 91e année.

PESEUX, le 25 avril 1986.

Selon le désir de la défunte, la
cérémonie a eu lieu dans la stricte
intimité.Adresse de la famille:
Point-du-Jour 5,
2300 La Chaux-de-Fonds.En lieu et place de fleurs, veuillez
penser au Département mission-
naire romand, ccp 10-16801-5,
Lausanne.Cet avis tient lieu de lettre de
faire-part.

5279


bravo à

M. William Droz...

... qui aujourd'hui célèbre son 80e anniversaire. Domicilié actuellement à la rue de la Paix 7, M. Droz est très connu au village après avoir passé son enfance à Tramelan, il s'en est allé en France travailler aux usines Peugeot. Puis M. William Droz est revenu au pays et s'est dévoué pour les sociétés, notamment pour la fanfare municipale qui le compte parmi ses membres d'honneur. Concierge durant 21 ans de la halle de gymnastique de Tramelan-Est, M. Droz a eu ainsi l'occasion de côtoyer beaucoup de monde et aura pu aussi se faire apprécier de chacun. Entouré de ses enfants et petits enfants, M. Droz apprécie énormément ses visites, ne pouvant plus sortir comme il le désire, étant quelque peu atteint dans sa santé. (vu)

Mlle Violette Châtelain...

... qui aujourd'hui a le privilège de célébrer son 90e anniversaire. La nouvelle nonagénaire, issue d'une nombreuse famille, a effectué toutes ses classes à Tramelan. Durant de nombreuses années, elle avait travaillé au bureau des Services Industriels de Tramelan. Personne aimant particulièrement la nature, il n'était pas rare de la rencontrer lors de ses promenades dans les pâturages et les forêts des alentours. Elle a toujours habité à la rue Virgile-Rossel 7 dans la maison de ses grands parents et partageait son existence avec sa sœur jumelle Marguerite, qu'elle eut la douleur de perdre fin 1984.

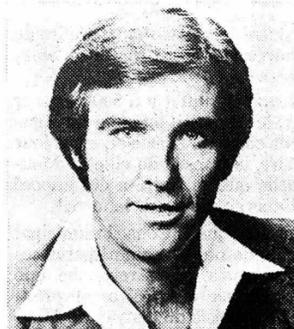
Mlle Violette Châtelain jouit encore d'une bonne santé, elle se montre toujours très attachée à sa famille et plus particulièrement à ses nombreuses nièces et neveux qui l'entourent chaleureusement. La nouvelle nonagénaire jouit actuellement d'une paisible retraite et est domiciliée depuis l'été 1984 à Bôle, au home de la Source. (vu)

mardi

TELEVISION RADIO

Suisse romande

- 12.00 Campagne contre le cancer
- 12.00 Midi-public
- 13.25 Rue Carnot
La vie en rose.
- 13.50 Petites annonces
- 14.00 Télévision éducative
L'Europe, pourquoi?
- 14.30 Petites annonces
- 14.35 Le cancer
2^e partie.
- 15.35 Sylvie et le fantôme
Film de C. Autant-Lara (1945), avec O. Joyeux et F. Périer.
Sylvie s'est éprise du fantôme du château ancestral. Pour la détourner, de ce sentiment, son père organise une fête avec un fantôme de location...
Durée: 100 minutes.
- 17.35 Victor
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 Tao Tao le petit panda
La petite souris.
- 18.35 Mille francs par semaine
- 18.55 Journal romand
- 19.30 Téléjournal



A 20 h 10
Hill Street blues
Dernier épisode.
Avec Daniel J. Travanti, Michael Conrad, Kiel Martin, etc.
On n'aura pas l'outrecuidance de vous dire que l'équipe de Hill Street a des problèmes: chez eux, ça devient une habitude. Furillo est débordé par les commerçants du quartier, qui veulent se protéger tout seuls.
Photo: Kiel Martin (tsr)

- 21.05 La guerre d'Espagne
Prélude à une tragédie (1931-1936).
- 22.00 Regards
- 22.35 Téléjournal
- 22.50 Football
- 23.50 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

France 1

- 10.55 Le chemin des écoliers
Solidarités.
- 11.15 Antiope 1
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 Dallas
La nouvelle M^{me} Ewing.
En épousant Ray, Donna Culver entre dans la famille Ewing.
- 14.35 Transcontinental
Hai-Nan, île chinoise.
- 15.40 Infovision
- 17.00 La chance aux chansons
- 17.25 Le rendez-vous en noir
Inexorablement, le 31 mai, Jean Morin poursuit sa vengeance.
- 18.25 Minijournal
- 18.35 La vie des Botes
- 18.40 Santa Barbara
Warren s'aperçoit que la pièce rendue par Summer n'est pas celle qu'il avait perdue.
- 19.05 La vie des Botes
- 19.35 Emission d'expression directe
- 20.00 Le journal à la une
- 20.25 D'accord, pas d'accord
Crédit à la consommation: comparez les photos.



A 20 h 30
Les nerfs à vif
Téléfilm d'Yves Ciampi, avec Dany Carrel, Anne Turolla, Pierre Santini, etc.
Un homme est assassiné. Sa femme et sa maîtresse semblent coupables et complices de ce crime. Cependant, l'affaire, aux rebondissements complexes, réserve des surprises.
Photo: Pierre Santini. (tf1)

- 22.00 Le magasin littéraire
- 23.15 Une dernière
- 23.30 C'est à lire
- 23.45 Prix vidéo Jean d'Arcy
La pause; Coïncidences; La fille du Père Noël.

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 9.00 Antiope vidéo
- 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 10.05 Nos ancêtres les Français
L'armée.
- 11.00 Histoires courtes
- 11.35 Les carnets de l'aventure
Le goût du rift.
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Catherine
Catherine ne comprend pas la soudaine misanthropie d'Arnaud.
- 14.00 Aujourd'hui la vie
A vif, le problème des sectes.
- 15.00 La demoiselle d'Avignon
François avoue ses sentiments à Koba qu'il prend toujours pour une étudiante kurlandaise.
- 16.00 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.35 Récré A2
Téléchat; Image, imagine; C'est chouette; Superdoc; Latulu et Lireli; Bibifoc.
- 18.05 Capitot
20^e épisode.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le petit Boulevard illustré
- 20.00 Le journal



A 20 h 35
L'ombre rouge
Film de Jean-Louis Comolli (1981), avec Claude Brasseur, Jacques Dutronc, Nathalie Baye, etc.
En France, en 1937, à l'époque de la guerre d'Espagne. Deux agents communistes, qui organisent un trafic d'armes au profit des antifranquistes espagnols, se retrouvent victimes des purges stalininiennes.
Durée: 110 minutes.
Photo: Jacques Dutronc, Nathalie Baye et Claude Brasseur. (a2)

- 22.25 Le temps des usines
2^e partie.
- 23.15 Edition de la nuit

France 3

- 16.00 L'avenir en direct
- 17.00 La mer buissonnière
La grande marée.
Pour les grandes marées d'équinoxe, Léo et Jean-Louis ont décidé d'emmenner les enfants en promenade à bord de ND de Ru-mengol, un beau vieux gréement.
- 17.15 Dynasty
Une belle garce.
- 18.00 Télévision régionale
Service compris; Vidéomania.
- 18.55 Croqu' soleil
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
Télétypes.
- 19.15 Actualités régionales
- 19.35 L'homme au képi noir
La combe de Salagon.
- 19.55 Les Entrechats
Le fantôme.
- 20.04 Jeux de 20 heures
Avec J.-C. Poirat, Agnès et F. François.



A 20 h 35
La bataille de la vallée du Diable
Film de Ralph Nelson et Fred Engel (1966), avec James Garner, Sydney Poitier, Bill Travers, etc.
A la fin du siècle dernier, dans l'Ouest américain. Un convoi, regroupant des civils et des militaires, est attaqué dans une région désertique par une tribu apache.
Durée: 105 minutes.
Photo: Sydney Poitier et James Garner. (fr3)

- 22.20 Soir 3
- 22.50 Télévision régionale
- 23.40 Prélude à la nuit
Divertimento K 136 en ré majeur pour cordes, de Mozart, interprété par l'Ensemble J.-W. Audoli.
- Demain à la TVR**
12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Un après-midi jeunesse
18.10 Vert pomme

Suisse alémanique

- 9.00 TV scolaire
- 9.30 La maison des jeux
- 10.00 TV scolaire
- 13.55 Bulletin - Télétexte
- 14.00 Les reprises
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 TV scolaire
- 17.00 La maison des jeux
- 17.30 TV scolaire
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Visite médicale
- 18.30 Karussell
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Ein Fall für zwei
- 21.10 Rundschau
- 22.20 Téléjournal
- 22.35 Ziischtings-Club
Bulletin de nuit

ARD Allemagne 1

- 15.50 Téléjournal
- 16.00 Histoires de femmes
- 16.45 Les visiteurs
- 17.45 Téléjournal
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Une place pour les animaux
- 21.00 Monitor
- 21.45 Dallas
Le chant du cygne.
- 22.50 Le fait du jour
- 23.20 Le monde culturel
- 0.20 Téléjournal

ARD Allemagne 2

- 13.15 Vidéotexte
- 16.00 Informations
- 16.05 Pinnwand
- 16.20 Pfiif
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.45 Tom et Jerry
- 18.20 Mit dem Kopf durch die Wand
- 19.00 Informations
- 19.30 Ein Fall für PD 455
- 20.15 Die verführte
Hochzeitsnacht, film.
- 21.38 Conseils aux cinéphiles
- 21.45 Journal du soir
- 22.05 Eines Freundes guter Traum, téléfilm.
- 23.30 Témoins du siècle
0.30 Informations

ARD Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Henry's Kater
- 18.35 Fauna Iberica
- 19.00 Journal du soir
- 19.25 Das Sandmännchen
- 19.30 Conseils pour la santé
La médecine du travail.
- 20.15 Aujourd'hui à...
- 21.15 Der Clou
Film de G.R. Hill.
- 23.20 Biedermeier-Kaléidoscope

Suisse italienne

- 16.00 Téléjournal
- 16.05 Nautilus
Dante Brenna
- 17.45 TSI jeunesse
Rabarbaro; Fables d'Europe; La galerie des animaux; Huckleberry Finn et ses amis.
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Gelo di maggio
Téléfilm de R. Wilson.
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Spécial actualité
Journée nationale de lutte contre le cancer.
- 23.00 Mardi sport
Téléjournal

RAI Italie 1

- 10.30 Speciale giovani scuola e lavoro
- 11.00 Trapper John
Téléfilm.
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 Pronto... chi gioca?
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Pronto... chi gioca?
- 14.15 Di paesi, di città
- 15.30 DSE
- 16.00 Cronache italiane
- 16.30 Hippisme
CHIO de Rome.
- 17.00 TG 1-Flash
- 17.05 Magic!
Pour les enfants.
- 17.55 Dizionario
- 18.10 Spazio libero
- 18.30 Italia sera
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Spot
- 21.50 Telegiornale
- 22.00 Lucio Pavarotti au Madison Square Garden
- 23.05 Nella chiesa tra le gente
Documentaire.
- 23.35 TG 1-Notte
- 23.50 America dove

SKY CHANNEL

- 8.45 Sky trax
- 14.15 Skyways, série.
- 15.05 The down under show
Documentaire.
- 16.00 Sky trax
- 18.30 The deputy, western.
- 19.00 The Lucy show
Série comique.
- 19.30 Green acres
Série comique.
- 20.00 Vegas
Série policière.
- 21.00 A country practice
- 21.55 Cimaron city
Western.
- 22.50 US college football 1985/86
- 0.15-1.00 Monsters of rock

A PROPOS

Rôdeur et curieux

«Tickets de premières» est à la fois la meilleure émission des arts et spectacles de la TV romande et la plus agaçante. La meilleure parce que Jo Excoffier - malgré sa longévité - n'a toujours pas trouvé de concurrent direct sur la chaîne romande. Curieux et rôdeur insatiable, il continue à nous parler de ce dont les autres ne parlent pas: une certaine forme de modernité artistique, trop souvent oubliée dans la grille des programmes, soit par ignorance crasse, soit que les producteurs, frieux et attentifs, marchent au taux d'écoute et finissent par ne plus voir la nouveauté.
Reste qu'Excoffier n'est pas seul à réaliser son émission. Et que les équipes de reportage envoyées sur le terrain ne sont pas toujours très bien inspirées. A preuve l'interview du quatuor Fine Nomine chargé de présenter l'événement que constitue chaque année le Festival international d'Evian où l'on a précisément rien appris sur les véritables enjeux d'un tel festival. A question insipide, réponse insipide.
Ce qui n'est pas le cas avec Jean-Pierre Pastori, parti en repérage au Théâtre municipal à Lausanne pour y assister aux dernières répétitions des «Troyennes» d'Euripide. Il est vrai que l'instigateur de ce spectacle n'est pas n'importe qui et qu'avec lui la barre est toujours placée à une hauteur proche des sommets. André Steiger - pour ne pas le nommer - a écrit à lui tout seul plusieurs chapitres importants de l'histoire du théâtre en Suisse romande. Chacune de ses mises en scène le confirme dans son rôle de bâtisseur dont la moindre des qualités est de dépoussiérer un certain nombre de pièces du répertoire enterré sous le poids des traditions. C'est le cas des «Troyennes» qui restent, pour qui veut y voir d'un peu plus près, d'une étonnante actualité. Le regroupement des femmes de Troyes après la prise de la ville et leur déportation organisée par l'armée ennemie rappelle certains lieux maudits tristement célèbres de l'histoire contemporaine.
De tout cela il en a été question dimanche soir dans la rubrique que «Tickets de premières» réserve régulièrement au théâtre. Une rubrique que l'on aimerait prendre le temps de goûter. Plutôt que de multiplier les sujets pour aboutir à un «digest» culturel, copieux mais inégal.
Thierry Mertenat

A VOIR

La guerre d'Espagne

Prélude d'une tragédie (1931-1936)
La monarchie espagnole tombe en 1931. Le roi Alphonse XIII part pour l'exil et les Républicains prennent le pouvoir. Avec eux, un grand espoir. Le nouveau gouvernement promet de transformer l'Espagne, dont l'économie est presque exclusivement fondée sur une agriculture désuète, en une démocratie moderne et industrielle. Les paysans rêvent de posséder leurs terres et les ouvriers rêvent de meilleures conditions de travail.
Mais, cinq ans plus tard, le 17 juillet 1936, des officiers, militants d'extrême-droite, se rebellent contre le pouvoir en place. Les ouvriers prennent alors les armes et ce qui n'était, au début, qu'un simple coup d'Etat dégénère en une cruelle guerre civile qui durera trois ans.
(TSR, 21 h 05 - sp)



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4, Vidéo 2000
103.2, Basse-Areuse
91.7, Coditel 100.6

- 6.00 Bulletin. 6.05 Biscottes et café noir. 7.00 Journal neuchâtelois et sportif. 7.30 Journal national et international. 8.00 Bulletin. 8.45 Naissances. 9.00 Espace 6. 10.00 Pirouettes. 11.30 Déjeuner-show. 12.00 Midi-infos. 12.30 Commentaire

- d'actualités. 12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show. 14.30 2000 et une après-midi. 17.00 Bulletin. 17.05 Le hit français. 18.30 Espana Musique. 19.00 Journal du soir. 19.15 Eglises actualités. 20.00 Rinçon Español. 21.00 Hard Road. 23.00 Surprise nocturne.

La Première

- Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30.
- 9.05 5 sur 5. 12.30 Midi première: campagne nationale Echech au cancer. 13.15 Interactif. 17.05 Première édition: Lucette Desvignes. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Passerelle des ondes. 22.40 Paroles de nuit: Au pôle Nord, de Cami. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

- 9.05 Séquences. 9.30 Destin des hommes. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Les visages de la musique. 21.05 Sandor Vares. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 Maiemaa und Maietuntti. 15.30 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Pays et gens. 21.00 Résonances populaires. 22.15 Anderswo klinget es so. 23.00 Tonspur. 24.00 Club de nuit.

fm France musique

- 9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Dresdner Kreuzchor - Capella Sagittariana de Dresde. 14.02 Repères contemporains. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Côté jardin. 15.30 Après-midi de France musique. 18.30 17 mardis pour France musique. 20.10 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Trio à cordes de Paris. 24.00 Les soirées de France musique.

Fréquence Jura

- 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.15 Le quart d'heure classique. 8.30 L'info en bref. 9.05 C3 différé. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro (patois). 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 C3 direct. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Radio ça mord. 19.30 Capitaine Hard Rock. 20.05 Disco. 21.00 Sports/Points de nuit.

fb Radio Jura bernois

- 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 RSR 1, Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 14.05 Rediffusion. 14.35 Musique aux 4 vents. 16.30 La chanson d'or. 17.30 Nos vieux tubes. 18.00 Journal et journal des sports. 18.30 Nos vieux tubes (suite). 19.00 Flash light.